



Bundesministerium
für Verkehr, Bau
und Stadtentwicklung



NATIONALE
STADT
ENTWICKLUNGS
POLITIK

5 ans après la CHARTE DE LEIPZIG – le développement urbain intégré comme condition essentielle à la ville durable

Le développement urbain intégré dans les 27 États membres de
l'Union Européenne et les pays candidats



**5 ans après la CHARTE DE LEIPZIG –
le développement urbain intégré comme condition essentielle à la ville durable**

Le développement urbain intégré dans les 27 États membres de l'Union Européenne et les pays candidats

Sommaire

Message du Ministre	6
Introduction	8
1 CHARTE DE LEIPZIG : le développement urbain intégré comme condition essentielle pour la ville européenne durable	10
2 Les défis du développement urbain intégré (des quartiers) en Europe	12
3 La politique de développement urbain intégré (des quartiers) comme instrument du développement urbain durable	16
4 Cinq ans après la CHARTE DE LEIPZIG, développements en Europe	19
5 Le développement urbain intégré dans les 27 États membres de l'UE, des pays candidats et en Norvège et Suisse	22
A Pays ayant mis en place des programmes nationaux complets pour le développement urbain intégré (des quartiers en difficulté)	23
Allemagne	23
Belgique	25
Danemark	27
Finlande	28
France (avec étude de cas à Lyon – Pentec de la Croix-Rousse)	30
Irlande	33
Italie	34
Les Pays-Bas (avec étude de cas à Amsterdam – Nieuw-West)	36
Royaume-Uni	39
Suède	40
Suisse	41
B Pays ayant mis en place des programmes nationaux ou régionaux ou des directives nationales pour le développement urbain intégré (des quartiers en difficulté)	43
Autriche	43
Bulgarie	45
Chypre	46
Espagne	47
Hongrie	49
Islande	51
Lettonie	52
Lituanie	53
Malte	54
Monténégro	55
Norvège	56
Pologne	58
Portugal	59
Roumanie (avec étude de cas à Timișoara)	60
Slovénie	63
République tchèque	65

C	Pays ayant des approches essentiellement locales au développement urbain intégré (des quartiers en difficulté)	66
	Croatie	66
	Estonie	67
	Grèce	68
	Luxembourg	69
	Macédoine	70
	Serbie	71
	Slovaquie	72
	Turquie	73
6	Contrastes :	
	le développement urbain intégré (de quartier) au Brésil, en Chine, aux Etats-Unis et en Inde	75
	Brésil	76
	Chine	78
	États-Unis	80
	Inde	82
7	État du développement urbain (des quartiers) en Europe : résumé et conclusion	86
	Bibliographie	89
	Mentions légales	91

Message du Ministre

Nos villes et communes sont les lieux et les acteurs clés lorsqu'il s'agit de relever les grands défis sociétaux. Tout dépend donc des stratégies et des énergies que l'on rencontre dans nos villes et communes si nous voulons les développer de manière durable, c'est-à-dire adaptée aux changements du climat, énergétiquement efficace, souple, socialement équitable, économiquement efficace et de haute qualité architecturale.

La clef du succès du développement durable de nos villes et communes est une approche entièrement coopérative qui réunit tous les partenaires : les citoyens, l'administration, les associations et fédérations, les acteurs économiques et la science. C'est pourquoi, en 2007, sous la présidence allemande de l'Union européenne, nous avons développé avec nos voisins européens la CHARTE DE LEIPZIG sur la ville européenne durable qui fixe le cadre politique de notre action.

Cinq ans plus tard, c'est l'heure du bilan. Les questions qui s'imposent sont les suivantes : Dans quelle mesure les principes dont nous avons convenus dans la Charte de Leipzig sont-ils appliqués ? Quels sont les éléments centraux de la CHARTE DE LEIPZIG que nous avons mis en œuvre ? Sur quelles thématiques devons-nous coopérer plus efficacement afin d'utiliser au mieux nos ressources limitées ? Quelles tâches sont encore devant nous ? Voilà quelques-unes des questions que nous allons discuter avec nos partenaires nationaux et internationaux au mois d'octobre 2012 lors d'une conférence internationale à laquelle nous avons donné à dessein le titre « Energies urbaines ».

Le présent document donne un aperçu des nombreuses stratégies qui ont été développées par les Etats-membres de l'Union européenne et au-delà pour répondre aux questions soulevées par la CHARTE DE LEIPZIG. Ces stratégies sont aussi différentes que les villes. Mais l'étude montre également qu'en dépit de toutes les différences, il y a aussi des tendances communes. C'est justement face aux ressources de plus en plus limitées que les approches intégrées de la politique de développement urbain gagnent en importance. Car l'union fait la force. De plus, les exemples montrent de manière impressionnante que les principes de la CHARTE DE LEIPZIG sont pratiques courantes dans de nombreuses communes – et ce, avec des succès notables.



Je souhaite à tous ceux qui s'intéresseront à ce document une lecture passionnante et riche en enseignements !

Peter Ramsauer
Ministre fédéral des Transports, de la Construction
et du Développement urbain

Introduction

Cinq ans après l'adoption de la « CHARTE DE LEIPZIG sur la ville européenne durable » lors de la présidence allemande de l'Union Européenne au premier semestre 2007, le ministère fédéral des Transports, de la Construction et du Développement Urbain (*Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung – BMVBS*) – par l'intermédiaire de l'Institut Fédéral de Recherche sur la Construction, les Affaires Urbaines et le Développement Territorial (*Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung – BBSR*) au sein de l'Office fédéral de la Construction et de l'Aménagement du Territoire (*Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung – BBR*) – a chargé l'Institut allemand d'Urbanisme (*Deutsches Institut für Urbanistik – Difu*) d'étudier l'influence de la Charte sur le développement urbain intégré (de quartier) dans les 27 États membres de l'UE, les six pays candidats que sont l'Islande, la Croatie, la Macédoine, le Monténégro, la Serbie et la Turquie, ainsi que dans deux états de l'AELE, la Norvège et la Suisse.

Un des objectifs de l'étude est de présenter l'initiative allemande d'une « Politique Nationale de Développement Urbain » dans une perspective internationale. L'étude compare les défis et stratégies en matière de développement urbain intégré (de quartier) de ces 33 pays, en particulier avec le contraste qu'offrent des approches similaires en Chine et aux États-Unis ainsi que dans deux des pays BRISE (Brésil et Inde).

Cette enquête s'appuie sur – et met à jour – le document d'information préparé par le DIfU en amont de la présidence allemande de l'UE en 2007, «Le développement urbain intégré, condition indispensable à la durabilité des villes européennes». D'un point de vue méthodologique, cette étude se fonde essentiellement sur l'analyse de documents relatifs au développement urbain intégré (de quartier) des pays examinés. En outre, trois études de cas ont été réalisées à Amsterdam (Pays-Bas), Lyon (France) et Timișoara (Roumanie) ; études qui entrent dans le détail grâce à des entretiens réalisés avec des représentants des administrations locales et des quartiers.

L'exploration des éléments clés de la CHARTE DE LEIPZIG (Chapitre 1) est suivie d'un examen des principaux défis du développement urbain en Europe (Chapitre 2) puis d'une présentation de l'instrument qu'est le développement urbain intégré (des quartiers) et ses caractéristiques (Chapitre 3) ainsi qu'une réflexion sur le développement de cette approche stratégique au cours des présidences de l'UE depuis 2007 (Chapitre 4). Les approches des États membres, des pays candidats ainsi que de la Norvège et de la Suisse (Chapitre 5) seront mises en contraste avec une présentation des enjeux politiques et des solutions au développement urbain au Brésil, en Chine, aux États-Unis et en Inde (Chapitre 6). Enfin, les principales conclusions de l'étude seront résumées dans le Chapitre 7.

1 CHARTE DE LEIPZIG :

le développement urbain intégré
comme condition essentielle pour
la ville européenne durable

Au cours des dix dernières années, le développement urbain intégré (de quartier) a gagné de l'importance dans de nombreux États membres de l'UE. Cette évolution a notamment été influencée par l'adoption de la «CHARTRE DE LEIPZIG sur la ville européenne durable» lors de la Réunion informelle des ministres du Développement Urbain et de

la Cohésion Territoriale tenue à Leipzig les 24 et 25 mai 2007 pendant la présidence allemande de l'UE (premier semestre 2007). Le document mentionne notamment que : « Les ministres s'engagent (...) soutenir le développement de conceptions de développement urbain intégrées et d'assurer la mise en place des structures de gouvernance indispensables à la réalisation de celles-ci » (CHARTRE DE LEIPZIG : 1). Elle est suivie d'une recommandation claire : « de mieux tirer profit des approches d'une politique de développement urbain intégrée » (ibid. : 2).

Entre autres, la CHARTRE DE LEIPZIG affirme « la nécessité de tenir compte, à la fois et sans restriction, de toutes les dimensions du développement durable, à savoir la prospérité économique, l'équilibre social, le respect des impératifs écologiques » (Ibid. : 1 sq.). Une approche holistique est essentielle afin de révéler le potentiel des villes européennes en terme de qualité culturelle et architecturale, d'intégration sociale et de développement économique. Cependant, la Charte affirme également que « des problèmes démographiques, des signes de déséquilibre social et d'exclusion ainsi que des problèmes d'ordre écologique » (ibid. : 2) font également partie des défis auxquels doit faire face le développement urbain. De la CHARTRE DE LEIPZIG émergent donc deux questions clés étroitement liées qui devraient être abordées par des approches intégrées au développement urbain :

1. Comment garantir la croissance économique locale, la compétitivité internationale et interrégionale ainsi que ce qui en découle – la création de nouveaux emplois – en tant que piliers durables de la viabilité des villes européennes et comme moyen d'assurer leur avenir ?
2. Ce faisant, comment assurer la participation au développement des groupes sociaux et quartiers urbains menacés d'exclusion du développement économique local, du marché du travail urbain et du tissu socio-spatial, et ainsi préserver et conforter les villes dans leur fonction d'entité sociale et territoriale ?

Depuis 2000, ces deux aspects ont non seulement été soutenus par chaque présidence de l'UE comme pierres angulaires du développement urbain durable, mais ont aussi été exprimées avant l'adoption de la CHARTRE DE LEIPZIG dans les résolutions adoptées par le Conseil Informel des Ministres du Développement Urbain. Ceci s'explique par les défis auxquels doivent faire face les villes européennes depuis plus de vingt ans et la nécessité de tirer parti de leur potentiel de développement.

2 Les défis du développement urbain intégré (des quartiers) en Europe

La ville européenne est un contexte géographique ainsi qu'un système et un modèle spatial, social, politique et de valeurs réussi. Au fil du temps, elle est devenue un lieu d'identification, de diversité sociale et culturelle, a toujours œuvré à l'intégration sociale des différents groupes ; elle est devenue un espace de services publics collectivement organisés ainsi qu'un pivot de croissance économique tout en s'adaptant à son environnement local. Afin de préserver ces qualités, les villes européennes doivent tenir compte de tendances diverses au moyen de stratégies axées sur l'avenir.

Adapter les stratégies de croissance économique

Compte tenu de la crise financière et économique, les villes et zones métropolitaines doivent redevenir plus efficaces en utilisant des stratégies de croissance adéquates. Il s'agit notamment des trois priorités mises en avant par la stratégie « Europe 2020 » : « croissance intelligente » (soutenir une économie fondée sur la connaissance et l'innovation), « croissance durable » (promouvoir une économie verte, économe en ressources et plus compétitive) et « croissance inclusive » (favoriser une économie avec de meilleurs taux d'emploi et une cohésion sociale et territoriale) (Commission européenne 2010).

Le changement climatique et la lutte contre ses effets

Les stratégies visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre (atténuation) et les mesures pour s'adapter aux changements climatiques (adaptation) doivent être prises en compte pour faire face au changement climatique. D'ici à 2020, l'UE devra avoir réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport aux niveaux de 1990, augmenté la part des énergies renouvelables à 20 % de la consommation totale d'énergie et augmenté l'efficacité énergétique en réalisant une économie de 20 % sur la consommation d'énergie. Ces résolutions doivent plus particulièrement être mises en œuvre dans les secteurs où les émissions sont les plus importantes et qui ont un fort potentiel de réduction tels que le logement, le transport, le commerce et l'industrie. Une adaptation de l'urbain et des quartiers aux changements climatiques est impérative, ceux-ci risquant d'être de plus en plus affectés par de fortes pluies, tempêtes, vagues de chaleur et sécheresse (cf. BBR 2010). Les villes doivent donc développer et mettre en œuvre des concepts pour la restructuration des secteurs de l'énergie (approvisionnement), de la construction (amélioration de

l'efficacité énergétique), des transports, des infrastructures ainsi qu'aménager une structure urbaine optimisée.

Gérer le changement démographique

L'évolution démographique a joint le défi de répondre de manière adéquate à l'augmentation proportionnelle de personnes âgées et très âgées (développement urbain et des quartiers compatibles à cette tranche de la population, modernisation de logements, adaptation des services et de l'offre de mobilité, etc.) à la nécessité de faire face à la diminution relative du nombre de jeunes et de main-d'œuvre qualifiée en âge de travailler (stratégies novatrices de formation pour tous, partenariats entre établissements d'enseignement et agents économiques, etc.). Il sera également nécessaire d'aborder la différenciation croissante des modes de vie (individualisation, structures familiales fragmentées, etc.). Enfin, les immigrés ou individus issus de l'immigration devront être mieux intégrés à la société (urbaine) et au marché du travail urbain (promotion d'une économie ethnique, soutien linguistique, participation, etc.).

Assurer la cohésion socio-spatiale

Les problèmes d'intégration des individus issus de l'immigration, ainsi que les objectifs étroitement liés en terme de stratégies innovantes de formation, sont directement associés à la difficulté d'assurer la cohésion sociale et territoriale en ville et au sein des sociétés urbaines. Sachant que ces questions nécessitent des mesures allant au-delà de dispositions structurelles et/ou techniques et d'un rapprochement entre planification urbaine et thématiques économiques et sociales, l'interaction entre différentes échelles (ville/quartiers) et acteurs du gouvernement, de la société civile et de l'économie se retrouve donc souvent au cœur des stratégies intégrées pour le développement urbain (de quartier). Ces éléments prennent donc une place importante dans cette étude. Une attention particulière est accordée aux quartiers défavorisés qui sont la conséquence spatiale des différenciations sociales résultant de la mondialisation en Europe de l'Ouest depuis les années 1990.

Ces évolutions socio-spatiales et socio-économiques sont ancrées dans de profonds changements économiques structurels dont font partie les processus suivants : désindustrialisation avec une croissance simultanée d'industries nouvelles et flexibles ainsi que d'une économie de services, ce qui a entraîné un clivage entre une économie du savoir aux emplois hautement qualifiés (tel que dans la recherche

ou le conseil) et une branche d'activité peu qualifiée, axée sur les services (tels que la restauration ou les services aux personnes). Les pays à faible croissance économique sont davantage affectés par les changements relatifs aux exigences de qualification sur le marché du travail qui ont conduit à un taux de chômage (de longue durée) élevé et soutenu, en particulier chez les travailleurs (masculins) non- ou peu qualifiés. Dans plusieurs pays, les immigrants sont disproportionnellement affectés par le chômage ou l'emploi dans des secteurs mal rémunérés. Dans le secteur des services en plein essor – ainsi que dans le secteur à faible rémunération – les femmes sont sur-représentées, augmentant ainsi leur part au sein de la population active. Pour de nombreux jeunes hautement qualifiés, l'accès à des segments du marché du travail sûrs et bien rémunérés est devenu un problème (cf. Swianiewicz/Atkinson/Baucz 2011 : 6). Ces polarisations – emploi vs chômage, hauts revenus vs bas salaires, stabilité vs insécurité de l'emploi – ont creusé l'écart de revenu qui pourrait conduire à des modes de consommation différents, notamment dans le marché du logement. Les logements abordables sont pour la plupart situés dans des quartiers moins attirants où s'installent les ménages à faibles revenus afin d'y trouver un logement à prix raisonnable, tandis que les ménages à revenus plus élevés ont tendance à rechercher des emplacements où vivre dans de « meilleurs » quartiers. Ces processus de ségrégation à petite échelle ont amplifié les inégalités sociales et spatiales dans les zones urbaines (cf. Franke/Löhr/Sander 2000 ; Dohnke/Seidel-Schulze/Häußermann 2012).

Depuis la fin des années 1980, le développement urbain (des quartiers) en Europe centrale et de l'Est n'a pas seulement été touché par la mondialisation mais également par les conséquences du processus de transformation. Suite à la libéralisation du marché, les entreprises et, dans une plus large mesure, les parcs de logements sociaux, ont été privatisés. Ce processus a également vu l'État se retirer de l'offre de logement. Bien que la baisse des revenus, le chômage et la pauvreté de certains groupes sociaux fassent partie des conséquences de la transformation, la ségrégation socio-économique – et donc la fragmentation socio-spatiale des zones urbaines – en Europe centrale et de l'Est s'est jusqu'ici avérée être nettement moins prononcée que dans la plupart des pays d'Europe de l'Ouest. Dans les villes, les défis économiques ainsi que les impératifs de rénovation urbaine et la pénurie de logements semblent être les principales préoccupations.

Toutefois, des quartiers défavorisés – bien que sous des formes et proportions variables d'un pays à l'autre – ont fait leur apparition dans les villes à travers tous les pays de l'UE suite aux processus de restructuration. Il s'agit notamment de :

- anciennes zones urbaines industrielles souffrant principalement de difficultés économiques et des problématiques liées aux grands bâtiments et terrains abandonnés,
- quartiers exposés à de graves problèmes environnementaux tels que la pollution sonore à proximité d'axes majeurs,
- zones urbaines centrales subissant une croissance économique stagnante ou en déclin et dont l'attractivité diminue notamment en raison de la concurrence pour les terrains vierges,
- zones résidentielles souffrant de structures urbaines inadéquates – essentiellement les milieux résidentiels et environnementaux –, ainsi que
- des zones résidentielles concentrant les problèmes sociaux en plus de difficultés urbaines et économiques, les rendant ainsi d'autant plus défavorisées.

Ces quartiers particulièrement défavorisés sont généralement caractérisés par un mélange de problèmes complexes et interdépendants. Il s'agit notamment (cf. Franke/Löhr/Sander 2000 : 247 sq. ; Ministerio de Vivienda 2006 : 1 sqq.) de :

- problèmes urbains : besoin urgent de rénovation en terme d'efficacité énergétique, désinvestissement, lacunes, détériorations, etc.,
- problèmes économiques locaux : baisse de la part des commerces de détail, offres d'emploi (local) inadéquates, etc.,
- infrastructures publiques, sociales et culturelles insuffisantes (par exemple, manque de lieux de rencontre pour les jeunes),
- problèmes socio-économiques : faible niveau d'éducation/formation de la population locale, taux de chômage supérieur à la moyenne et dépendance à l'assistance sociale, perte de pouvoir d'achat, pauvreté, etc.,
- problèmes socio-structurels : ségrégation sociale, proportions de populations d'origine immigrée au-dessus de la moyenne, etc.,

- problèmes sociaux :
concentration de ménages à faibles revenus, conflits entre groupes ethniques, structures familiales instables, enfants et adolescents à problèmes scolaires, absence de sentiment d'appartenance, isolement, sentiment de désespoir et manque de perspectives, usage de drogues et abus d'alcool généralisés, manque de réseaux sociaux, etc.,
- problèmes environnementaux :
absence d'espaces verts et publics, pollution sonore et de l'air, etc.

Les quartiers défavorisés peuvent compromettre l'attractivité des villes et donc leur compétitivité, capacité d'intégration et sécurité publique. En outre, nombre d'enfants et adolescents dans ces zones urbaines pâtissent de chances limitées en matière d'éducation et de formation (continue) et d'accès au marché du travail. Compte tenu de l'évolution démographique dans de nombreux pays européens, cette situation est particulièrement problématique.

Au moins depuis les années 1990, il a été observé avec une inquiétude croissante que les villes européennes ne sont pas seulement des lieux de développement économique, social et spatial, mais font aussi les frais de la polarisation sociale et du clivage socio-spatial. Depuis 1999, la Commission européenne a souligné ces relations dans plusieurs publications. Les présidences de l'UE, en particulier celles de la France en 2000, des Pays-Bas en 2004 et du Royaume-Uni en 2005, ont également souligné ceci. Le Programme d'action de Lille conçoit le développement économique ainsi que la réduction des discriminations et de l'exclusion comme des aspects essentiels au développement urbain durable (Priorités de Lille 2000, Commission européenne 2000). Ces mesures ont également été adoptées au cœur de l'Acquis Urbain de Rotterdam (BZK 2005 : 2) et ont été inscrites en 2005 dans l'Accord de Bristol lors la présidence britannique de l'UE (ODPM 2005a : 7; Swianiewicz/Atkinson/Baucz 2011 : 8). Il en est de même pour les conclusions de la présidence finlandaise en 2006, où l'importance des villes à fort potentiel économique à l'échelle régionale a été soulignée, ainsi que la cohésion sociale et la gouvernance participative (MIF 2006). Adoptée au cours de la présidence allemande de l'UE en 2007, la CHARTE DE LEIPZIG a finalement accordé une attention particulière à l'instrument qu'est le développement urbain intégré (des quartiers).

3 La politique de développement urbain intégré (des quartiers) comme instrument du développement urbain durable

Le document d'information préparé en amont de la CHARTE DE LEIPZIG, « Le développement urbain intégré, condition indispensable à la durabilité des villes européennes » (BMVBS 2007), suggérait que les approches intégrées devraient être appréhendées en tant que coordinations et intégrations spatiales, temporelles et thématiques des différents domaines d'action et de planification sectorielle. Celles-ci permettraient de définir des objectifs précis grâce à l'emploi d'instruments (financiers). Une participation intégrale et en amont de tous les acteurs du développement urbain durable – y compris ceux en dehors des sphères politique et administrative tels la société civile et les acteurs économiques, en particulier la population locale – joue également un rôle de premier plan. Les enjeux sont les suivants :

- s'éloigner d'une approche strictement descendante (*top-down*) en faveur d'approches ascendantes (*bottom-up*) ainsi que l'interaction des deux,
- orienter les objectifs, stratégies, mesures et projets sectoriels en gardant à l'esprit l'échelle de la ville et (dans certains cas) les approches régionales,
- mettre davantage l'accent des politiques sectorielles et champs d'intervention sur les problèmes et potentiels pouvant être identifiés en milieu urbain, comme le problème de l'exclusion socio-spatiale qui affecte tous les domaines politiques.

En pratique, les approches intégrées au développement urbain (des quartiers) sont réalisées avec une approche territoriale qui concentre les moyens et nécessite la participation active de nombreux acteurs – y compris ceux en dehors des sphères politique et administrative –, ainsi que des structures administratives et organisationnelles adaptées. Ce processus devrait se fonder sur un plan de développement intégré.

Une approche territoriale

Une approche territoriale permet non seulement d'identifier les problèmes et potentiels des différentes zones urbaines (quartiers), mais peut aussi servir de support à la communication et à la coopération entre les acteurs impliqués. Elle est à la fois le point de départ et l'axe autour duquel se structure le développement urbain intégré (des quartiers). Seul une approche territoriale permet de surmonter les politiques sectorielles ciblées, et donc limitées, sur certains groupes.

Concentrer les moyens

La collaboration multi-disciplinaire entre échelons politiques et administratifs décisionnels (européens, nationaux, régionaux, locaux) est une condition indispensable à la réussite du développement urbain intégré (des quartiers). Les programmes nationaux devraient être mieux coordonnés, les programmes de financement de l'UE intégrés aux contextes nationaux, les budgets locaux sectoriels liés les uns aux autres et ajustés aux programmes de financement. L'intégration de fonds non-gouvernementaux – en particulier provenant du secteur privé et des fondations – joue un rôle de plus en plus important. La concentration de moyens implique également d'améliorer la coopération entre les différentes autorités ou zones administratives en terme d'action – du moins dans l'interaction des différentes échelles de l'UE, de l'État national, de la région et des collectivités locales (« gouvernance multi-niveaux », cf. également Swianiewicz/Atkinson/Baucz 2011 : 7). Dans l'ensemble, une utilisation plus efficace des minces ressources disponibles devrait être atteinte en les combinant, en particulier compte tenu du contexte de crise financière actuelle (cf. Commission européenne 2010).

Activation et participation, autonomisation (empowerement)

L'intégration des populations et entrepreneurs locaux dans le développement urbain (de quartiers) est tout aussi importante. Non seulement sont-ils experts de la situation sur le terrain avec ses problèmes et potentiels, mais leur vie quotidienne fait également partie du développement de leur communauté. Des outils d'appui aux processus participatifs doivent donc constamment être développés et perfectionnés afin de répondre aux exigences de la participation, notamment des enfants, des adolescents et des habitants issus de l'immigration ainsi que des entrepreneurs locaux. Il en est de même pour les stratégies et instruments soutenant l'activation et l'autonomisation. De plus, les institutions sociales, les associations et les initiatives locales devraient également être largement impliquées au niveau du quartier afin de renforcer l'engagement civique.

Une activation et participation réussies reposent sur l'hypothèse que tous les partis concernés (politiques, fonctionnaires, organisations, groupes d'intérêt, résidents, acteurs économiques, etc.) soient suffisamment autonomes et indépendants – ce qui implique également que les villes doivent se retirer de leur position souveraine (« de gouvernement à gouvernance »). Des expériences dans de nom-

breux États membres de l'UE ont déjà montré que les habitants sont de plus en plus disposés à prendre en main le développement de leur propre ville ou quartier. Un engagement plus important tend à se former précisément dans le cadre de milieux de vie immédiats, à petite échelle – commune, quartier ou village.

Une administration et organisation axées sur les réseaux

L'administration et l'organisation d'un développement urbain intégré (des quartiers) doit traiter à la fois de la complexité des problèmes et des possibilités sur le terrain. Il est essentiel de coordonner la collaboration transversale au niveau administratif, faciliter la communication avec et au sein de la population locale, créer un réseau entre l'administration et les entités de proximité ainsi que d'inclure les acteurs (locaux) économiques, éducatifs et autres jouant un rôle dans la planification et la mise en œuvre de projets et activités.

Le concept de développement intégré

Idéalement, la mise en œuvre d'un développement urbain intégré devrait s'appuyer sur un concept de développement intégré prenant en compte les points forts et faibles de la ville dans son ensemble ainsi que des quartiers, des objectifs (réalistes) pour les différents secteurs, la possibilité de combiner moyens financiers publics et privés ainsi qu'un réseau des politiques et acteurs politiques et administratifs (« planifier d'une seule et même source ») qui comprend également des citoyens, des acteurs économiques et la participation de tierces partis.

Une telle politique de développement urbain intégré serait un outil pertinent pour promouvoir des zones urbaines énergiques, atténuer les schémas d'exclusion socio-spatiale et développer les opportunités des individus et des quartiers défavorisés pour une intégration sociale et spatiale.

4 Cinq ans après la CHARTE DE LEIPZIG, développements en Europe

Dès sa conception, la CHARTE DE LEIPZIG a été considérée comme une étape stratégique vers la réalisation de la stratégie européenne de développement durable avec les principaux objectifs de « prospérité économique », « équilibre social » et « respect des impératifs écologiques » (cf. ER 2005a et 2006). Cinq ans après, il faut également y ajouter les trois priorités de la stratégie « Europe 2020 » induites par la crise financière et économique : « croissance intelligente », « croissance durable » et « croissance inclusive » (cf. Commission européenne 2010).

Depuis la présidence allemande de l'UE au premier semestre 2007, le processus initié par la CHARTE DE LEIPZIG a été affiné et renforcé par les différentes présidences de l'UE et leurs instruments de mise en œuvre. Le « Premier programme d'Action pour la mise en œuvre de l'Agenda territorial de l'Union européenne (AP1) » a donc été lancé au cours de la présidence portugaise du Conseil de l'UE (second semestre 2007). En vigueur jusqu'en 2011, il a soutenu les États membres et les institutions européennes dans leurs phases de mise en œuvre de l'Agenda Territorial et de la CHARTE DE LEIPZIG, ainsi que regroupé les différentes activités. Par ailleurs, le « Réseau des Points de Contact de la Cohésion Territoriale (NTCCP) » a été créé comme outil de communication.

Après le « Premier programme d'Action (AP1) », la présidence slovène de l'UE au premier semestre 2008 a rédigé un rapport intermédiaire sur la « Coordination entre développement territorial et urbain ». Au vu de l'Agenda Territorial et la CHARTE DE LEIPZIG, celui-ci a été rédigé afin de servir comme référence pour les présidences de l'UE à venir (MOP 2008a).

Au cours de la présidence française de l'UE au second semestre 2008, les ministres en charge du développement urbain ont adopté la *Déclaration de Marseille* où ils ont renouvelé les exigences de la CHARTE DE LEIPZIG et la promotion d'une politique de développement urbain intégré soulignée par la politique de cohésion. Plus exactement, ce document précise que « dans un contexte marqué par la crise financière, économique et sociale », la stratégie de « développement urbain durable et solidaire » doit être encouragée afin de « promouvoir une nouvelle croissance qui réduise les fractures sociales et territoriales » (DM 2008 : 2).

L'idée principale de la CHARTE DE LEIPZIG – croissance économique et lutte contre la discrimination sociale et spatiale – est explicitement formulée dans la *Déclaration de Marseille* : « Les villes doivent faire face aux tensions et aux risques de fragmentation (...) en répondant simultanément aux objectifs de recherche de l'excellence, d'intégration de

nouvelles populations et de solidarité avec les personnes les plus vulnérables » (DM 2008 : 3). Un développement urbain durable et inclusif ne peut être réalisé sans une approche transversale et intégrée (ibid.). Il convient en particulier d'améliorer l'accès des groupes défavorisés à l'éducation, la formation (continue) et à l'emploi, ainsi que de garantir des logements abordables et des services de transports fiables. « Une telle approche intégrée permet de prévenir les inégalités sociales qui pourraient constituer un frein à l'innovation, à la prospérité économique et au vivre ensemble. » (ibid.) De même, la Déclaration insiste sur une approche à niveaux multiples de la gouvernance participative : quartiers, villes et régions (métropolitaines) doivent être pris en compte au même titre que les échelons nationaux et européens (ibid. : 4).

Dans ce contexte, la *Déclaration de Marseille* attire une attention particulière à la mise en œuvre de la CHARTE DE LEIPZIG avec un accent sur les quartiers défavorisés « où se joue en grande partie l'avenir de la ville » (DM 2008 : 4). Les ministres décidèrent de préparer d'ici à fin 2011 et sous la direction française un « Cadre de référence pour les villes durables européennes [RFSC] » afin de mettre en œuvre à l'échelle locale les exigences de la CHARTE DE LEIPZIG (<http://www.rfsustainablecities.eu/>). Le RFSC « sert à diffuser des approches intégrées de développement urbain en Europe et à fournir à tous les acteurs impliqués un outil les aidant à évaluer les objectifs de développement urbain, des méthodes et des indicateurs dans le cadre de la Charte de Leipzig et le développement durable. Le cadre de référence est une application web et s'adresse principalement aux acteurs locaux. » (BBSR 2012, en ligne) Entre autre, il permet de travailler les « stratégies de développement durable », de « vérifier et évaluer les approches intégrées », prendre en compte les « quartiers défavorisés » et « suivre l'état d'avancement » (ibid.).

Adoptée au cours de la présidence espagnole de l'UE au premier semestre 2010, la *Déclaration de Tolède* réitère l'importance d'approches intégrées de développement urbain comme instrument stratégique de mise en place de la stratégie « Europe 2020 » pour construire une ville durable, socialement inclusive et avec une croissance intelligente (cf. Commission européenne 2010). Avant tout, ceci nécessite la mise en œuvre de structures de gouvernance à niveaux multiples suggérées par la CHARTE DE LEIPZIG afin d'utiliser les moyens disponibles de manière plus efficace dans le contexte de la crise financière actuelle (DT 2010 : IV sqq. ; DRT 2010 : 5). Les critères de réussite dépendent du décloisonnement des sphères politiques et administratives ainsi que de l'activation et participation soutenues des populations locales et d'autres acteurs (DRT 2010 : 5). De nou-

veaux partenariats entre gouvernement, promoteurs et financiers, population locale et autres acteurs doivent également être établis (DRT 2010 : 10). Dans l'ensemble, la *Déclaration de Tolède* note que les objectifs de la CHARTE DE LEIPZIG n'ont toujours pas été appliqués, en partie dû à un manque de consensus quant au concept de développement urbain intégré (des quartiers). Les éléments clés de cette approche ont donc été rappelés (cf. DRT 2010 : 5 sq.):

- une approche holistique et transversale,
- une création de réseaux horizontaux au sein des échelons en jeu (UE, États, régions, collectivités locales, quartiers) et de réseaux verticaux entre eux,
- une planification stratégique à l'échelle de la ville par le biais d'un concept de développement urbain intégré,
- relier approche intégrée et approche territoriale/perspective spatiale,
- relier approche intégrée et objectifs d'inclusion.

La Déclaration aborde entre autres les défis du changement démographique ainsi que de l'inclusion et de la cohésion sociale et la menace d'une accélération de la polarisation sociale et ses conséquences socio-spatiales. La stratégie « Europe 2020 » formule entre autres des objectifs d'augmentation du taux d'emploi, de réduction des taux d'échec scolaire et de diminution des risques de pauvreté (Commission européenne 2010 : 8 sq.). Plus précisément, elle traite de l'intégration des immigrés, de l'égalité scolaire des chances, des services publics répondant aux besoins, de l'amélioration des structures bâties et urbaines, etc. (DRT 2010 : 2 sq.). En ce qui concerne le changement climatique, les objectifs faisant partie d'une approche intégrée du développement urbain (des quartiers) impliquent l'amélioration de l'efficacité énergétique des structures bâties et des liens entre systèmes de transport public, en particulier dans les quartiers défavorisés (DRT 2010 : 1 sq.). D'un point de vue économique – et en tenant compte du contexte de crise économique –, il est nécessaire d'assurer une croissance de l'emploi et d'atténuer les effets de la récession, en particulier dans les quartiers défavorisés (DRT 2010 : 4). Ces derniers ne devraient pas être considérés comme un « problème » mais plutôt comme des espaces à forts potentiels urbains et sociaux ayant besoin d'être développés (DRT 2010 : 7).

L'évolution constante des approches intégrées de développement urbain (des quartiers) au niveau de l'UE fait écho à un large spectre de politiques, programmes, projets et activités des différents États membres ou pays candidats. Ceci peut être expliqué par le fait qu'il n'existe pas de modèle unique urbain en Europe – les contextes, problèmes et potentiels diffèrent non seulement entre pays, mais également entre villes. En plus de cela, les politiques urbaines varient en importance selon chaque Etat membre de l'UE, pays candidats ainsi qu'en Norvège et en Suisse, et ne sont donc considérées pareillement à l'échelle nationale. Les exposés comparatifs de développement urbain intégré (des quartiers) suivants résumant les évolutions depuis l'adoption de la CHARTE DE LEIPZIG au premier semestre 2007.

5 Le développement urbain intégré dans les 27 États membres de l'UE, des pays candidats et en Norvège et Suisse

Afin de mieux aborder les différences parfois importantes entre les approches de développement urbain intégré (des quartiers défavorisés), cette étude range les pays analysés en trois groupes selon le rôle de l'échelon national comme « moteur » potentiel pour les processus d'intégration :

- le groupe A liste les pays ayant des programmes nationaux pour le développement urbain intégré (des quartiers défavorisés),
- le groupe B comprend les pays ayant des programmes nationaux ou régionaux ou avec des directives nationales pour le développement urbain intégré (des quartiers défavorisés),
- le Groupe C présente les pays ayant essentiellement des approches locales au développement urbain intégré (des quartiers défavorisés).

Afin de s'assurer qu'elles puissent demeurer comparables, les analyses des pays sont basées sur les questions suivantes:

- Quelles sont les politiques, programmes nationaux et/ou approches régionales ou locales au développement territorial intégré des quartiers défavorisés mis en œuvre a) au niveau national et/ou b) au niveau régional et/ou c) dans chaque ville ? Quel poids a l'échelon national comme force motrice ?

- Quels sont les principaux objectifs ?
- Suite à la mise en œuvre d'approches territoriales intégrées au développement de quartiers défavorisés, de nouvelles formes de coopération transversale entre politiques et secteurs ont-elles émergé au niveau national, régional et/ou local (« gouvernance à multiples niveaux ») ? Quels rôles jouent les approches « descendantes » (*top-down*) et « ascendantes » (*bottom-up*) ?
- Dans quelle mesure les différentes thématiques du développement des quartiers défavorisés ont été intégrées ?
- Dans quelle mesure les différentes possibilités de financement disponibles sont utilisées pour ou se concentrent sur le développement urbain intégré (des quartiers) ?
- Quelle est l'importance de l'activation, la participation et l'autonomisation (*empowerment*) au sein des approches intégrées du développement des quartiers défavorisés ?
- Quelle importance est accordée à la coopération entre administration, secteur privé, citoyens et autres acteurs (locaux) ?
- Quel rôle joue une approche social/territoriale au sein d'approches intégrées au développement de quartiers défavorisés ?

A Pays ayant mis en place des programmes nationaux complets pour le développement urbain intégré (des quartiers en difficulté)

Allemagne

Plusieurs formes de développement urbain intégré coexistent en Allemagne, tant à travers les différents programmes des gouvernements fédéraux, des Länder et locaux que sous forme de stratégies autonomes dans de nombreuses villes et les communes. En 2007, le ministère fédéral des Transports, de la Construction et du Développement urbain (*Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung – BMVBS*), la Conférence des ministres de la Construction et du Développement urbain (*Bau-ministerkonferenz – ARGEBAU*), l'Association allemande des villes et communes (*Deutscher Städte- und Gemeindebund – DStGB*) et l'Association des villes allemandes (*Deutscher Städtetag – DST*) ont fixé un cadre global, la *Politique Nationale de Développement Urbain (Nationale Stadtentwicklungspolitik – NSP)*. Elle vise à réunir les acteurs

et parties prenantes autour du thème de la ville et est ainsi considérée comme une plate-forme de communication, couvrant les évolutions sociales et urbaines actuelles, choisissant des approches d'actions et de solutions (y compris des projets pilotes innovants) et sert en général de base pour l'échange d'expériences. Les questions d'engagement civique, de nouvelles formes de collaboration et de participation, de cohésion sociale, de développement économique innovant, de protection du climat, du bâti et de la culture architecturale (*Baukultur*) ainsi que de coopération régionale figurent plus particulièrement parmi ses priorités (cf. NSP, en ligne). Le comité sous la direction du ministre, ainsi que des intervenants du secteur privé, du milieu universitaire, des associations et d'autres groupes sociaux en plus des partenaires de la *Politique Nationale de Déve-*

veloppement Urbain, est un élément central au suivi de cette approche politique. Un groupe de travail avec des représentants des autorités fédérales, des *Länder* et locales a par ailleurs été mis en place pour assurer le développement et la bonne communication autour de la *Politique Nationale de Développement Urbain* – au travers d'événements par exemple.

En terme de développement urbain intégré (des quartiers), les gouvernements fédéral et des *Länder* ont un rôle essentiel. Chaque année, le gouvernement fédéral établit des contrats de soutien financier avec les *Länder* à des fins d'investissement et qui sont complétés par les gouvernements des *Länder* et les collectivités locales. Ces programmes¹⁾ visent à donner un soutien aux villes afin qu'elles puissent faire face aux tâches et défis (cf. *Städtebauförderung*, en ligne). Parmi ces programmes, on trouve celui de *Réaménagement Urbain en Allemagne de l'Ouest (Stadtumbau West)*, lancé en 2004. Il soutient les municipalités des anciens *Länder* sur la base de concepts de développement intégré pour la gestion urbaine de l'évolution démographique et économique (reconversion d'anciens sites industriels et militaires, adaptation des quartiers aux normes et exigences en vigueur, etc., cf. *Stadtumbau West*, en ligne).

Également dans le cadre du développement urbain, la programme fédéral-*Länder* de *Réaménagement Urbain en Allemagne de l'Est (Stadtumbau Ost)* a été lancé en 2002 dans le but d'améliorer l'attractivité des villes en Allemagne de l'Est en consolidant leurs centres urbains, réduisant l'offre excédentaire de logements ainsi que prenant en compte les processus et effets de décroissance urbaine (*shrinking cities*). Sur la base de concepts de développement urbain intégré et d'une participation publique, les mesures incluent notamment l'identification de nouveaux usages pour des sites résidentiels, industriels, de transport et militaires, la conception d'espaces publics, l'adaptation des infrastructures urbaines aux besoins actuels ainsi que la régénération et la modernisation des bâtiments existants. Surtout, le démantèlement de bâtiments et des infrastructures à l'abandon

1) L'aide au développement urbain a contribué à la mise en oeuvre de programmes tels que la *Mesures de Rénovation et de Développement Urbains (Städtebauliche Sanierungs- und Entwicklungsmaßnahmen)*, *Protection du Patrimoine Urbain (Städtebaulicher Denkmalschutz)*, *La ville sociale – investissements dans les quartiers (Soziale Stadt – Investitionen im Quartier)*, *Restructuration urbaine dans les nouveaux Länder (Stadtumbau Ost)*, *Restructuration urbaine dans les anciens Länder (Stadtumbau West)*, *Villes et centres de quartiers actifs (Aktive Stadt- und Ortsteilzentren)*, *Petites villes et municipalités – collaboration et réseau transversaux (Kleinere Städte und Gemeinden – überörtliche Zusammenarbeit und Netzwerke)* (cf. *VV-Städtebauförderung 2012*).

est encore fréquent dans les communes est-allemandes (cf. *Stadtumbau Ost*, en ligne).

Depuis 1999, une approche plus intégrée a été mise en place avec programme fédéral-*Länder* *Quartiers à besoins spéciaux pour le développement – la ville sociale (Stadtteile mit besonderem Entwicklungsbedarf – Soziale Stadt)* développé en 2012 en *La ville sociale – Investir dans les Quartiers (Soziale Stadt – Investitionen im Quartier)*. Il vise à améliorer les conditions de vie dans les quartiers défavorisés par une approche intégrée et à briser le « cercle vicieux » d'évolutions sociales, économiques, urbaines, infrastructurelles, d'aménagement et écologiques négatives observées à de nombreux endroits. Ces objectifs doivent être atteints grâce à des formes innovantes de gestion de réseaux et de l'espace, une activation intensive et la participation des acteurs locaux – surtout des habitants – et en intégrant les différentes sources de financement. Plus précisément, il s'agira d'améliorer des conditions de logement, le cadre de vie et les espaces publics ainsi que l'infrastructure sociale, les espaces verts et les aires de jeux. Jusqu'en 2011, les structures de l'économie locale et de promotion de la santé, de la mobilité et de la culture locale ont été soutenues, ainsi que celles favorisant l'accès à l'éducation, la formation et l'intégration des immigrants (BMVBS 2011d : 26 sq.). Grâce à des investissements urbains, le programme *La ville sociale – Investir dans les Quartiers* devrait également contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la diversité d'usages, à l'amélioration de l'équité intergénérationnelle et à l'intégration de tous les groupes de la population (locale) (cf. *VV-Städtebauförderung 2012: Art 4.*). La mise en oeuvre du programme a été et est basée sur des concepts de développement intégré conjointement préparés et adaptés par les collectivités locales et les acteurs locaux.

Bien que plusieurs municipalités, dont l'autonomie est inscrite dans la Constitution, ont mis en oeuvre des modèles et programmes indépendants de développement intégré des zones urbaines (et quartiers) – telles Hambourg, Leipzig et Munich –, les programmes mentionnés ci-dessus demeurent le moteur le plus puissant de diffusion de des approches intégrées au niveau local (cf. *BMVBS/BBSR 2009*).

Bibliographie

BMVBS/BBSR – Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (BMVBS) und Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung (BBSR) im Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (BBR) (éd.) (2009) : Intégrée Stadtentwicklung in Stadtregionen. BBSR-Online-Publikation, Nr. 37/2009. Bonn (éds. : Thomas Franke, Franciska Frölich-von Bodelschwingh, Wolf-Christian Strauss, Lars Wagenknecht, Ulrich Dilger).

NSP online – Nationale Stadtentwicklungspolitik [en ligne]. O.O.
URL : http://www.nationale-stadtentwicklungspolitik.de/cln_031/sid_451AC5BABB44BD5C30CD5AE8B34828Fo/DE/Home/homepage__node.html?__nnn=true (consulté 5/2012).

Stadtumbau Ost online [en ligne]. O.O.
URL : <http://www.stadtumbau-ost.info/> (consulté 5/2012).

Stadtumbau West online [en ligne]. O.O.
URL : <http://www.stadtumbauwest.de/> (consulté 5/2012).

VV-Städtebauförderung 2012 – Verwaltungsvereinbarung Städtebauförderung 2012 über die Gewährung von Finanzhilfen des Bundes an die Länder nach Artikel 104 b des Grundgesetzes zur Förderung städtebaulicher Maßnahmen (VV Städtebauförderung 2012) vom 16.12.2011/4.4.2012.

Belgique

Un pays densément urbanisé, la Belgique a lancé depuis le début des années 1990 des programmes intégrés de développement urbain tant au niveau national que régional.

Le gouvernement fédéral et les trois régions ont chacun développé leurs propres approches, mais toutes promeuvent un développement durable des zones métropolitaines, la cohésion sociale, la modernisation des espaces publics et un renforcement de la sécurité. Dès la conception de ces approches, il a été cherché à renverser les tendances migratoires vidant les zones urbaines centrales et de renforcer ainsi leur économie. Ce n'est que récemment que la dépopulation urbaine a été limitée et transformée en une importante croissance démographique, notamment parmi la population immigrée. Alors qu'une attention particulière est toujours accordée à la concentration de problèmes dans les quartiers défavorisés, les programmes régionaux mettent aujourd'hui davantage l'accent sur le développement des centres urbains et la rénovation urbaine.

Afin de coordonner « sur le terrain » cette approche multilatérale des programmes fédéraux, régionaux et locaux – souvent combinée aux subventions européennes –, les villes ont créé des services distincts pour intégrer les différentes approches en un seul programme de développement urbain. Des accords sont conclus par la conférence interministérielle « Logement et Politique des Grandes Villes » entre le niveau national et régional.

Au niveau national, la *Politique des Grandes Villes (Groot-stedenbeleid)* a été lancée en 2000 pour soutenir les villes les plus touchées par les quartiers défavorisés. De 2000 à 2012, environ 800 millions d'euros ont été mis à disposition dans 17 villes et municipalités à travers le pays. Les contrats de ville subventionnés par l'État fédéral (*Contrat ville durable*) visent principalement à renforcer la cohésion sociale, favoriser la rénovation des logements, lutter contre le changement climatique et réduire l'« empreinte écologique », ainsi

que promouvoir l'attractivité des villes (cf. EUKN 2011 : 11 ; MVIV 2010 : 42).

D'autres initiatives de la politique fédérale de développement urbain sont notamment des programmes de médiation entre délinquants et victimes de petites nuisances, d'emploi des jeunes chômeurs de moins de 26 ans dans des projets communautaires, d'intégration des demandeurs d'asile régularisés et une coordination transversale des politiques fédérales sectorielles à l'égard des villes.

En Flandre, les *Stedenfonds (Fonds des Villes)* ont été lancés en 2003 comme levier pour élaborer des mesures innovantes, des projets pilotes ainsi que pour développer des actions complémentaires et intégrées avec et entre les différents secteurs politiques. Depuis 2007, la Région flamande a également signé des contrats avec 13 grandes villes (*Contrats de Ville, 2007–2012*). Leur objectif est de renforcer et améliorer les projets stratégiques de développement urbain ainsi que de fournir un soutien régional plus cohérent. En 2012, un processus d'évaluation a permis aux contrats de ville d'évoluer en programmes urbains plus durables et négociés. Le gouvernement flamand soutient également plusieurs projets de renouvellement urbain (*Soutien aux projets de rénovation urbaine*) : subvention de projets de renouvellement urbain durable, aides conceptuelles visant à améliorer les projets de rénovation urbaine dans l'aménagement urbain, processus participatifs, partenariats public-privé ainsi qu'une vision énergie durable. La politique urbaine en Flandre soutient par ailleurs des projets novateurs de partenariat citoyens avec un appel d'offre annuel (cf. Thuis in de stad ; EUKN 2011 : 11 ; MVIV 2010 : 51, 59 ; Vranken et al. 2001 : 29 sq. ; Burgers 2004 : 92 sq. ; Loopmans et al. 2004 : 69).

En 1994, la Région de Bruxelles-Capitale a lancé des programmes de renouvellement urbain intitulés *Contrats de quartiers* visant à développer la coopération entre la métropole et les collectivités locales au sujet des quartiers défavorisés. Chaque année, des contrats de quatre ans sont signés avec quatre nouveaux quartiers. Le premier *Contrat de quartier* a été signé en 1994, suivi d'un second en 1997. De nouveaux contrats ont été signés tous les ans depuis 1999. En plus des priorités de développement urbain et de construction telles que l'amélioration de l'offre de logements, de l'espace public et des infrastructures sociales et culturelles, la mise en œuvre des *Contrats de quartiers* a accordé un rôle plus important à la mobilisation et à la participation citoyennes ainsi qu'aux structures organisationnelles et de gestion adéquates (cf. *Contrats de Quartiers Durables* ; EUKN 2011 : 11; MVIV 2010 : 39, 59 ; Noel 2009).

Pendant de nombreuses années, la Wallonie a instauré une politique intégrée de développement urbain au travers d'actions de rénovation urbaine. Il s'agit d'une planification holistique et concertée visant à restructurer, améliorer ou réhabiliter des quartiers défavorisés afin de maintenir ou promouvoir le développement de la population locale. L'objectif est également de promouvoir leurs fonctions sociales, économiques et culturelles tout en respectant leurs caractéristiques culturelles et architecturales. L'ambition de ces *projets de quartier* est d'aboutir à des mesures concrètes sur le logement (construction/rénovation), l'aménagement des espaces publics et verts ainsi qu'à la création d'entreprises (locales). Depuis 1994, la Wallonie s'est concentrée sur les quartiers défavorisés et zones urbaines centrales identifiées comme *Zones d'Initiatives Privilégiées (ZIP)*. L'objectif de ce programme est de permettre à des budgets spécifiques de se concentrer sur la transformation des quartiers défavorisés (y compris ceux où la dégradation physique et progressive des logements a conduit à la désertion des habitants et à l'émergence de problèmes sociaux). En termes d'actions de rénovation urbaine, le taux d'intervention de la Wallonie en matière de logement est passé de 75 % à 90 %. De plus, le *projet de quartier* est un document cadre permettant l'intégration d'autres activités, tant publiques (dont la requalification de friches industrielles) que de partenariats public-privé tels que les «opérations de revitalisation urbaine». Depuis 2009, et pour la première fois, le gouvernement wallon a un ministre de la Ville (cf. EUKN 2011 : 12 ; De Brabander, 1998 : 51).

Bibliographie

- Bruxelles, Villes Durable [en ligne]. O.O.
URL : <http://www.villedurable.be> (consulté 5/2012).
- Burgers, Jack, et Jan Vranken (éds.) (2004) : How to make a successful Urban Development Programme. Experiences from nine European countries. Antwerpen : 91-93.
- Contrats de Quartiers Durables [en ligne]. O.O.
URL : <http://www.wijken.irisnet.be>
- De Brabander, Guido (1998) : Belgium. In: Euricur - European Institute for Comparative Urban Research, Erasmus University Rotterdam (éd.) : National Urban Policies in the European Union. Responses to urban issues in the fifteen member states. Eds : Leo van den Berg, Erik Braun, Jan van der Meer. Rotterdam : 36-54.
- EUKN - European Urban Knowledge Network (2011) : Urban Development in Europe. A Survey of National Approaches to Urban Policy in 15 Member States. The Hague.
- Loopmans, Maarten, Sarah Luyten et Christian Kesteloot (2004) : Urban policies in Belgium : a puff-pastry with a bittersweet aftertaste ? In : Euricur - European Institute for Comparative Urban Research, Erasmus University Rotterdam (éd.) : National Urban Policies in the European Union. Eds : Leo van den Berg, Erik Braun, Jan van der Meer. Rotterdam : 68-69.
- MVIV - Gobierno de Espana - Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. O.O.
- Noel, Françoise (2009) : La Politique de revitalisation des quartiers : à la croisée de l'action urbanistique et sociale. In : Pièree Dejemeppe et al. Bruxelles [dans] 20 ans. Bruxelles.
- Thuis in de stad [en ligne]. O.O.
URL : <http://www.thuisindestad.be> (consulté 5/2012).
- Vranken, Jan, Pascal de Decker et Inge van Nieuwenhuyze (2001) : National City Contexts, Urban Development Programmes and Neighbourhood Selections. The Flemish (Belgian) Background Report. A working paper for UGIS. Antwerpen.
- Ce texte a été en grande partie rédigé par le POD belge (Programmatorische Federale Overheidsdienst) Maatschappelijke Integratie, Armoedebestrijding, Sociale Economie en Grootstedenbeleid.

Danemark

Au Danemark, le programme de réaménagement urbain prend en compte les questions de rénovation urbaine (réhabilitation et modernisation des anciens quartiers urbains, modernisation du parc de logements), d'efficacité énergétique des bâtiments et surtout de cohésion sociale et de développement des quartiers défavorisés. Différentes stratégies politiques ont été engagées, notamment concernant les politiques de logement et foncière, la préservation du patrimoine culturel, la lutte contre le changement climatique et la réduction de l'exclusion sociale (cf. EUKN 2011 : 31 sqq. ; MVIV 2010 : 152 sqq.).

La politique de développement urbain au niveau national étant une responsabilité partagée entre plusieurs ministères (en fonction des programmes dans les domaines de la construction, du logement, de l'environnement, de l'intégration, sociale et/ou de l'intérieur), un *Comité Urbain* interministériel a été créé en 1993. Le principal fondement juridique pour le développement urbain est la loi sur l'aménagement, selon laquelle les municipalités danoises sont tenues d'établir un plan général de développement urbain (*Kommuneplan*) ainsi que des plans locaux. Les plans d'aménagement urbain varient de principes directeurs stratégiques à des concepts « classiques » de développement urbain en passant par la définition d'utilisations précises. Tous s'appuient sur des processus participatifs (cf. EUKN 2011 : 32 sqq.).

Au Danemark, les approches intégrées de développement urbain sont notamment liées au renouvellement des quartiers défavorisés. Elles s'adressent principalement aux quartiers de logements sociaux avec une forte proportion de logements datant des années 1960 aux années 1980, ainsi qu'aux vieux quartiers résidentiels du centre-ville (principalement à Copenhague). Dans les deux cas, une part de la population supérieure à la moyenne de chômeurs et de bénéficiaires d'aides sociales font partie des principaux problèmes. Ces dernières années, la proportion de réfugiés et d'immigrés a considérablement augmenté dans ces quartiers – en plusieurs endroits, ceci a été assorti de tensions sociales. Plusieurs quartiers anciens résidentiels du centre-ville sont confrontés à de graves lacunes architecturales et urbaines. Ces deux types de zones souffrent généralement d'une image négative (cf. EUKN 2011 : 32 ; Franke/Strauss 2005 : 14 ; Skifter Andersen 2002 : 8 sq. ; 2010 : 115 sqq.).

En réaction à l'émergence de ces défis spatialement concentrés, le programme territorial intégré *Kvarterløft* a été lancé en 1996 au niveau national (et pris fin en 2007). L'idée de base de ce programme était de combiner les diffé-

rentes aides sectorielles adressées à des groupes cibles et des zones spécifiques en une stratégie intégrée avec une forte participation de la communauté locale. *Kvarterløft* s'est distingué en réussissant à mettre en œuvre les trois principes une approche transversale, la coopération entre administration locale et habitants, entrepreneurs locaux et autres acteurs ainsi que leur participation au développement des quartiers (cf. Leonardsen et al. 2003 : 8). La mise en œuvre du programme a été répartie en trois phases : planification participative, exécution participative et consolidation (ibid. : 13 sq.). Environ 160 millions d'euros de fonds publics et municipaux ont été mis à disposition des douze zones participant à la première et seconde série du programme *Kvarterløft* (ibid. : 7). En parallèle à *Kvarterløft*, les programmes *Områdefornyelse* (« Zones de Renouvellement ») et *Partnerskabsprojekter* (« Projets de partenariat ») ont été lancés en 2004. Bien que disposant de moins de fonds, ces programmes ont été conçus afin de poursuivre – en principe – la stratégie initiée par *Kvarterløft*. À partir de 2007, les initiatives intégrées de développement urbain *Kvarterløft* et *Områdefornyelse* ont été menées sous la dénomination commune *Områdeløft* (City of Copenhagen 2007 : 4).

En octobre 2010, *Områdeløft* a été remplacé par une nouvelle « Stratégie Ghetto » (*ghetto-strategi*). Une point fort de cette nouvelle approche était de parvenir à une plus grande diversité dans la structure sociale au sein des 29 zones du programme. Parmi d'autres politiques, ceci devait être mis en œuvre à travers une stratégie d'attribution de logements socialement juste, une plus grande diversité d'offre de logements à la vente et en location, ainsi que la réduction des allocations pour les immigrés en provenance des pays hors UE et des réfugiés dans les quartiers défavorisés. Les projets architecturaux et urbains comprennent entre autres des améliorations de l'environnement résidentiel afin d'accroître l'attractivité des quartiers défavorisés, des mesures pour la rénovation et la modernisation, ainsi que la destruction stratégique de logements. Dans le domaine de l'intégration sociale – parmi d'autres activités et projets pour les personnes défavorisées et afin de promouvoir un soutien social aux enfants et jeunes –, des garderies et écoles bilingues ont par exemple été mises en place. Une grande importance a été accordée à la formation linguistique, notamment pour les parents. La formation, l'emploi et le placement sur le marché du travail régulier étaient les principaux aspects qui expliquent l'établissement de centres pour l'emploi dans tous les quartiers défavorisés. Ces mesures et projets ont été soutenus par une présence policière accrue, une augmentation des caméras de sur-

veillance dans les espaces publics et une accélération des processus d'application de la loi dans tous les quartiers concernés (Social- og Integrationsministeriet s.a.).

Un programme intégré qui traite de tous les défis des quartiers (défavorisés) est considéré comme une condition essentielle au développement urbain (des quartiers) (MVIV 2010 : 166). En novembre 2011, le gouvernement de centre-gauche au pouvoir depuis septembre 2011 a acté en faveur d'un nouveau cadre d'action qui se concentre sur des investissements importants pour les mesures de réaménagement.

Bibliographie

BMVBS – Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (éd.) (2012) : Sicherung tragfähiger Strukturen für die Quartiersentwicklung im Programm Soziale Stadt. Reihe Forschungen, Heft 153. Berlin.

City of Copenhagen. The Technical and Environmental Administration (éd.) (2007) : Områdeløft in Copenhagen. Copenhagen.

EUKN – European Urban Knowledge Network (2011) : Urban Development in Europe. A Survey of National Approaches to Urban Policy in 15 Member States. The Hague.

Franke, Thomas, et Wolf-Christian Strauss (2005) : Management gebietsbezogener integrativer Stadtteilentwicklung. Ansätze in Kopenhagen und Wien im Vergleich zur Programmumsetzung « Soziale Stadt » in deutschen Städten. Difu-Materialien 8/2005. Berlin.

Leonardsen, Lykke, Lasse Matthiessen, Jakob Klint, Gertrud Jørgensen, Gerdt Larsen et Kim Spiegelberg-Larsen (2003) : The Danish Neighbourhood Regeneration Programme. Kvarterløft in Copenhagen. The Copenhagen report of the ENTRUST study. August 2003 [en ligne]. O.O. URL : <http://ensure.org/entrust/cases/copenhagen/> (consulté 3/2005).

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. O.O.

Skifter Andersen, Hans (2010) : Contextualising ethnic residential segregation in Denmark: welfare, housing and immigration. In : Roger Andersson, Hanna Dhalmann, Emma Holmqvist, Timo M. Kauppinen, Lena Magnusson Turner, Hans Skifter Andersen, Susanne Søholt, Mari Vaattovaara, Katja Vilkkama, Terje Wessel, Saara Yousfi (2010) : Immigration, housing and segregation in the Nordic welfare states. Department of Geosciences and Geography, Faculty of Science, University of Helsinki : 81–123.

Skifter Andersen, Hans (2002) : Can Deprived Housing Areas Be Revitalised ? Efforts Against Segregation and Neighbourhood Decay in Denmark and Europe. Urban Studies 39 (4) 2002.

Socialministeriet (2010) : Ghettoen tilbage til samfundet. København.

Social- og Integrationsministeriet (s.a.) : De 32 initiativer i regeringens ghetto-strategi [en ligne]. O.O. URL : <http://www.sm.dk/data/Dokumentertilnyheder/2010/Oversigt%20over%20initiativer%20i%20ghettostrategien.pdf> (consulté 2/2012).

Finlande

Les questions clés pour une politique de développement urbain intégré en Finlande sont notamment l'amélioration de la compétitivité économique, la sécurité d'emploi et le renforcement du marché du travail, l'amélioration qualitative des espaces publics, des zones résidentielles et de l'environnement urbain, ainsi que les questions de mobilité et de connexion entre les différents quartiers. Ce faisant, la CHARTE DE LEIPZIG est considérée comme une ligne directrice et de référence importante pour la mise en œuvre d'approches adéquates au niveau national, régional et local (cf. MVIV 2010 : 216; Sisäasiainministeriö 2007). Ceci est accompagné au niveau national par un comité de pilotage central – le Comité interdépartemental finlandais pour la politique urbaine – qui est chargé de renforcer le réseau des villes finlandaises, coordonner les approches intégrées de développement urbain, suivre la mise en œuvre des différentes politiques, assurer la coopération entre les autorités nationales et les zones urbaines, ainsi qu'en général créer une plate-forme d'échange d'expériences (cf. TEM 2011).

Au niveau national, la Finlande a lancé en 2008 le programme territorial de revitalisation des banlieues

Lähiöohjelma et l'a mis en œuvre dans 12 villes (45 quartiers) jusqu'à fin 2011. En collaboration avec les collectivités locales, le secteur tertiaire et les habitants, l'objectif global de ce programme est d'améliorer la compétitivité des quartiers, changer leur image, renforcer l'identité locale et éviter la ségrégation et la discrimination (cf. ARA, Ympäristöministeriö 2008 : 5 sqq.). À cet effet, les quartiers urbains ont été appréhendés en tant que points d'intervention stratégiques pour un développement urbain intégré, prenant en compte l'action politique de la pratique locale. Les objectifs étaient d'améliorer les conditions de vie dans ces quartiers, la participation des habitants, construire des réseaux, différencier structure sociale et offre de logements, intégrer les différents groupes sociaux, renforcer l'économie locale et améliorer les infrastructures, créer des emplois et possibilités d'emploi, soutenir l'éducation et la formation, réhabiliter et moderniser certains bâtiments existants, améliorer l'environnement urbain, les espaces ouverts et publics, renforcer le sentiment de sécurité, améliorer les liaisons de transport (transports publics locaux, vélo) ainsi que les relations publiques (cf. Ympäristöministeriö 2008 : 9 sqq.).

Au niveau local, la ville d'Helsinki a entamé en 2006 une

approche similaire sous le titre « Renaissance des banlieues » (*Esikaupunkien Renessa*, cf. Helsingin kaupunki). La poursuite du programme *Lähiöohjelma* ou d'approches similaires est actuellement à l'étude.

En plus de ce programme, un grand nombre de politiques abordent le développement urbain en Finlande au niveau national. Parmi celles-ci, une politique métropolitaine (*Metropolipolitiikka/Suurten kaupunkiseutujen*) lancée en 2007 par le ministère de l'Intérieur aborde des questions de compétitivité économique, de marché du travail, d'aménagement urbain et de planification de la mobilité ainsi que d'autres sujets tels que la politique municipale de logement, la ségrégation et de l'immigration. Elle intègre également l'expérience acquise au cours de la mise en œuvre de l'initiative communautaire européenne *URBAN I et II* dans la région d'Helsinki-Vantaa (cf. Sisäasiainministeriö 2006 : 32 sqq.). Parallèlement, la politique de la ville a été étendue aux villes de taille moyenne. Il est également prévu d'instaurer au niveau national des accords à valeur quasi-contractuelle avec différentes régions métropolitaines basés sur des « lettres d'intention » concernant des projets liés au développement urbain (cf. Valtiontalouden tarkastusviraston 2011 : 7 sqq.). Par ailleurs, une augmentation de 5 % à 10 % de la part de la dimension urbaine dans l'utilisation des fonds structurels européens est actuellement à l'étude dans le but de renforcer les régions métropolitaines.

L'échelon régional joue également un rôle important en Finlande. La plupart des villes finlandaises étant relativement petites, la politique de la ville en Finlande tend à faire partie d'approches politiques régionales ou rurales en de nombreux endroits. Les régions où sont situées les grandes villes sont considérées comme particulièrement importantes. Dans le cadre du *Programme de Centre d'Expertise* et du *Programme de Centre régional*, l'accent a été mis sur la capacité de concurrence économique internationale par le biais d'une « combinaison de politiques » intégrée canalisant les investissements du gouvernement vers les zones métropolitaines à travers des stratégies de développement régional (cf. OSKE, VM 2010, RCP).

Bibliographie

- Helsingin kaupunki – kaupunkisuunnitteluvirasto : Esikaupunkien Renessanssi [en ligne]. O.O. URL : <http://www.esikaupunki.hel.fi/> (consulté 2/2012).
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. O.O.
- OSKE – Osaamiskeskusohjelma : Centre of Expertise – The key to successful cooperation [en ligne]. O.O. URL : http://www.oske.net/en/centres_of_expertise/ (consulté 2/2012).
- RCP – Regional Centre Programme : Expertise – Specialisation – Co-operation – Networking – Vitality – Welfare [en ligne]. O.O. URL : <http://www.intermin.fi/intermin/hankkeet/aky/home.nsf/pages/indexeng> (consulté 2/2012).
- Sisäasiainministeriö – Sisäasiainministeriö/Alueiden ja hallinnon kehittämisosasto (2007) : Mitä Leipzigin prosessin jälkeen: eurooppalaisten yleisperiaatteiden hyödyntäminen Suomen kaupunkien kehittämisessä. Muistio OV/26.10.2007 [en ligne]. O.O. URL : http://www.tem.fi/files/18187/leipzigin_peruskirjan_hyodyntaminen_26102007.pdf (consulté 2/2012).
- Sisäasiainministeriö – Sisäasiainministeriö/Alueiden kehittäminen (éd.) (2006) : Suurten kaupunkiseutujen Poliittikakokonaisuus. Helsinki.
- TEM – Työ- ja elinkeinoministeriö (2011) : Kaupunkipolitiikan yhteistyöryhmä. 3.11.2011 [en ligne]. O.O. URL : http://www.tem.fi/files/31099/Kaupunkipolitiikan_yhteistyoryhman_asettamispaatos.pdf (consulté 2/2012).
- Valtiontalouden tarkastusviraston (éd.) (2011) : Kaupunki- ja metropolipolitiikka. Tuloksellisuustarkastuskertomus 224/2011. Helsinki.
- Ympäristöministeriö – Ministry of the Environment (éd.) (2008) : Lähiöistä kaupunginosiksi. Lähiöohjelma 2008 – 2011. Ympäristöministeriön Raportteja 17/2008. Helsinki.

France (avec étude de cas à Lyon – Pentès de la Croix-Rousse)

En France, les approches intégrées à la rénovation urbaine visent à promouvoir les centres-villes, moderniser le parc immobilier existant, favoriser la mixité sociale au sein des populations urbaines et améliorer les conditions de vie dans les quartiers défavorisés. Celles-ci ont tendance à se concentrer sur le développement au sein des villes et sur la réduction de consommation de terrains vierges pour la construction de logements en banlieue. Plus spécifiquement, la politique du logement, le développement durable et la réduction de l'exclusion sociale sont étroitement associés (MVIV 2010: 225 sq.)¹⁾.

Une politique de développement urbain explicitement intégrée a été mise en place au niveau national par le Ministère de la ville. Coordonné par ce ministère, la *Politique de la ville* se concentre principalement sur l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers défavorisés ainsi que sur la réduction des inégalités socio-spatiales dans les zones urbaines (Ministère de la ville 2011b). Environ 2 400 quartiers sont concernés, y compris 751 zones urbaines défavorisées dites « sensibles » (*Zones Urbaines Sensibles – ZUS*). Cette politique concerne essentiellement les grands ensembles construits durant les années 1960 et 1970 dans les banlieues des (grandes) villes. Ils sont caractérisés par une uniformité architecturale, une mono-fonctionnalité et un manque d'infrastructures. Initialement conçues comme des « cités dortoirs » modernes, les banlieues concentrent maintenant des groupes de population défavorisés, dont beaucoup sont issus de l'immigration (Ministère de la ville 2011a et 2011b, voir aussi Neumann 2006 : 2 sqq. ainsi que stadt + raum, s.a. : 26 sq.).

Les problèmes complexes dans ces zones – ainsi que dans les quartiers défavorisés des centres-villes – sont abordés dans le cadre de la *Politique de la ville*. Fondée dans les années 1980 avec différents impératifs, elle est mise en œuvre au moyen d'une approche politique intégrée et exhaustive. Elle s'appuie sur les *Contrats Urbains de Cohésion Sociale (CUCS)* qui ont une durée maximale de trois ans et sont approuvés par le gouvernement et les municipalités concernées. Dans la plupart des cas, les collectivités locales telles que la Région, le Département ou les établissements de coopération intercommunale sont impliqués dans les *CUCS* en fonction de leurs compétences. Toutefois, les *CUCS* ne sont pas pris en charge financièrement dans un premier

temps car ils constituent la base pour la coordination et le renforcement des moyens gouvernementaux ainsi que pour des demandes à des mesures spécifiques et des fonds supplémentaires provenant de programmes gouvernementaux et de budgets municipaux. Sur la base des plans d'action locaux, ils se concentrent sur la transformation des quartiers défavorisés à travers des activités et projets en matière d'éducation et pour la jeunesse, de formation et d'emploi, de logement et de cadre de vie, de santé, d'économie, de culture, de sécurité et de prévention contre le crime (cf. CUCS) – le tout avec une approche socio-spatiale. Dans la mise en œuvre locale de la *Politique de la ville*, ils prennent également en compte d'autres acteurs tels que les associations de logement et de commerçants ainsi que les habitants (cf. Ministère de la ville 2011a et 2011b).

Au niveau national, tous les ministères impliqués font partie du Comité interministériel des Villes (CIV). Sous les auspices du Premier ministre, ce comité est appelé à se prononcer deux fois par an sur l'élaboration des programmes et des allocations financières (Ministère de la ville 2011a). Il est organisé par le Secrétariat général du CIV (SG-CIV) qui supervise également la mise en œuvre des programmes de deux agences gouvernementales : l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (ACSE). L'ANRU coordonne la mise en commun des ressources pour la rénovation urbaine à travers le *Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU)* – € 40 milliards de budget pour 530 quartiers) et le *Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD)*. L'agence sert également de point de contact pour la mise en œuvre au niveau local de ces programmes. L'ACSE réunit au niveau national les thématiques de travail social, éducation, prévention de la criminalité, économie et emploi ainsi que de l'intégration en travaillant en étroite collaboration avec l'ANRU. Le suivi et l'évaluation de la *Politique de la ville* sont réalisés par l'Observatoire National des Zones Urbaines Sensibles (ONZUS) (cf. MVIV 2010 : 227 sqq. ; Ministère de la ville 2011a et c).

1) Les segments de l'article ne faisant pas référence à d'autres sources sont basés sur des entretiens in-situ réalisés auprès des fonctionnaires et acteurs locaux du quartier.

Implémentation de la Politique de la ville : l'étude de cas de Lyon-Pentes de la Croix-Rousse

Les Pentès de la Croix-Rousse sont un ancien quartier ouvrier situé dans le centre-ville de Lyon avec une forte densité structurelle et une large population. Sa situation topographique (plateau au sommet d'une colline) a conduit à deux tendances différentes. Un processus de gentrification dans la partie nord de la zone a modifié la structure économique locale et a conduit à un déplacement important de population. L'emplacement sur la colline – accessible par des rues étroites et des escaliers raides – porte les traits des quartiers défavorisés: faibles revenus, forte proportion de travailleurs précaires et chômeurs, assistés sociaux, parents seuls et étrangers aux permis de séjour incertains, ainsi qu'insécurité prononcée notamment en raison du trafic de drogue dans le quartier. De la région Rhône-Alpes, les Pentès de la Croix-Rousse sont la zone où l'immigration est la plus importante. En même temps, elles sont aussi un lieu de résidence privilégié de la jeune classe moyenne – dont beaucoup dans les milieux de l'art et du théâtre.

Le quartier doit également faire face à des problèmes architecturaux et urbains. Dans la plupart des bâtiments relativement élevés (hauteur d'origine des étages de quatre mètres ou plus), les propriétaires ont construit des étages supplémentaires. Cela a amené une augmentation de la population dans les Pentès de la Croix-Rousse sans nouvelle construction. Les rues étroites sont une cause de problèmes de circulation et pour certains groupes de population comme les personnes âgées, le quartier est difficile d'accès en raison de sa topographie. La mixité sociale dans ce quartier est donc dans une large mesure déterminée par ses caractéristiques géographiques. Il y a un mouvement élevé de la population, 60 % de la population locale étant remplacée tous les cinq ans. Bien qu'aucune étude détaillée permettant de comprendre quels groupes de population migrent le plus, les acteurs locaux observent que le bruit (quartier de divertissement) et/ou les problèmes de sécurité (drogue) sont les principales raisons pour lesquelles les jeunes familles quittent le quartier. Un des plus forts potentiels des Pentès de la Croix-Rousse est un fort esprit de communauté ainsi que son grand nombre d'institutions civiques et sociales et d'organisations locales.

Pour la mise en œuvre de la *Politique de la ville* de Lyon, un CUCS a été instauré entre l'Etat français, la région Rhône-Alpes, le Département du Rhône, le Grand Lyon (Grand Lyon, Communauté urbaine de Lyon) et la ville de Lyon. Sur la base de programmes spécifiques, des objectifs ont été fixés pour les dix zones retenues à Lyon. Pour les Pentès de la Croix-Rousse, il s'agit de :



- la préservation de la structure sociale, notamment à travers une politique du logement social,
- du développement des Pentès de la Croix-Rousse en un quartier agréable à vivre,
- du développement de l'économie locale,
- la prise en compte des besoins des groupes fragiles.

Du point de vue des acteurs locaux, la question cruciale est le maintien de la structure sociale actuelle et sa mixité, ainsi que l'atténuation des processus de gentrification avec ses effets probables de déplacement. Dans l'ensemble, il est également important de surmonter l'image négative des Pentès de la Croix-Rousse comme première étape vers un développement des chances pour les habitants.

En termes d'organisation, le programme est principalement exécuté par des bureaux locaux dans chaque zone (Missions, cf. CUCS : 97). Selon les personnes interrogées, le bureau des Pentès de la Croix-Rousse et toutes les Mission

Quartiers Anciens en charge des quartiers anciens de Lyon sont de facto les autorités les plus importantes pour l'organisation (sphères politiques et administratives, acteurs, ressources financières). Cela est dû au fait que la structure administrative et les tâches sont réparties entre la zone métropolitaine (principalement la construction et les infrastructures), la ville de Lyon (questions sociales, etc.) et les neuf quartiers (arrondissements). Il n'y a donc que peu de travail en commun – au contraire, chaque administration demeure responsable de ses différents domaines d'activité.

La mise en œuvre des *CUCS* est pilotée par un comité directeur composé de représentants de la ville de Lyon, du Grand Lyon, de la région Rhône-Alpes et du département du Rhône, ainsi que de chaque quartier. Il tient une réunion deux fois par an (cf. *CUCS* : 96). L'organisation d'une coordination transversale incombe à la Direction du développement territorial qui est également responsable de la mise en œuvre des *CUCS* à Lyon. Un comité transversal et multi-acteurs se réunit une fois par an (*programmation*) pour juger des politiques et de la pertinence des projets proposés par la Mission.

De plus, des conseils de quartier bénévoles ont également été instaurés dans ces zones, composés de citoyens et d'autres acteurs impliqués dans le développement local, y compris les points de contact locaux pour l'administration. Dans le cas des Pentes de la Croix-Rousse, la municipalité fait appel au Conseil de quartier lors des cinq à six réunions annuelles dans le cadre de la participation aux processus de planification. Des réunions entre la Mission et les initiatives locales, les associations et les acteurs sont également régulièrement organisées afin d'identifier les besoins et d'ajuster les projets si nécessaire. En général, une distinction doit être faite entre la participation plus active des acteurs professionnels ou des institutions/organisations et la participation des habitants du quartier. Bien que la mobilisation relativement importante et la participation aux Pentes de la Croix-Rousse aient un rôle « pionnier » à l'échelle de la ville, il y a encore à Lyon un fort potentiel de développement dans ce domaine.

Toutefois, au moment où les projets de l'administration n'ont pas encore été achevés et afin d'aller au-delà d'une simple politique d'information municipale, il est nécessaire d'intensifier la participation des habitants. En général, les acteurs locaux voudraient évoluer d'une approche descendante traditionnelle à des structures de gouvernance plus participatives, tout en gardant à l'esprit la gestion et le financement de la *Politique de la Ville* de Lyon.

En conclusion, l'approche française aux quartiers défavorisés est complexe et intégrative grâce au *CUCS* qui prend en compte la quasi-totalité des éléments de la CHARTE DE LEIPZIG. En même temps, cette complexité peut aussi devenir une faiblesse dans la mesure où les compétences entre autorités nationales et locales, ainsi qu'entre autorités locales elles-mêmes, ont besoin d'être clarifiées. La diversité des acteurs et échelons impliqués dans les *CUCS*, et le fait que des financements supplémentaires ne peuvent être créés que sur la base de ces accords, conduit à un risque élevé de voir les effets des processus de renouvellement et de participation rester lettre morte en raison des longs processus d'approbation.

Bibliographie

- Badinter, Robert (2011) : La politique de la ville : bilan et voies d'évolution des politiques de rénovation et de revitalisation urbaines. Promotion. École Nationale D'Administration. O.O.
- CUCS* – Contrat Urbain de Cohesion Sociale de Lyon 2007–2009. Lyon 2007.
- DPSA/Grand Lyon (2008) : Politique de la ville: les principaux repères. Lyon. durch stadt + raum. Verein für raumbezogene Sozialforschung im Auftrag der Arbeiterkammer Wien (s.a.) : Städtestrategien gegen Armut und soziale Ausgrenzung. Herausforderungen für eine sozialverträgliche Stadterneuerungs- und Stadtentwicklungspolitik [en ligne]. Wien. URL : http://wien.arbeiterkammer.at/pictures/d22/Stadtstrategien_gegen_Armut.pdf (consulté 3/2012).
- Lefèvre, Christian (2004) : France : metropolitan areas as new « reference territories » for public policies. In: Euricur – European Institute for Comparative Urban Research, Erasmus University Rotterdam (éd.) (2004) : National Urban Policies in the European Union. Eds : Leo van den Berg, Erik Braun, Jan van der Meer. Rotterdam : 74–75.
- Mairie de Lyon (éd.) (s.a.) : Projet de Quartier Lyon Croix-Rousse. 2007–2009 Vers un Quartier où l'on vit mieux ensemble. Lyon.
- Ministère de la ville (2011a) : « Politique de la ville » : Taking action for the social cohesion of cities [en ligne]. O.O. URL : <http://www.ville.gouv.fr/?politique-de-la-ville-taking> (consulté 3/2012).
- Ministère de la ville (2011b) : Qu'est-ce que la politique de la ville ? [en ligne]. O.O. URL : <http://www.ville.gouv.fr/?1-essentiel-de-la-politique-de-la> (consulté 3/2012).
- Ministère de la ville (2011c) : Les missions du SG CIV [en ligne]. O.O. URL : <http://www.ville.gouv.fr/?missions,199> (consulté 3/2012).
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. O.O.
- Neumann, Wolfgang (2006) : Gesellschaftliche Integration gescheitert ? Stadtpolitik in Frankreich vor Herausforderungen in einer neuen Dimension. In : Deutsch-Französisches Institut (éd.) : Aktuelle Frankreich-Analysen Nr. 21. Januar 2006. Ludwigsburg.

Irlande

En 2003, le gouvernement irlandais a adopté la *National Spatial Strategy 2002 – 2020 (NSS)*. Ce cadre de planification nationale est placé sous la responsabilité du Ministère de l'Environnement, de la Communauté et Collectivités locales (*Department of the Environment, Community and Local Government*). Il cherche à aboutir par une approche intégrée à un développement social, économique et structurel équilibré des zones urbaines et rurales irlandaises. Les différentes régions devraient être développées de manière compétitive, en fonction de leurs points forts et des performances. Un réseau de grandes priorités d'aménagement du territoire – en passerelles (« gateways », neuf grandes et moyennes villes) et pôles (« hubs », 18 villes) – a été identifié afin d'améliorer leur attractivité en termes de conditions de vie et de travail. La mise en œuvre de la stratégie est effectuée par des plans(-cadres) nationaux, régionaux et locaux (*NDP – National Development Plan 2007 – 2013, Regional Planning Guidelines, Integrated Planning Frameworks*) (Department of the Environment and Local Government s.a.).

Au niveau national, la mise en œuvre de la stratégie est soutenue et accompagnée par l'initiative *Revitalising Areas by Planning, Investment and Development (RAPID)* lancée en 2001 par le gouvernement irlandais. Gérée par le Ministère de l'Environnement, de la Communauté et des Collectivités locales, ce programme vise à concentrer les fonds publics du *NPD* subsistants sur les 52 zones urbaines et villes de province les plus défavorisées en Irlande. Le programme *RAPID* ne dispose que de moyens propres limités pouvant être utilisés pour de petits projets visant à améliorer l'infrastructure bâtie et sociale dans les zones cibles (tels que la construction de terrains de jeux, l'amélioration de la sécurité routière, le soutien aux initiatives de santé). Pour chaque territoire, une équipe transversale de mise en œuvre (*Area Implementation Team – AIT*) a été créée afin d'élaborer un plan de mise en œuvre du programme avec la participation d'organismes publics, de partenariats locaux ainsi que des habitants (cf. Fahey et al 2011 : 26 ; Fitzpatrick/Associates 2006 ; Pobal).

Cette approche territoriale est une réponse au développement économique dynamique mais inégal des années 1990, qui n'a pas bénéficié à l'ensemble des régions et zones urbaines du pays. Des zones abandonnées manquant d'infrastructures et d'investissement, et marquées par le chômage et la pauvreté sont situées en particulier à Dublin et ses alentours (*Greater Dublin*), territoire qui abrite environ 40% de la population nationale. La plupart de ces zones se trouvent dans les centres-villes et les zones périphériques.

À l'échelle locale, la mise en œuvre de la *NSS* a joué un rôle clé dans la rénovation urbaine, principalement dans les quartiers défavorisés et dans des logements sociaux. En tant que telle, la rénovation urbaine en Irlande cherche à progresser vers une approche intégrée et ne limite pas son champ d'action à des mesures structurelles, mais prend également en compte des questions telles que l'emploi et la formation, la cohésion sociale, l'école et l'éducation, la prévention du crime, l'économie locale (Instituto Universitario de Urbanística de la Universidad de Valladolid 2010 : 34). Les zones défavorisées étant souvent situées à proximité des zones urbaines importantes et centrales, il est prévu que leur développement contribuera à la qualité urbaine globale (cf. Department of the Environment, Heritage and Local Government/Forfás 2006 : 122).

Le développement de quartiers défavorisés en Irlande s'appuie sur plusieurs années d'expérience. Depuis la fin des années 1990, les Plan Territoriaux Intégrés (*Integrated Area Plans – IAP*) basés sur un concept élaboré par le ministère du Logement et de la Rénovation Urbaine (*Ministry for Housing and Urban Regeneration*) ont été élaborés avec la participation des habitants et d'initiatives locales (cf. Bannon 2004 ; Entrust 2003). Des partenariats locaux (incluant habitants, institutions et organismes sociaux, administrations locales, etc) sont mis en place pour l'élaboration et la mise en œuvre d'un *IAP*. Ceux-ci devraient mobiliser les intérêts locaux et les parties prenantes ainsi que lancer des processus ascendants dans le quartier auquel le gouvernement a donné son aval (cf. Entrust 2003 : 13). La régénération urbaine dans les quartiers défavorisés a également pendant longtemps été soutenu et accompagné d'incitations fiscales à l'investissement privé dans la construction ou modernisation de logements (cf. Norris/Gkartios 2009 ; Fahey et al. 2011 : 26 sq.). Introduite au début des années 1980, ces avantages fiscaux ont entre-temps été supprimés (MVIV 2010 : 340).

En Irlande, les éléments clés pour une revitalisation urbaine intégrée réussie sont (MVIV 2010 : 352) :

- l'inclusion des parties prenantes locales, des habitants et des acteurs économiques,
- la participation des services commerciaux, éducatifs et sociaux,
- fournir des logements privés, sociaux et abordables,
- mettre l'accent sur les mesures de développement urbain.

Bibliographie

Bannon, Michael J. (2004) : Irish Urbanisation : Trends, Actions and Policy Challenges. PEB (Planning and Environmental Policy Research Series) Working Paper 04/03 [en ligne]. Dublin. URL : <http://www.ucd.ie/gpep/research/archivedworkingpapers/2004/04-03.pdf> (consulté 2/2012).

Department of the Environment and Local Government (s.a.) : The National Spatial Strategy 2002 – 2020. People, Places and Potential. Summary Guide. Dublin.

Department of the Environment, Heritage and Local Government/Forfás (2006) : Implementing the NSS. Gateway Investment Priorities Study. Final Report. Dublin.

Entrust (éd.) (2003) : Urban Regeneration in the City of Dublin : Partnership structures and integrated area planning. Final Draft of the Dublin Case Study [en ligne]. Dublin/Maynooth. URL : <http://www.ensure.org/entrust/cases/dublin/index.htm> (consulté 2/2012). O.O.

Fahey, Tony, Michelle Norris, Desmond McCafferty et Eileen Humphreys (2011) : Combating Social Disadvantage in Social Housing Estates : The policy implications of a ten-year follow-up study. Combat Poverty Agency, Working Paper Series 11/02.

Fitzpatrick and Associates (2006) : Evaluation of the RAPID (Revitalising Areas Through Planning, Investment and Development) Programme. Dublin.

Instituto Universitario de Urbanística de la Universidad de Valladolid (éd.) (2010) : Integrated Urban Regeneration in Europe. Summary Document. Valladolid.

MVIV – Gobierno de España – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. O.O.

Norris, Michelle, et Menelaos Gkartios (2009) : Fiscal Incentives for Property Led Urban Regeneration in Ireland: a longitudinal review of impacts. Paper presented to the European Network for Housing Research Conference : Changing Housing Markets: Integration and Segmentation. Working group 11 – Metropolitan housing policies: balancing between housing and urban challenges. Prague, 28.6.2009 – 1.7.2009.

Pobal : RAPID [en ligne]. O.O. URL : <https://www.pobal.ie/Funding%20Programmes/Rapid/Pages/Background.aspx> (consulté 2/2012).

Italie

Jusque dans les années 1980, la rénovation urbaine en Italie consistait essentiellement en la restauration d'éléments singuliers de la ville. Il a fallu attendre les années 1990 pour qu'une approche intégrée à la rénovation urbaine soit davantage adoptée et mise en œuvre (Sartorio 2009 : 397 sq.), tenant compte du concept de développement urbain mis en avant par l'Union européenne et la recherche d'une approche globale avec un accent sur le développement économique et la cohésion sociale. Cette nouvelle approche intégrée traite spécifiquement de la rénovation d'anciens bâtiments, la modernisation du parc de logements, la revitalisation sociale et économique des quartiers en difficulté (y compris par une gestion expérimentale et innovante et des processus de participation) ainsi que de l'offre de services et d'infrastructures de base (MVIV 2010 : 356 sq.). Cette nouvelle approche a été expérimentée dans les villes italiennes dans le cadre des initiatives communautaires *URBAN I* (1994–1999) et *URBAN II* (2000–2008) (Sartorio 2009 : 398 sq. ; Sept 2008).

L'Italie n'a toujours pas de politique nationale précise en matière de développement urbain (MMR 2009 : 28 ; Nicis/EUKN 2008 : 45). Toutefois, la rénovation et le développement urbains ont été soutenus à travers des programmes intégrants depuis les années 1990, d'abord par le *CER* (Comité National du Logement), puis par le *Dipartimento per il Coordinamento dello Sviluppo del Territorio* (Département de Coordination du Développement Régional du Ministère des Travaux Publics) et désormais par le *Ministero delle Infrastrutture e dei Trasporti* (Ministère de l'Équipement et

des Transports). Parallèlement, plusieurs programmes successifs ont été initiés et mis en œuvre. Ces programmes novateurs promouvant des approches intégrées innovantes au changement et développement urbains sont communément appelés *Programmi Complessi*.

Les *Programmi di riqualificazione urbana (Priu)* et les *Programmi di recupero urbano (PRU)* faisaient partie de la première génération de programmes intégrés lancés en 1994. Ils traitaient de la rénovation de logements publics à l'abandon ainsi que de zones urbaines désindustrialisées. Des initiatives sociales et économiques ont également été mises en place en plus de mesures d'aménagement et d'équipement urbains. Par ailleurs, les premiers partenariats public-privé ont également été expérimentés (MVIV 2010 : 360).

Lancés en 1997 et maintenant à leur troisième tour, les *Contratti di Quartiere* visent à réduire l'exclusion sociale et améliorer la qualité de vie dans le parc de logements sociaux. Les directives des *Contratti* soulignent entre autres la pertinence des politiques sociales et de l'emploi, des opérations visant à améliorer l'infrastructure urbaine ainsi que de l'accessibilité et de la mobilité locale. La participation des habitants du quartier a également une grande importance (cf. MVIV 2010 : 360 ; Zajczyk et al. 2005 : 19 sq. ; Mingione et al. 2001 : 9 sq. ; Bevilacqua et al. 2000 : 28 sq.).

Lancés en 1998, les *Programmi di recupero urbano e di sviluppo sostenibile (PRUSST)* cherchent à accomplir un développement économique et social en zones urbaines et à échelle régionale plutôt qu'en quartier urbain.

Urban Italia (2001–2007) et *Porti & Stazioni* (depuis 2002) appartiennent à la deuxième génération de programmes intégrés de développement urbain. Par rapport aux programmes précédents, ils mettent davantage l'accent sur la revitalisation sociale et économique des villes et quartiers déshérités. Les 20 meilleurs programmes de rénovation urbaine qui n'avait pas été accordé un financement *Urban II* ont été ajoutés au programme *Urban Italia*. Les mesures mises en œuvre sont notamment de rénovation, construction, formation et soutien scolaire, des activités sociales et culturelles ainsi que la participation des habitants. Plus des deux tiers des fonds associés à *Urban Italia* ont été fournis par des investisseurs privés et des organismes publics locaux (cf. Sept 2008). Outre sa priorité de financement des équipements de transport, le programme *Porti & Stazioni* favorise la régénération des quartiers à proximité des installations portuaires et gares en déclin économique, touchés par l'exclusion sociale ainsi que des problèmes urbains et environnementaux (voir MVIV 2010 : 360).

La dernière génération des *Programmi Complessi* soutiennent des méthodes innovantes de développement urbain et régional ainsi que de renforcement du rôle des villes en tant que catalyseurs de réseaux régionaux durables de compétitivité et de cohésion. Les deux principaux programmes sont *Sviluppo integrato sistemi territoriale multi azione (SISTeMA)* et *Piano strategico/Piano urbano della mobilità (PS-PUM)*. Les programmes les plus récents ne sont plus destinés à la promotion d'investissements publics mais se concentrent plutôt sur le soutien aux villes dans la mise en place de plans stratégiques adaptés à leurs conditions locales (MVIV 2010 : 357).

En conclusion, on peut dire que les programmes nationaux en Italie sont passés d'une approche sectorielle (notamment concernant le renouvellement urbain du parc de logements au début des années 1990) à la promotion d'une approche intégrée axée sur le développement urbain de quartier (Colantonio/Dixon 2009 : 47). Cette évolution a eu lieu dans un contexte d'écart croissants depuis les années 1980 entre les groupes de population les plus riches et les plus pauvres. D'un point de vue spatial, ceci se reflète dans la fracture entre le Nord et le Sud du pays, mais est également observée au sein des villes italiennes. Les raisons de ce processus se trouvent dans des mouvements de périurbanisation, gentrification, polarisation et marginalisation ainsi qu'un écart croissant des revenus. En conséquence, le

nombre de quartiers défavorisés dans plusieurs types de territoires a également augmenté. Ceux-ci sont souvent situés dans les anciens quartiers du centre-ville ou les centres historiques, les quartiers précédemment ouvriers coupés du reste de la ville par des barrières géographiques (ferroviaires, portuaires et zones industrielles), mono-fonctionnels de logements sociaux à la périphérie des villes, ainsi que dans les zones désindustrialisées et les anciens sites portuaires (cf. Borlini et al. 2005 : 3 sq. ; Sept 2008 ; Colantonio/Dixon 2009 : 47 sqq. ; Evangelisti 2010).

Les facteurs suivants sont considérés comme déterminants pour le développement urbaine intégrée (des quartiers) en Italie (MVIV 2010 : 383) :

- associer construction et planification socio-économique,
- renforcer la corrélation entre la planification urbaine et des équipements/infrastructures,
- assurer la participation de toutes les parties prenantes, de la planification à l'évaluation.

Bibliographie

- Bevilacqua, Lina, Valeria Fascione, Giuseppe Leonello et Antonio Lopes (2000) : Case Study Report Pomigliano d'Arco. Evaluation of Local Socio-Economic Strategies in Disadvantaged Urban Areas (ELSES). Reggio Calabria.
- Borlini, Barbara, Francesco Memo, Silvia Mugnano et Francesca Zajczyk (2005) : Large Housing Estates in Italy. Success and fail factors of policies. RESTATE report WP8. Utrecht.
- Colantonio, Andrea, et Tim Dixon (2009) : Measuring Socially Sustainable Urban Regeneration in Europe. Oxford Institute for Sustainable Development (OISD), School of the Built Environment, Oxford Brookes University. Oxford.
- Evangelisti, Francesco (2010) : Urban regeneration in city centres: the case of Bologna (Italy). Vortrag im Rahmen der « High Level Conference on Urban Sustainability and Integrated Urban Regeneration in Europe » am 26./27. April 2010 in Madrid [en ligne]. O.O. URL : http://www.sepes.es/files/multimedios/eu2010/27_SALA%20A_01_Francesco%20Evangelisti_EN.pdf (consulté 4/2012).
- MMR – Ministry for Regional Development of the Czech Republic (2009) : « Assessment Report » on the Implementation of the Leipzig Charter on Sustainable European Cities (Czech Presidency) [en ligne]. Prag. URL : <http://www.eukn.org/dsresource?objectid=166461> (consulté 4/2012).
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. O.O.
- Nicis/EUKN (2008) : European survey: Levers of public action for the development of sustainable cities. Appendix 1 : Answers to the first part of the questionnaire. November 6th, 2008 (French Presidency) [en ligne]. The Hague. URL: <http://urbact.eu/fileadmin/corporate/doc/AppelOffre/European%20survey%20EN.pdf> (consulté 3/2012).

Sartorio, Francesca (2008) : Stadterneuerung in Italien – die erfolgreiche Entwicklung verschiedener lokaler Ansätze: Genua und Turin.
In : Uwe Altröck, Ronald Kunze, Elke Pahl-Weber, Ursula von Petz et Dirk Schubert (éds.): Jahrbuch Stadterneuerung 2008.
Schwerpunkt «Aufwertung im Stadtbau». Berlin : 397 – 408.

Sept, Ariane (2008) : Urbanistica in Movimento. Die Italienische Stadtplanung und das europäische Programm URBAN. Arbeitshefte des Instituts für Stadt- und Regionalplanung, Technische Universität Berlin.

Zajczyk, Francesca, Silvia Mugnano, Barbara Borlini, Francesco Memo et Petra Mezzetti (2005) : Large Housing Estates in Italy. Policies and Practices. RESTATE report 3d I. Utrecht.

Les Pays-Bas (avec étude de cas à Amsterdam – Nieuw-West)

Les Pays-Bas ont également adopté des approches intégrées au développement urbain, se concentrant habituellement sur les quartiers défavorisés. En particulier dans les grandes villes, diverses stratégies (intégrées) de renouvellement urbain (de quartier) ont été essayées depuis les années 1970 pour répondre à ces problèmes précis (Burgers et al 2001 : 11)¹⁾.

L'exemple le plus pertinent en termes de développement des quartiers défavorisés est le programme *Grotestedenbeleid* (Politique Métropolitaine/GSB), lancé en trois étapes entre 1994 et 2009. Initialement limité aux villes d'Amsterdam, Utrecht, La Haye et Rotterdam, le programme a été étendu à 27 villes moyennes au cours de sa mise en œuvre. *Grotestedenbeleid* reliait des objectifs de développement urbain à des objectifs et politiques sociaux et économiques. Ses éléments phares étaient la mutualisation de moyens, des processus de décentralisation et une plus grande flexibilité des structures organisationnelles des collectivités locales (y compris dans la gestion locale de quartier avec des budgets propres), une participation publique, un suivi et une approche locale.

La première période de programmation (1994 – 1999) mettaient l'accent sur l'emploi et l'économie, le bon fonctionnement du tissu social et urbain (logements), la santé et l'éducation. Les collectivités locales reçurent les fonds nécessaires pour mettre en œuvre des projets dans ces secteurs. La seconde période (1999 – 2004) était axée sur des accords programmatiques à long terme entre autorités nationales et locales, s'appuyant sur des plans de développement municipaux. Elles étaient en place pour une période de dix ans et abordaient le développement urbain et social, ainsi que des questions économiques et d'emploi. Dans la troisième et dernière phase (2005 – 2009), les principales thématiques ont été complétées par le nouveau modèle de la « ville forte » (*Krachtige Stad*) portant sur la sécurité,

l'intégration et la naturalisation des minorités ethniques. La mutualisation de ressources et une définition des accords entre le gouvernement et les collectivités locales sur les objectifs et les résultats ont été avancées. En parallèle, les municipalités avaient un plus large champ de manoeuvre pour déterminer leurs propres priorités lors de l'élaboration des plans de développement à long terme (cf. Ministry of the Interior and Kingdom Relations 2004).

Grotestedenbeleid a été remplacé en 2007 par le programme *Wijkaanpak*, davantage ancré dans une approche territoriale intégrée. Initialement prévu pour être en vigueur jusqu'en 2017, celui-ci a été interrompu lors du changement de gouvernement national en juin 2010. Entre temps, *Wijkaanpak* a été instauré dans 40 quartiers de 18 collectivités. L'élément central du programme était une contribution financière obligatoire pour toutes les associations de logement aux Pays-Bas. Cette taxe a permis aux sociétés de logement de favoriser des initiatives de développement grâce à des investissements dans les zones défavorisées *Wijkaanpak*. Environ € 2,5 milliards de contributions de l'industrie du logement ainsi que 300 millions d'euros de fonds publics ont été mis à disposition pour la mise en œuvre du programme. En plus des 40 districts initiaux, 34 autres zones confrontées à des problèmes similaires ont été pris en charge entre 2008 et 2010 avec un total de € 60 millions de fonds publics (40 + Wijken ; cf. WWI 2009).

Comme pour *Grotestedenbeleid*, les contrats entre les autorités nationales et locales ont également joué un rôle central dans le programme *Wijkaanpak*. Des plans d'action locaux territoriaux et intégrés (*Wijkactieplan*) servaient de base pour la mise en œuvre du programme. Ils définissaient des objectifs dans les domaines d'action prioritaires au niveau national tels que le logement, l'emploi, l'apprentissage, l'éducation et la formation, l'intégration et la sécurité (cf. VROM 2007, Gemeente Eindhoven 2008). De plus, le programme visait également à mobiliser les habitants et autres acteurs locaux tels que les entrepreneurs par des partenariats locaux (cf. VROM 2008, WWI 2010b : 2 sq.).

1) Les segments de l'article ne faisant pas référence à d'autres sources sont basés sur des entretiens in-situ réalisés auprès des fonctionnaires et acteurs locaux du quartier.

La mise en œuvre du programme au niveau local : le cas d' Amsterdam – Nieuw-West

Pour sa mise en œuvre dans cinq quartiers d'Amsterdam avec 60 à 100 projets chacun, le programme *Wijkaanpak* a été systématiquement adapté à chaque situation (*Charter Amsterdamse Wijkaanpak 2008 – 2018*). Il prenait en compte les démarches déjà existantes de développement intégré des quartiers telles que le programme local *Koers Nieuw West*. De 2007 à 2010, ce programme a servi de cadre pour le développement intégré du quartier de Nieuw-West sur la base d'un contrat entre les niveaux administratifs et politiques du district (*Stadsdeel*) ainsi qu'avec les associations locales de logement. Ces contrats établissent des lignes directrices portant sur l'économie, l'éducation, l'intégration, la participation et l'emploi, le logement et le milieu de vie, l'art et la culture ainsi que les sports (volume du programme: environ € 37 millions, cf Blom/van der Gugten/Dieters 2010 : 10).

Nieuw-West se compose pour l'essentiel de logements datant des années 1950. Certains d'entre eux ont été construits d'après le principe de cité-jardin et plusieurs grands ensembles ont été ajoutés ultérieurement. Environ 90 % des 54 000 logements appartiennent à des sociétés de logement de grande taille. Le quartier est situé à proximité du centre ville et dispose de loyers bon marché, d'où une population supérieure à la moyenne de jeunes et d'une majorité issue de l'immigration. Le grand nombre d'initiatives et organisations sociales et civiques reflètent un sentiment fort de communauté. Ces qualités contrastent fortement avec plusieurs défis caractéristiques des quartiers défavorisés : lacunes urbaines, problèmes sociaux tels que chômage et faibles revenus, taux élevés d'échec scolaire, tensions sociales, criminalité et insécurité perçues. Nieuw-West souffre en général d'une image très négative.

Après la suspension du financement public du programme *Wijkaanpak* en 2010, la ville d'Amsterdam a maintenu et développé des ressources alternatives pour en poursuivre la mise en œuvre. Son budget est maintenant plus serré mais est financé par la municipalité, le secteur privé et inclut les contributions des sociétés de logement dans chaque zone. Ces dernières ont joué un rôle de plus en plus important : de nombreuses sociétés de logement ne se cantonnent pas au maintien et à l'amélioration de l'environnement résidentiel, mais sont également engagées dans les questions sociales et socio-économiques (travail social, soutien de l'économie locale, etc.) ainsi que le développement des équipements éducatifs dans certaines parties de Nieuw-West. Depuis le début de la crise financière, la plupart des sociétés de logement sont confrontées à une baisse de



moyens financiers, ce qui signifie qu'elles ne sont plus guère en mesure de soutenir leurs stratégies intégrées concernant les mesures de construction. Dans certains cas cependant, certaines démarches économiques locales continueront à être prises en charge comme le *Garage Notweg* au sein du projet de Nieuw West. Cet incubateur d'entreprises consolide une autonomie entrepreneuriale dans le secteur des services et de l'art, et laisse également ses locaux à disposition du secteur de l'habitation en même temps que de contribuer à certains projets.

La plupart des projets sociaux et socio-économiques sont financés par le fonds municipal *Wijkaanpak*. L'un de ses principaux défis est de maintenir les acquis de Nieuw-West, tout en tenant compte des contributions financières réduites. Une partie de la solution a été de concentrer *Wijkaanpak* exclusivement sur les « zones d'intervention » plus démunies du quartier. Un programme municipal supplémentaire a récemment été développé en réponse à ces

conditions variables. Financé uniquement par l'arrondissement (*Stadsdeel*), il cherche avant tout à inclure la population locale ainsi qu'à favoriser une plus grande coopération entre acteurs, tels que les banques et les entreprises.

Afin de mettre en œuvre les programmes, un bureau administratif (*Programmabureau*) à Amsterdam a été créé en tant qu'unité organisationnelle interne. Sa tâche principale est la coordination transversale sur les questions de logement, sécurité publique ainsi que de développement économique et social. Diverses associations de propriétaires y contribuent en tant que consultants (cf. Amsterdam.nl). À Nieuw-West, la mise en œuvre du programme est supervisée par un directeur de programme et quatre chefs de secteur. Neuf autres bureaux de quartier (*Buurthuis*) ont été mis en place sur le site, soutenus par des organisations d'utilité publique. Leurs principales tâches sont notamment la mobilisation et l'information aux habitants. Enfin, le collège technique et l'Université d'Amsterdam (institut des affaires sociales) - qui accompagnent tous deux les processus de mise en œuvre du programme -, ont créé quatre bureaux locaux (*Boot*) pour les habitants et à partir desquelles les étudiants peuvent effectuer des travaux pratiques dans les quartiers défavorisés.

La CHARTE DE LEIPZIG n'a eu qu'une importance limitée pour la mise en œuvre du programme à Amsterdam étant donné que beaucoup de ses aspects ou éléments sont déjà des éléments (majeurs) de la politique de la ville. L'approche intégrée est donc considérée comme obligatoire à l'échelle municipale/administrative - ou comme une personne interrogée l'a dit : « Pas de rénovation urbaine sans avis sur les questions sociales et socio-économiques ! ». En particulier dans le cadre du programme Wijkaanpak, de nombreux projets ont été mis en œuvre avec succès. Cette expérience a également conduit à l'émergence de structures de coopération entre plusieurs acteurs, en particulier entre les villes et les associations de logement. Une autre expérience a montré que de nombreux acteurs retournèrent à leur activité principal lorsque les fonds n'étaient plus disponibles. Certains partenaires du projet se sont avérés être difficile à convaincre de l'importance et de l'utilité d'une politique locale pour un travail territorial (de communauté). En général cependant, il ne s'agissait « pas tellement de changer les zones de manière ascendante, mais plutôt de changer ce qui semblait évident au niveau politique et administratif ».

Au vu de cette expérience, un certain nombre de suggestions ont été faites par les acteurs interrogés sur la façon d'améliorer l'approche intégrée au développement du quartier. Parmi celles-ci, il a été suggéré d'établir une perspective de programme à long terme (8-10 ans), une

institutionnalisation de la coopération et des structures de réseau (par exemple au moyen de contrats), le maintien d'un budget intégré pour la planification ainsi des mesures et projets que sociaux et économiques, mettre l'accent sur la nécessité d'un projet communautaire, de consolider les acquis et l'implication locale des acteurs politiques/administratifs ainsi que de changer la perception qu'ils peuvent avoir de leur rôle pour les engager à être davantage dans la coopération (*gouvernance* créative plutôt que *gouvernement* immuable). De plus, la documentation des réalisations accomplies de développement intégré des quartiers et l'échange d'expériences devrait être renforcés.

Bibliographie

- Amsterdam.nl : Overzicht rollen [en ligne]. O.O. URL: <http://www.amsterdam.nl/@216330/pagina/> (consulté 5/2012).
- Blom, Stella, Martin van der Gugten et Mia Dieters (2010) : Programma-evaluatie Koers Nieuw West. Sociaal-economisch kopprogramma voor de Westelijke Tuinsteden in Amsterdam. Amsterdam.
- Burgers, Jack; Thea Dukes, Jasper Hoes, Sako Musterd, Richard Staring et Ronald van Kempen (2001) : Urban Development Programmes, Urban Governance, Social Inclusion & Sustainability. National and City Contexts, Urban Development Programmes and Neighborhood Selection. The Dutch Background Report. A Working Paper for UGIS. Amsterdam.
- Charter Amsterdamse Wijkaanpak 2008-2018. O.O.
- Ministry of the Interior and Kingdom Relations (2004) : Working together on the strength of the city. Urban Policy III 2005-2009. Den Haag.
- Visitatiecommissie Wijkaanpak (2011) : Doorzetten en Loslaten. Toekomst van de Wijkaanpak. Deel 1 : Eindrapportage + Deel 2 : Rapportages Rijksoverheid en 18 Gemeenten. Den Haag.
- VRM - Ministerie van Volkshuisvesting, Ruimtelijke Ordening en Milieubeheer (2008) : Landelijke Alliantie Krachtwijken. Den Haag.
- VRM - Ministerie van Volkshuisvesting, Ruimtelijke Ordening en Milieubeheer (2007) : Actieplan Krachtwijken. Van Aandachtswijk naar Krachtwijk. Den Haag.
- WWI - Minister voor Wonen, Wijken en Integratie (2010) : Voortgangsrapportage Wijkanaanpak 2010. Den Haag.
- WWI - Minister voor Wonen, Wijken en Integratie (2009) : Kamerbrief - Budget 40+ wijken, 2e tranche (19.10.2009). Den Haag.

Royaume-Uni

L'une des approches les plus importantes au développement urbain intégré (des quartiers) en Angleterre était le *New Deal for Communities* entre 2001 à 2011 et qui s'adressait principalement à l'attention des quartiers défavorisés des villes désindustrialisées du nord et de l'ouest du pays (Liverpool, Hull, Newcastle, Birmingham, Manchester, cf. ODPM 2006a : 112 sqq.). Le programme est apparu dans la lignée du *Single Regeneration Budget (SRB)* qui combinait les programmes de cinq ministères différents portant sur le développement économique et l'emploi, l'éducation et la formation, le logement, l'intégration des minorités ethniques, la réduction de la criminalité et en général l'appui à une meilleure qualité de vie « directe » dans les quartiers défavorisés (Atkinson, 2003 : 2 sqq. ; ODPM 2006b : 82 sq.).

Des partenariats locaux (*Local Strategic Partnerships*) ont été au cœur du développement du *New Deal for Communities*. Il s'agissait notamment d'inclure les organismes gouvernementaux, organisations locales, institutions et le secteur privé ainsi que les municipalités et habitants afin d'établir ensemble des concepts de développement de quartier (ODPM 2006a : 83 sqq.). La promotion de structures locales de gestion de quartier a permis la mobilisation et la mise en réseau des habitants et autres acteurs locaux, et mis en place un point de contact pour permettre aux collectivités locales d'échanger avec l'échelon du quartier (ibid. : 18 sqq. ; ODPM 2006b : 73 sq.). Les questions étudiées prenaient notamment en compte la criminalité et la réduction du chômage, l'amélioration des conditions d'éducation, de santé et de logement, ainsi que l'environnement urbain (MVIV 2010 : 174). Sur la base du *New Deal for Communities*, les éléments suivants ont été identifiés comme clés d'une approche réussie au développement intégré de quartiers (défavorisés) en Angleterre (ibid. : 187):

- intégration des quartiers à une plus large échelle spatiale et économique, développement économique du point de vue du quartier,
- mise en commun des ressources,
- concentration (spatiale) des ressources,,
- gestion intégrante (de thématiques et acteurs), participation aux partenariats locaux de tierces acteurs et de leurs ressources,
- programmes d'orientation de développement à long terme (10-15 ans).

Depuis 2011, le gouvernement a moins tant développé ses services de soutien financier – y compris dans le contexte du développement socio-spatial – que d'entraide et d'autonomisation citoyenne. Sous le slogan de *Big Society*, le

gouvernement fait valoir que les organisations de la société civile devraient davantage participer aux tâches qui incombaient auparavant à l'Etat (Rasonyi 2011). La *Big Society* s'appuie sur trois piliers stratégiques: le renforcement des collectivités locales (décentralisation des instances de prise de décision aux municipalités et quartiers), le principe de concurrence dans la l'offre des services publics ainsi que la mobilisation, la participation et l'autonomisation des citoyens (Cabinet Office 2012).

Dans l'ensemble, il est possible d'observer l'émergence d'un nouveau « champ d'initiative et de responsabilité locales » (Rasonyi 2011) – comme dans le cas de l'éducation, des soins de santé, de l'environnement et de la participation (Löpfe 2011). Toutefois, il n'est pas encore certain que le sens de communauté promu dans les quartiers défavorisés puisse s'appuyer uniquement sur l'engagement civique et que tous les éléments d'un développement intégré des zones urbaines défavorisées soient couverts (cf. ORF Rasonyi 2011). L'institution financière *Big Society Capital* a été fondée pour soutenir cette nouvelle approche et développer le secteur social. Elle a un capital d'environ € 480 millions (£ 400 millions), dont aucun actionnaire ne peut être alloué plus. Environ € 290 millions (£ 200 millions) supplémentaires ont été fournis par les quatre plus grandes banques du Royaume-Uni. De plus, l'engagement civique sera soutenu par le fonds *Community First*, qui a comme objectif principal de développer les compétences des habitants, en particulier dans les quartiers défavorisés (Cabinet Office 2012).

En Ecosse, le développement et le renouvellement urbains est soutenu au niveau régional par la *Regeneration Strategy* qui se concentre également sur les quartiers défavorisés. Il traite des questions de cohésion sociale, de logement, économiques et du développement des infrastructures. Plusieurs programmes et financements sont disponibles pour des activités et projets dans chaque domaine avec un but de mutualiser les moyens. À l'échelle locale, l'objectif est de développer des partenariats de proximité, comme cela a été fait en Angleterre jusqu'en 2011. Glasgow a identifié huit zones de rénovation urbaine dans lesquelles les approches intégrées de développement ont été mis en œuvre avec l'appui de l'échelon régional (The Scottish Government 2011). Au pays de Galles, où le développement intégré des zones urbaines défavorisées est financé par le programme régional *Communities First* lancé en 2007, l'accent est également mis sur l'instauration de partenariats locaux (Welsh Assembly Government 2007 ; 2012). Il en est de même pour l'Irlande du Nord, où la mise en place de

Partenariats de quartiers (Neighbourhood Partnerships) a pour but principal de développement territorial intégré. Ceci est réalisé dans le cadre du programme de *Renouvellement des quartiers (Neighbourhood Renewal)* dans 36 quartiers défavorisés, dont 15 à Belfast seul (cf. Northern Ireland Executive, Department for Social Development 2012).

Un exemple pertinent d'approches municipales au développement intégré est le *Greater London Authority Strategic Plan 2010 – 2012*. Il recouvre un large spectre d'objectifs dans différents domaines politiques : amélioration de la compétitivité économique, réduction des inégalités sociales (également en terme de santé), accessibilité à des logements abordables, amélioration de la sécurité dans les espaces publics, amélioration de l'environnement, efficacité accrue dans le secteur des transports, amélioration de la gouvernance et de la participation citoyenne (Greater London Authority 2011).

Bibliographie

Atkinson, Rob (2003) : Urban Policy and Regeneration : bringing the fragments together ? In : N. Ellison and C. Pierson (éds.) : *New Developments in British Social Policy*. London.

Cabinet Office : The Big Society Capital [en ligne]. O.O. URL : <http://www.cabinetoffice.gov.uk/content/big-society-capital> (consulté 2/2012).

Greater London Authority (2011) : *The Greater London Authority Strategic Plan 2010 – 2012*. Update for 2011 – 12. Final version, 6 June 2011.

Löpfe, Philipp (2011) : Das grösste soziale Experiment des Jahres. *Tagesanzeiger online* [en ligne]. O.O. URL : <http://www.tagesanzeiger.ch/ausland/europa/Das-groesste-soziale-Experiment-des-Jahres/story/11272237> (consulté 2/2012).

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : *Integrated Urban Regeneration in the European Union*. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. O.O.

Northern Ireland Executive, Department for Social Development : *Neighbourhood Renewal* [en ligne]. O.O. URL : http://www.dsdni.gov.uk/index/urcdg-urban_regeneration/neighbourhood_renewal.htm (consulté 4/2012).

ODPM – Office of the Deputy Prime Minister (2006a) : *State of the English Cities. A Research Study. Volume 1*. London.

ODPM – Office of the Deputy Prime Minister (2006b) : *State of the English Cities. A Research Study. Volume 2*. London.

ORF – Großbritannien : Cameron will Bürger für Sozialdienste einspannen. « Big Society » : Weniger Staat, weniger Ausgaben ? [en ligne]. O.O. URL : <http://oe1.orf.at/artikel/251395> (consulté 2/0012).

Parkinson, Michael (2004) : United Kingdom : the changing landscape of English urban policy. In: Euricur – European Institute for Comparative Urban Research, Erasmus University Rotterdam (éd.) : *National Urban Policies in the European Union*. éds. : Leo van den Berg, Erik Braun, Jan van der Meer. Rotterdam : 87 – 89.

Rásonyi, Peter (2010) : Die sparsame « grosse » Gesellschaft. Vage Vision des neuen Premierministers David Cameron für die Zukunft Grossbritanniens. *NZZ online* [en ligne]. O.O. URL : http://www.nzz.ch/nachrichten/politik/international/die_sparsame_grosse_gesellschaft_1.6882414.html (consulté 2/2012).

The Scottish Government (2011) : *Achieving A Sustainable Future. Regeneration Strategy*. Edinburgh.

Welsh Assembly Government : *Communities First* [en ligne]. O.O. URL : <http://wales.gov.uk/topics/housingandcommunity/regeneration/communitiesfirst/?lang=en> (consulté 4/2012).

Welsh Assembly Government (2007) : *Communities First. Guidance 2007*. O.O.

Suède

En Suède, où les collectivités locales ont un degré élevé d'autonomie notamment en matière de planification, le développement urbain a été et est toujours pris encadré au niveau national par un large éventail de programmes de financement (intégrés). Jusqu'en 2007, cette politique comprenait le *Programme d'Investissement Local (LIP)* pour le développement urbain durable avec des objectifs d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, de réduction de la pollution, d'augmentation de la biodiversité, d'une vision qualitative des zones résidentielles ainsi que de l'amélioration de l'emploi. Jusqu'en 2012, les projets en lien au changement climatique ont été soutenus à travers les *Programmes d'investissement climatique (KLIMP)*. Des fonds supplémentaires pour la mise en œuvre de solutions techniques respectueuses de l'environnement (bâti) ont été attribués dans en 2008–2010 dans le cadre de grands pro-

jets d'investissement à Malmö, Stockholm et Umeå (cf. MVIV 2010 : 632).

Au-delà de leur orientation urbaine, le développement intégré des quartiers en difficulté est également encouragé en Suède dans le cadre d'accords entre le niveau national et local. Il s'agit principalement de projets concernant les logements sociaux des années 1960 et 1980 dans la banlieue de Stockholm, Göteborg et Malmö. Ces zones sont entre autres confrontées à un pourcentage disproportionnellement élevé d'immigrants. Les projets de développement urbain sont donc principalement axés sur l'éducation et l'emploi, la (ré)intégration (des immigrants) au marché du travail, tandis que les normes de construction élevées signifient qu'aucune action n'a besoin d'être menée dans ce domaine (cf. EUKN 2009 ; MVIV 2010 : 632).

Des accords locaux de développement effectués entre le gouvernement et les collectivités locales étaient déjà au centre de l'approche intégrée du programme d'assistance *Storstadspolitiken* (politique urbaine) mise en œuvre entre 1998 et 2010. Elle définissait cinq caractéristiques clés de l'action à mener : territoriale, une coopération transversale, une mobilisation et participation des acteurs locaux, se concentrer sur la promotion de l'emploi et une évaluation des différents domaines de priorités d'action et des programmes (cf. BMVBS 2012 : 19 ; Ministry of Justice 2006). Le but du programme était de promouvoir l'intégration des immigrés ainsi que la compétitivité économique des quartiers défavorisés. En tête des priorités étaient l'emploi, la formation linguistique, l'éducation, la santé et la sécurité (EURICUR 2004 : 86). Cela a permis de mettre davantage l'accent sur les questions sociales (plutôt que sur le bâti).

Les domaines d'action, objectifs et plans d'intervention pour le développement intégré des quartiers défavorisés ont initialement été conçus pour une durée de trois ans dans le cadre d'accords de développement local. Parmi les conditions requises pour participer au programme, les autorités locales devaient contribuer financièrement à un montant équivalent à celui accordé par le gouvernement. Elles devaient également appuyer l'accent sur la mobilisation et la participation des habitants ainsi que d'autres acteurs locaux comme la police, les associations de logement, les écoles et les entreprises locales (Andersson/Palander 2001 : 31 ; Öresjö et al. 2004 : 21). Entre 2004 et 2008, aucun fond public n'a été accordé aux zones subventionnées, cherchant à développer et consolider des sources financières alternatives. En 2008, l'approche par accords de développement a été reprise. Dans cette dernière série de programmes en cours jusqu'en 2010, 38 quartiers défavorisés de 21 municipalités ont participé au programme. Ceux-ci étaient fondés sur un droit de l'urbanisme entré en vigueur le 1er Juillet 2008. Le programme était géré par le ministère suédois du travail (cf. EUKN 2011 : 109 ; Regeringskansliet 2012).

Suisse

Depuis la fin des années 1990, les approches intégrées de développement urbain (des quartiers) ont gagné en importance en Suisse. Compte tenu de l'urbanisation rampante et des défis que celle-ci pose essentiellement en milieux urbains (tels que la périurbanisation, l'étalement urbain, la différenciation spatiale des fonctions, les transports et la pollution de l'environnement, augmentation des pro-

globalement, il apparaît que le gouvernement suédois a un rôle déclencheur pour les approches locales au développement intégré territorial des quartiers défavorisés. Cependant, les principaux acteurs de la mise en œuvre de la politique de l'État sont toujours les autorités locales et les administrations de quartier. Des approches autonomes du développement intégré dans différents domaines sont également menées au niveau local, comme dans le cas du *Programme environnemental de la Ville de Malmö 2009 – 2020* qui tient compte des questions liées à l'adaptation urbaine au changement climatique, à l'efficacité énergétique, au transport durable, à l'amélioration durable de l'environnement résidentiel et à la participation publique (Malmö Stad s.a.).

Bibliographie

- Andersson, Roger, et Camilla Palander (2001) : National and City Contexts, Urban Development Programmes and Neighborhood Selection. A Swedish Background Report. A Working Paper for UGIS. Uppsala.
- BMVBS – Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (éd.) (2012) : Sicherung tragfähiger Strukturen für die Quartiersentwicklung im Programm Soziale Stadt. Berlin.
- EUKN – European Urban Knowledge Network (2011) : Urban Development in Europe. A Survey of National Approaches to Urban Policy in 15 Member States. The Hague.
- EUKN – European Urban Knowledge Network (2009) : « In Swedish deprived neighbourhoods problems are not directly visible » [en ligne]. O.O. URL : http://www.eukn.org/Interviews/2009/%E2%80%9CIn_Swedish_deprived_neighbourhoods_problems_are_not_directly_visible_%E2%80%9D (consulté 4/2012).
- Malmö Stad (s.a.) : Environmental Programme for the City of Malmö 2009 – 2020.
- Ministry of Justice (2006) : Fact Sheet. Metropolitan Policy. Stockholm.
- Öresjö, Eva, Roger Andersson, Emma Holmquist, Lars Pettersson et Christina Siwertsson (2004) : RESTATE. Restructuring Large-scale Housing Estates in European Cities: Good Practices and New Visions for Sustainable Neighbourhoods and Cities. Large Housing Estates in Sweden. Utrecht.
- Regeringskansliet. Government Offices of Sweden (2012) : Urban Development [en ligne]. O.O. URL : <http://www.sweden.gov.se/sb/d/2188/a/15847?setEnableCookies=true> (consulté 4/2012).

blèmes sociaux, le budget plus restreint), la Politique des agglomérations de la Confédération a été lancée en 2001 au niveau national. L'objectif de cette approche politique multi-niveaux est de renforcer l'attractivité économique des villes et d'améliorer la qualité de vie de leurs habitants. Cet objectif sera notamment atteint par l'amélioration de la coopération horizontale et verticale entre les autorités

fédérales, cantonales et locales dans le cadre de nouvelles structures de gouvernance. Une *Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA)* a été créée comme plateforme d'information et de coordination de la coopération et afin de définir les priorités thématiques ainsi que d'ajuster les activités de mise en œuvre. D'autres éléments clés de la politique d'agglomération fédérale sont notamment de soutenir des projets pilotes modèles (entre autres : *Projets d'agglomération Transports et urbanisation, Projets Urbains*), l'élaboration d'un système de suivi (*Monitoring de l'espace urbain*), prendre part à des programmes européens et des initiatives communautaires, ainsi que l'échange d'expériences entre les parties prenantes du programme (ARE/SECO 2011 : 7 sqq. ; Tobler 2009).

Des stratégies intégrées ont été mises en œuvre pour la première fois au cours de la période 2003 – 2007 dans le cadre de la Politique des agglomérations de la Confédération et en rapport à un projet soutenu par plusieurs ministères. Dans le cadre du projet national *Quartiers Durables*, quatre quartiers de (grandes) villes suisses ont été choisis comme pilotes pour l'amélioration des conditions de vie. La méthode s'appuyait sur une approche territoriale, combinant des stratégies ascendantes et descendantes (cf. BFE/ARE/BWO 2004 : 4 sqq.). L'expérience acquise a été utilisée dans le programme *Quartiers Durables II* qui a été expérimenté de 2009 à 2010 dans six quartiers pilotes. L'objectif était de développer une approche flexible basée sur l'instrument web *Quartiers durables by Sméo* créé pour être utilisé par les villes suisses comme soutien aux phases d'évaluation et de prise de décisions en matière de planification et de rénovation en utilisant des critères de durabilité. Sur la base de projets concrets, 18 municipalités l'auront essayé avant la fin de 2012 (ARE/BFE 2011 : 29 sqq.).

Lancés en 2008, le programme transversal *Projets urbains – Intégration sociale dans des zones d'habitation* est un autre programme national faisant également partie de la *Politique des agglomérations de la Confédération*. Il a été créé en réponse à l'Office fédéral des migrations qui avait identifié des lacunes dans l'intégration sociale des immigrés dans plusieurs zones résidentielles, résultant en une fragmentation socio-spatiale aggravée (BFM 2007 : 19 sqq.). Après une première phase pilote (2008–2011) avec onze quartiers participants, une deuxième phase (2012–2015) apportera son expertise, soutien financier et technique auprès de dix quartiers, les aidant à relever les défis complexes du développement urbain dans les quartiers défavorisés. Chaque année, 500 000 francs suisses (environ € 420 000) de financement sont accordées par le gouvernement fédéral. Sans dépasser le plafond de 200 000 francs suisses (€ 170 000), jusqu'à la moitié des coûts du projet peut être pris en

charge pendant la durée du *Projet Urbain*. Les projets sont tous situés dans des petites et moyennes villes, qui, contrairement aux grandes villes, n'ont pas encore développé d'expérience suffisante et des outils pour un développement intégré des quartiers. L'approche intégrée territoriale du programme *Projets Urbains* fournit aux quartiers une vision collaborative et participative du développement de quartier ainsi qu'un concept ou un plan d'action de développement intégré impliquant tous les acteurs concernés. Les plans devraient s'appuyer sur les potentiels locaux et être intégrés aux approches holistiques. Le but est également de promouvoir de nouvelles structures organisationnelles et de gouvernance au niveau local, avec par exemple la collaboration entre services. Au niveau fédéral, le programme est supervisé par un groupe de pilotage transversal, suivi par une évaluation externe et complété par un échange d'expériences tous les deux ans entre municipalités et cantons participants (ARE 2011 ; Maury 2009 ; MVIV 2010 : 664 sqq., 670 ; BFM 2007 : 40 sqq.).

Indépendamment de ces approches programmatiques, des stratégies locales intégrées similaires de développement urbain ont été mises en œuvre depuis les années 1990 au niveau régional et local dans certaines (grandes) villes suisses (y compris Berne, Genève, Winterthour, Zurich ; cf. Ville de Zurich, 2005).

Les principaux éléments du développement urbain intégré (de quartiers) en Suisse sont l'implication de tous les acteurs clés – administration, institutions publiques, propriétaires fonciers, société civile – au processus, la combinaison d'objectifs de développement de quartier à court et long terme, une large participation citoyenne ainsi qu'un soutien aux politiques locales (MVIV 2010 : 674).

Bibliographie

ARE – Bundesamt für Raumentwicklung (2011) : « Projets urbains » : Bund unterstützt Projekte für Entwicklung von Wohngebieten [en ligne]. Ittingen. URL : <http://www.are.admin.ch/dokumentation/00121/00224/index.html?lang=de&msg-id=42570> (Stand 7/2012).

ARE/BFE – Bundesamt für Raumentwicklung (ARE)/Bundesamt für Energie (BFE) (éd.) (2011) : *Nachhaltige Quartiere. Herausforderungen und Chancen für die urbane Entwicklung*. Bern.

ARE/SECO – Bundesamt für Raumentwicklung (ARE)/Staatssekretariat für Wirtschaft (SECO) (éd.) (2011) : *Evaluation und Weiterentwicklung der Agglomerationspolitik des Bundes. Bericht zuhanden des Bundesrats*. Bern.

BFE/ARE/BWO – Bundesamt für Energie (BFE), Bundesamt für Raumentwicklung (ARE), Bundesamt für Wohnungswesen (BWO) (éd.) (2004) : *Nachhaltige Quartierentwicklung. Vier Pilotprojekte*. Bern.

BFM – Bundesamt für Migration (2007) : *Bericht Integrationsmassnahmen. Bericht über den Handlungsbedarf und die Massnahmenvorschläge der zuständigen Bundesstellen im Bereich der Integration von Ausländerinnen und Ausländern per 30. Juni 2007*. Bern.

Maury, Josianne (2009) : *Vom « Projet Urbain » zur nachhaltigen Quartierentwicklung*. In : Bundesamt für Raumentwicklung (ARE), Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation (UVEK) (éd.) : *forum raumentwicklung*. Heft 2/2009. Bern : 19 – 21.

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : *Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed*. O.O.

Stadt Zürich – Stadtentwicklung Zürich/Präsidialdepartement (éd.) (2005) : *Bericht über den Legislatorschwerpunkt « Lebensqualität in allen Quartieren » 2002 – 2006*. Zürich.

Tobler, Georg (2009) : *Städte und Agglomerationen : ein politisches Schwerpunktthema der Zukunft*. In : Bundesamt für Raumentwicklung (ARE), Eidgenössisches Departement für Umwelt, Verkehr, Energie und Kommunikation (UVEK) (éd.) : *forum raumentwicklung*. Heft 2/2009. Bern : 5 – 7.

B Pays ayant mis en place des programmes nationaux ou régionaux ou des directives nationales pour le développement urbain intégré (des quartiers en difficulté)

Autriche

Le développement et renouvellement urbains en Autriche sont principalement à la charge des collectivités locales. Jusqu'à présent, les gouvernements fédéraux et des états n'y jouaient qu'un rôle secondaire. Cette situation se reflète dans le fait que l'Autriche n'a ni lancé un programme national de financement pour le développement urbain intégré, ni poursuivi d'approches correspondantes au niveau des états (MVIV 2010 : 21 sq.).

À l'échelle locale, les stratégies de développement urbain intégré dans les villes de Graz et de Vienne ont été expérimentées sur le terrain à l'aide des Fonds structurels de l'UE (y compris les programmes *URBAN I et II, Objectif-2*). À Graz, ces approches se concentrent principalement sur la résolution de problème dans les quartiers défavorisés en raison de déséquilibres des structures économiques et sociales, de friches industrielles à l'abandon, de mauvaises liaisons de transports en commun et de la nécessité d'une optimisation énergétique des bâtiments (ancienne zone *URBAN II*, à l'ouest de Graz) ainsi que le lancement d'un développement concerté des quartiers sud et de leurs communautés environnantes (programme de l'UE « *Compétitivité régionale de la Styrie 2007 – 2013* »).

À la différence de ces villes, les approches à Vienne sont caractérisées par un fort accent sur le développement communautaire. Elles s'appuient sur une expérience de 30 ans basée sur la consultation et le soutien social dans des zones de réaménagement dans le cadre de la *Politique de rénovation urbaine douce* de Vienne en milieu urbain. De 2002 à 2005, les *Grätzelmanagements* (directions de quartier) ont servi de projets pilotes dans deux domaines d'activité de la ville (*Objectif-2*, période de financement 2000 – 2006) pour une « rénovation urbaine à vocation sociale », c'est-à-dire en mettant en oeuvre des stratégies intégratives de développement urbain (Gebietsbetreuung 2007 ; Kohout / Vevera 2010 ; Förster 2004 : 12 sq., 24 sq.). L'objectif principal de cette approche était la rénovation des quartiers afin de lutter contre les problèmes sociaux et économiques grâce à une mobilisation territoriale ainsi qu'une participation des habitants et d'autres acteurs en jeu (entreprises locales principalement) et la mise en réseau des institutions locales, services et entreprises. Avant tout, ces mesures visaient à bob seulement développer, mais également mettre en oeuvre, des projets et actions par les acteurs du quartier (cf. GMo2 2003 : 1 sq.). S'appuyant sur le programme fédéral-*Länder La Ville Sociale* allemand, cette approche a été

mise en oeuvre en ajustant les fonds et en impliquant les habitants dans la décision de leur attribution.

S'appuyant sur l'expérience acquise au cours de ces deux projets pilotes, la « nouvelle gestion économique du quartier » (*Grätzelmanagement Wirtschaft neu [GMW]*, dans le cadre du projet *MINGO [move in and grow]*) a été créée en 2008 grâce aux fonds structurels de l'UE 2007-2013 (*Compétitivité régionale et emploi*) dans les quartiers défavorisés de six arrondissements viennois. Son but était de développer et mettre en œuvre une amélioration structurelle des régions en partenariat avec d'autres projets et initiatives locaux. L'accent était mis sur le maintien de la situation économique actuelle pour les entreprises locales, la promotion d'une économie ethnique et la protection des services locaux dans les quartiers. Le *GMW* a accompagné ces mesures d'un marketing territorial ciblé. L'équipe de gestion du quartier était également en charge de la coordination du programme et d'une « gestion de l'interface » entre le conseil municipal, la zone intermédiaire et la mise en œuvre au niveau local (*Wirtschaftsagentur Wien ; Kohout/ Vevera 2010*).

L'orientation de la rénovation urbaine des quartiers défavorisés de Vienne prend en compte un contexte spécifique. Bien que l'Autriche jouisse de conditions économiques relativement favorables – par lesquelles le chômage des jeunes et/ou de longue durée sont moins problématiques que dans beaucoup d'autres pays européens –, il existe néanmoins des tendances de développement problématique dans les grandes villes. Ceci est notamment le cas dans la région de Vienne, où les effets de la restructuration économique en Autriche se font particulièrement ressentir dans les modifications des exigences du marché du travail. Si l'ampleur de la polarisation sociale est relativement faible à Vienne et dans d'autres villes, la ségrégation socio-spatiale et la concentration de populations défavorisées dans certains quartiers résidentiels a conduit à l'émergence de quartiers défavorisés. Une augmentation de problèmes urbains fonctionnels dans ces zones est à noter, en particulier à Vienne. Dans ces zones, les populations locales subissent déjà de nombreux inconvénients (manque d'éducation et de compétences, revenus faibles de nombreux ménages, possibilités limitées d'accès au marché du travail) et souffrent également d'une économie locale moins efficace et de logements et cadres de vie inadaptés (Steiner et al. 2003 : 4; Gebietsbetreuung Stadterneuerung im 2. Bezirk 2007 : 12 sq. ; Rehberger 2009 : 94).

Le renforcement de la coopération sur les questions urbaines dans le contexte européen (avec la CHARTE DE LEIPZIG en tant que pilier central) a considérablement augmenté

la sensibilisation des intervenants fédéraux, régionaux et locaux en Autriche concernant la nécessité d'une meilleure coordination dans le domaine du développement urbain. La Conférence Autrichienne d'Aménagement du Territoire (ÖROK) a donc – pour la première fois – explicitement repris ce domaine politique dans sa mise à jour du *Concept autrichien de développement territorial 2011* et le considère désormais comme un domaine d'action spécifique (4.2 – Élaboration d'une politique d'agglomération autrichienne).

Bibliographie

Förster, Wolfgang (2004) : Stadterneuerung – Der Wiener Weg. In : Robert Sterk et Harald Eisenberger : *Wiens sanfte Erneuerung*. Wien : 9 – 25.

Gebietsbetreuung – Gebietsbetreuung Stadterneuerung im 2. Bezirk (éd.) und Gebietsbetreuung Stadterneuerung im 20. Bezirk (2007) : *Grätzelmanagement in Wien – ein Erfahrungsbericht*. Im Auftrag der Magistratsabteilung 25 [en ligne]. Wien. URL : http://www.gbstern.at/fileadmin/user_upload/Stadterneuerung/Mediathek/Downloads/Bericht_GM_2007.pdf (consulté 3/2012).

GM02 – Grätzelmanagement Volkert- und Alliiertenviertel (éd.) (2003) : *Statut des Grätzelmanagements*. 1. Änderung vom April 2003. Wien.

Kohout, Ingrid, et Wolfgang Vevera (2010) : *Grätzelmanagement in Wien*. Vortrag bei der 47. Tagung des Deutsch-Österreichischen URBAN-Netzwerks am 4. und 5. März 2010 in Bremen [en ligne]. Wien. URL : http://www.deutscher-verband.org/cms/fileadmin/medias/URBAN/Netzwerktagungen/47_Tagung/Graetzelmanagem.pdf (consulté 3/2012).

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : *Integrated Urban Regeneration in the European Union*. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

Rehberger, Edith Maria (2009) : *Parallelgesellschaften – Das Scheitern der Integration von ethnischen Gruppen? Ethnische Segregation in Wien*. Diplomarbeit an der Universität Wien [en ligne]. Wien. URL : http://othes.univie.ac.at/4828/1/2009-05-11_0205300.pdf (consulté 3/2012).

Steiner, Karin, Thomas Kreiml, Doris Muralter et Regina Erben-Hartig (2003) : *Evaluierung des Pilotprojektes « Grätzelmanagement Rund um den Wallensteinplatz » im 20. Bezirk*. Endbericht. Wien.

Wirtschaftsagentur Wien: *Grätzelmanagement* [en ligne]. S.I. URL : <https://www.mingo.at/de/services/graetzelmanagement> (consulté 3/2012).

Bulgarie

Au début des années 2000, les premières étapes en vue de préparer une stratégie nationale intégrée des politiques urbaines en Bulgarie ont été lancées avec la *Stratégie Nationale et le Plan d'Action sur la Réduction de la Pauvreté et l'Inclusion Sociale dans les Zones Urbaines* et le *Programme National pour l'Amélioration des Conditions de Vie des Minorités Ethniques* du *Programme des Nations Unies pour le Développement* (PNUD ; UNDP 2005a ; UNDP 2005b).

Adoptée en 2005, la *Stratégie Nationale de Développement Régional* pour la période 2005 – 2015 définit le développement urbain intégré comme une priorité clé pour une politique durable et équilibrée des régions. Pour faire face aux défis économiques, environnementaux et sociaux dans les grandes régions métropolitaines, la stratégie met l'accent sur la rénovation urbaine, la protection et le développement du patrimoine historique et culturel, les mesures visant à promouvoir l'emploi et l'entrepreneuriat local ainsi que le développement et la l'offre de services publics adaptés à l'évolution démographique. De plus, la stratégie soutenait une approche territoriale en ciblant spécifiquement le réaménagement d'anciennes zones industrielles et l'amélioration de l'environnement urbain dans les quartiers défavorisés (NRDS 2005 : 77 sq.).

Pour postuler aux financements par les Fonds Structurels Européens, le *Programme Opérationnel « Développement Régional » 2007 – 2013 (PODR)* s'appuie sur les priorités de la *Stratégie Nationale de Développement Régional* et insiste sur développement urbain durable intégré comme l'un de ses cinq axes prioritaires. Ceci est réalisé avec la CHARTE DE LEIPZIG en toile de fond. L'accent est mis sur le renforcement de la prospérité économique, le marché du travail et de l'emploi dans les villes, la promotion de l'égalité des sexes, l'inclusion sociale et la rénovation des zones urbaines ainsi que la protection et l'amélioration de l'environnement urbain. La création et la mise en œuvre d'un développement urbain intégré et les plans de renouvellement devraient également contribuer à une nouvelle gouvernance et autonomisation au sein des villes. Une priorité du programme est le réaménagement des grands ensembles et des quartiers avec une forte proportion de population rom (Ministry of Regional Development and Public Works 2010 : 93 sq.).

L'approche territoriale de la politique nationale de développement urbain est liée à la stabilisation économique de la Bulgarie depuis la fin des années 1990, bien que cette consolidation économique soit inégalement répartie à l'échelle nationale. En général, les villes ont davantage bénéficié plus de la croissance économique que les zones rurales. Même si les niveaux de vie se sont améliorés, en particulier dans les villes, la pauvreté en terme de standards de l'UE demeure un problème. Des quartiers défavorisés socio-économiquement se sont développés surtout dans les zones où les minorités ethniques (notamment les Roms) pauvres et sans emploi sont surreprésentés. Les conditions de logement et de vie dans ces zones sont inadéquates et insuffisantes, en partie occupées par des habitations illégales et les bâtiments résidentiels, qui manquent aussi d'équipement technique, avec l'approvisionnement en eau et le chauffage parfois entièrement omis. L'espace public est également très négligé. En plus de ces quartiers où se concentrent des logements temporaires, les grands ensembles à la périphérie des villes sont souvent en mauvaise condition et considérées comme des zones avec un besoin élevé de développement (cf. UNDP 2005a ; CoNet Local Support Group, Sofia Municipality n.d.).

Au niveau local, des expériences concrètes en matière de développement urbain intégré ont été réalisées, comme dans le cas de la capitale Sofia. À la suite de du programme d'échange et d'apprentissage européen *CoNet – Cohesion Network (URBACT)* qui a eu lieu d'avril 2008 à mai 2011, la ville a créé un *Plan d'Action Local (LAP)* pour le quartier de Krasna Polyana. Il s'agit d'un des quartiers les plus densément peuplés et défavorisés de Sofia avec une part de 25 % de population rom. L'objectif principal du *LAP* est l'intégration de ce groupe de population. Pour atteindre cet objectif, leur accès aux services d'éducation, de santé et sociaux doit être amélioré, ainsi que la qualité de vie et des conditions sociales à travers un programme d'infrastructures municipales. Les représentants de la population rom, les ONG et d'autres acteurs de la société civile sont impliqués dans la conception du processus de développement du quartier. Afin de soutenir le développement et la mise en œuvre du *LAP*, un groupe de travail transversal – géré par l'adjoint au maire chargé des affaires sociales – a été créé au sein de l'administration locale (CoNet 2011 ; 2008a ; 2008b ; CoNet Local Support Group, Sofia Municipality s.a.).

Bibliographie

- CoNet – Cohasion Network (éd.) (2011) : CoNet's Guide to Social Cohesion. Integrated Approaches in Disadvantaged Neighbourhoods [en ligne]. Berlin. URL : http://www.weeberpartner.de/files/CoNet_s_Guide_to_Social_Cohesion_01.pdf (consulté 3/2012).
- CoNet – Cohasion Network (éd.) (2008a) : Social Cohesion in Neighbourhoods across Europe. Baseline Study [en ligne]. S.l. URL : http://urbact.eu/fileadmin/Projects/CoNet/documents_media/CoNet_Baseline.pdf (consulté 3/2012).
- CoNet – Cohasion Network (éd.) (2008b) : The CoNet Partner Cities Project Planning, Questions and Answers. Baseline Study – Annex [en ligne]. S.l. URL : http://urbact.eu/fileadmin/Projects/CoNet/documents_media/CoNet_Baseline_Annex.pdf (consulté 3/2012).
- CoNet Local Support Group, Sofia Municipality (s.a.) : Sofia Municipality – Krasna Polyana District: English summary of the Local Action Plan (LAP). Improving inclusion of Roma Minority in Krasna Polyana district – Challenge for Sofia municipality [en ligne]. S.l. EU-KOM – Kommission der Europäischen Gemeinschaften/Phare (2006) : Beautiful Bulgaria II : Temporary Employment and Vocational Training. BG 9914, Summary [en ligne]. S.l. URL : http://ec.europa.eu/enlargement/fiche_projet/document/bg9914-beautiful_bulgaria_ii.pdf (consulté 3/2012).
- Ministry of Regional Development and Public Works, Directorate General « Programming of Regional Development » (2010) : Operational Programme « Regional Development » 2007–2013 [en ligne]. Sofia. URL : <http://www.eufunds.bg/document/465> (consulté 3/2012).
- NRDS – National Regional Development Strategy of the Republic of Bulgaria for the Period 2005–2015 (2005) [en ligne]. Sofia. URL : http://www.espon-interstrat.eu/admin/attachments/NRDS_2005_-2015_Bulgaria_summary_En.pdf (consulté 3/2012).
- UNDP (2005a) : UNDP Bulgaria Country Programme 2006–2009 [en ligne]. S.l. URL : <http://www.undp.bg/publications.php?id=1926> (consulté 3/2012).
- UNDP (2005b) : Support to the Formulation of a National Programme for Improving the Living Conditions of Disadvantaged Ethnic Minorities in Urban Areas [en ligne]. Sofia. URL : http://www.undp.bg/focus_areas.php?id=75 (consulté 3/2012).

Chypre

A Chypre, les approches intégrées au développement urbain ont pris une importance croissante. En raison de l'absence d'un plan de développement spatial spécifique pour l'île, le *Plan de Développement Stratégique 2007–2013* constitue le cadre principal pour le développement territorial au niveau national. Son objectif stratégique est de fournir une cohésion sociale et territoriale durable au sein et entre les zones urbaines et rurales de Chypre en évitant les disparités régionales et l'exclusion sociale par la promotion d'une campagne vivante et en revitalisant les territoires le long de la Zone Tampon et dans les centres-villes historiques. Cet objectif, en dehors de l'amélioration de l'attractivité des zones rurales, doit être accompli principalement par le développement urbain intégré et consistera en la création d'espaces publics de qualité ainsi que d'infrastructures sociales et culturelles, de l'amélioration de l'éducation et de la formation et d'assurer un développement durable, efficace et abordable des transports publics. Les problématiques relatives aux éléments de la rénovation urbaine, de mixité sociale ainsi que l'attention particulière portée aux groupes défavorisés de la population, l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers, le renforcement de l'économie locale et l'amélioration des centres-villes en déclin seront mis en évidence comme des aspects primordiaux du développement urbain intégré (cf. MVIV 2010 : 109 sqq. ; Nicis/EUKN 2008 : 20 ; Planning Bureau of Cyprus 2006).

Jusqu'à présent, divers projets (de développement urbain) issus du Programme Opérationnel « *Développement durable et compétitivité* » sont en cours de mise en œuvre. Plusieurs autres démarches de développement prennent en compte les éléments de développement urbain intégré mis au point par la collaboration des niveaux nationaux et locaux. Il s'agit notamment du *Programme de Restauration des Bâtiments Classés*, du *Programme de Revitalisation de la Zone Tampon* et du *Programme pour la Reconstruction, l'Amélioration et la Rénovation Radicales des Grands Ensembles Publics pour les Réfugiés*, qui mettent l'accent sur la rénovation urbaine, le renouvellement des zones urbaines défavorisées ainsi que la préservation du patrimoine architectural. Les mises en œuvre de ces programmes sont habituellement effectuées par zone et prennent en compte la participation des habitants et d'autres parties prenantes (MVIV 2010 : 115 sqq.).

Une approche intégrée et territoriale s'appuyant sur une méthodologie de développement menée par la communauté locale basée sur un processus stable de participation a été utilisée depuis 2011 dans le cadre du *Projet Pilote de Développement Local des Villages Viticoles de Limassol : la contribution du patrimoine au développement local et régional faisant partie des Projets pilotes de développement local* du Conseil de l'Europe. L'objectif de cette approche ascendante est d'établir un moyen efficace de participation publique permettant aux citoyens d'exprimer leurs

connaissances par et préférences en matière de développement de quartier, fondée sur une gouvernance multinationale. Le Projet Pilote Limassol devrait contribuer à l'amélioration des procédures de planification et des pratiques participatives à Chypre, et continuera d'être expérimenté dans les contextes urbains.

La base juridique pour l'aménagement du territoire et du développement urbain à Chypre est la *Loi sur l'Aménagement Urbain et Territorial* qui, depuis 2008, a intégré les principes de la CHARTE DE LEIPZIG. Les processus de planification locale sont également établis selon cette loi. Les plans locaux – qui définissent le cadre juridique des collectivités locales en matière de développement – sont établis après avoir atteint un large consensus à travers des consultations approfondies, dont des discussions publiques et thématiques avec les citoyens, ainsi que d'autres acteurs locaux, parties prenantes et représentants de la vie politique locale et de l'administration. La procédure de préparation de *Plan Locaux* a été complétée depuis 2007 par l'élargissement des possibilités de participation publique. Les plans locaux sont alignés aux principes de la CHARTE DE LEIPZIG (da Costa 2011 : 120 sqq. ; MVIV 2010 : 127 ; MMR 2009 : 22 ; Nicis/EUKN 2008 : 31 sqq.).

Au-delà de ces dispositions légales et des programmes gouvernementaux, des approches intégrées de développement urbain au niveau local sont aussi (séparément) mis en place à Chypre. En plus des politiques de rénovation urbaine, les quatre principales villes – Nicosie, Limassol, Larnaca et Paphos – ont développé des stratégies qui incluent des projets et activités visant à améliorer l'infrastructure culturelle et sociale (centres culturels, établissements de soins pour enfants et personnes âgées) ainsi que l'environnement résidentiel, à renforcer l'économie locale et à améliorer l'image du territoire. Leur but, entre autres, est d'atteindre, en termes de problématiques sociales et démographiques, une structure de population plus diversifiée dans les quartiers et de renforcer l'attractivité des territoires en général. Les approches territoriales en place à Nicosie ont ainsi par

exemple essayé de nouvelles formes de gouvernance, mis en œuvre un travail communautaire ainsi que souligné l'importance de la participation et de l'autonomisation de la population locale (cf. MVIV 2010 : 113 sqq. ; EUKN 2011 ; URBACT SURE 2008 : 36 ; Nicosia Municipality ; Nicis / EUKN 2008 : 74).

Bibliographie

- da Costa, Eva (2011) : Urban Agglomeration Development Plans in Cyprus : A Participative Review Process. In : Maart Griesel et Frans van de Waart (éds.) (2011) : Multilevel Urban Governance or the Art of Working Together. Methods, Instruments and Practices. The Hague : 120 – 126.
- EUKN (2011) : Urban Regeneration Projects in Nicosia [en ligne]. S.I. URL : http://www.eukn.org/Dossiers/EU_presidencies/Polish_Presidency/The_Urban_Dimension_of_Cohesion_Policy_the_past_present_and_future/Key_Publication_2011_The_Urban_Dimension_of_Cohesion_Policy/Sustainable_Case_Studies/Urban_Regeneration_Projects_in_Nicosia (consulté 3/2012).
- EUKN (2010) : Planning System [en ligne]. S.I. URL : http://www.eukn.org/Cyprus/cy_en/EUKN/Cyprus_Urban_Policy/Planning_system (consulté 3/2012).
- MMR – Ministry for Regional Development of the Czech Republic (2009) : « Assessment Report » on the Implementation of the Leipzig Charter on Sustainable European Cities (Czech Presidency) [en ligne]. Prag. URL : <http://www.eukn.org/dsresource?objectid=166461> (consulté 4/2012).
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.
- Nicis/EUKN (2008) : European survey : Levers of public action for the development of sustainable cities. Appendix 1: Answers to the first part of the questionnaire. November 6th, 2008 (French Presidency) [en ligne]. The Hague. URL : <http://urbact.eu/fileadmin/corporate/doc/AppelOffre/European%20survey%20EN.pdf> (consulté 3/2012).
- Nicosia Municipality (s.a.) : Nicosia Master Plan. Priority Projects [en ligne]. S.I. URL : http://www.nicosia.org.cy/english/eniaio_proteraitotitas.shtm (consulté 3/2012).
- Planning Bureau of Cyprus (2006) : Strategic Development Plan 2007 – 2013. Nicosia.
- URBACT – SURE (2008) : SURE Baseline Study. Socio-economic approaches of Urban REhabilitation [en ligne]. S.I. URL : http://urbact.eu/fileadmin/Projects/SURE/outputs_media/SURE_baseline_study_FINAL.pdf (consulté 3/2012).

Espagne

La Constitution espagnole garantit aux 17 régions autonomes du pays leurs compétences en matière de politiques de logement et urbaines. Toutefois, celles-ci restent encadrées par la législation nationale – telle la *loi foncière* – et ont leurs propres fondements législatifs. Dans ce cadre, les villes sont une troisième autorité publique de planification.

Les programmes d'investissement des politiques de logement et urbaines sont mis en œuvre au trois échelons de gouvernement et se concentrent principalement sur le logement social pour les couches défavorisées de la population, ainsi que sur le renouvellement urbain (des centres historiques). Le *Ministerio de Fomento* est en charge de ces

politiques au niveau national. En 1992, avec la participation des régions et des villes, le *Plan Estatal de Vivienda* (Plan National de Logement) a été lancé par périodes de validité de quatre ans. Depuis, celui-ci a mué en *Plan Estatal de Vivienda y Rehabilitación* (Plan National de Logement et de Rénovation) pour la période 2009–2012 prenant en compte des éléments de la CHARTE DE LEIPZIG. L'« *Iniciativa Urbana* » établie par le *Ministerio de Economía y Competitividad* comme une approche intégrée pour la mise en œuvre du financement du FEDER est également d'une grande importance au niveau national.

Les politiques de développement et de rénovation urbains en Espagne doivent actuellement faire attention aux défis imposés par la crise immobilière et financière. En Espagne, il y a une culture beaucoup plus forte de la propriété plutôt que de la location – les politiques de logement social sont axées sur l'accession à la propriété – et les conséquences de la crise immobilière et financière ont ainsi été particulièrement sévères. De 1997 à 2007, le nombre de maisons et appartements récemment construits a augmenté aussi rapidement que la valeur des terrains, tirée principalement par des taux de prêts bancaires favorables aux longues périodes de remboursement. Les taux d'intérêt commençant progressivement à augmenter, la demande a baissé, les banques – aux vues de la crise bancaire internationale – ont accordé des conditions de prêt moins intéressantes et les ménages se sont retrouvés incapables de payer leurs dettes. En conséquence, plus de 680 000 nouvelles habitations sont maintenant en vente. La crise économique, le chômage et la faillite personnelle constituent un circuit fermé.

Un autre élément essentiel du développement urbain récent en Espagne est le nombre sans cesse croissant d'immigrés. Leur part dans la population totale est passée de 3,3 % en 2001 à 12,1 % en 2009 (cf. Leal 2011). Les immigrés n'ayant généralement que peu de ressources matérielles, il leur est impératif de pouvoir compter sur des logements abordables. Ceux-ci sont dispersés dans divers quartiers résidentiels, et plus particulièrement concentrés dans les centres villes sous la forme de anciens bâtiments délabrés de logements ainsi que des logements (sociaux) récents des années 1950 à 1970. Ceci est notamment le cas dans les régions métropolitaines de Madrid et de Barcelone où les immigrés s'installent dans les quartiers de personnes âgées touchées par la pauvreté et d'autres groupes de la population socio-économiquement fragiles n'ayant pas les moyens de trouver un logement sur un marché de plus en plus privatisé. En parallèle, les ménages plus mobiles socialement ont migré vers les zones suburbaines (EUKN 2010 ; Martinez et al 2001 : 27 ; Valdivia/Almirall 2011 : 1 sq.).

Les vieux bâtiments et quartiers de logements sociaux touchés par l'immigration subissent des conséquences en terme de développement social, socio-économique, architectural et urbain qui se retrouvent dans d'autres villes d'Europe de l'Ouest (retards de restauration et de modernisation, chômage suite à la crise économique, etc.) Cependant, les villes espagnoles ont la particularité de voir de nouvelles tendances informelles dans le marché du logement (sous-location illégale), conduisant notamment à une surpopulation. Dans certains quartiers, des tendances parallèles de gentrification peuvent être observées, amenant certains groupes de population socio-économiquement défavorisés à vivre dans le même quartier que de populations aux forts capitaux sans pour autant établir de contact. Toutefois, des réseaux sociaux fonctionnels et/ou associations civiques actives existent dans certaines de ces zones et peuvent être considérés comme leviers potentiels importants (Valdivia/Almirall 2011 : 4 sqq.). En dépit d'une immigration urbaine atteignant 5 millions d'individus, les quartiers défavorisés ne se sont pas développés en zones marginales et d'exclusion.

Pour relever ces défis – en particulier la demande croissante de logements abordables –, les objectifs généraux suivants ont été poursuivis dans le cadre du *Plan Estatal de Vivienda y Rehabilitación* (cf. MVIV 2008 : 51909 sqq. et 2010 : 615) :

- garantir le libre accès à un large choix de logements en tenant compte des différents besoins et capacités physiques des différents groupes de population,
- encourager les activités de réaménagement des centres-villes historiques et des quartiers déshérités, tout en tenant compte des besoins d'efficacité énergétique et d'accessibilité,
- développer l'offre de logements sociaux dans un parc immobilier rénové et construire de nouveaux logements sociaux,
- créer des agences de réaménagement et des bureaux de conseil le terrain,
- garantir qu'un minimum de 40% du parc total de logements soit accessible à la location,
- veiller à ce que les loyers ne représentent pas plus d'un tiers des revenus des ménages,
- tenir compte des questions sociales, éducatives et culturelles ainsi que de l'efficacité énergétique.

Deux exemples régionaux significatifs dans le contexte de développement urbain intégré (de quartier) sont le programme catalan pour le développement des quartiers, des zones urbaines et des centres-villes historiques nécessitant une « attention particulière » (Loi 2/2004), et le programme des îles Baléares pour le renouvellement et le développe-

ment des quartiers défavorisés (cf. MVIV 2010 : 594). L'approche intégrée catalane met l'accent sur la revitalisation des quartiers en termes de construction et de développement urbain, d'infrastructures sociales, de création et développement d'espaces verts, d'efficacité énergétique et de durabilité des ressources, de problématiques de genre dans les espaces publics et le lien entre développement économique et social (cf. Idem : 604 sq.). Le développement du quartier de La Mina à Besòs Adrià dans la zone métropolitaine de Barcelone est un exemple de planification urbaine et d'intégration de l'action sociale créé en étroite collaboration avec la coopération des administrations gouvernementales concernées ainsi que d'un plan de développement intégré. Dans les îles Baléares, les principales mesures de soutien sont notamment axées sur les groupes défavorisés (surtout les jeunes), la promotion de structures économiques (locales) à travers entre autres le soutien aux petites entreprises, des programmes d'éducation et de formation, le placement de demandeurs d'emploi sur le marché du travail et l'amélioration des réseaux de transport en commun (ibid. 2010 : 611).

Les exigences fondamentales pour la réussite d'un développement urbain intégré (de quartier) sont notamment la coordination verticale entre les différents niveaux de gouvernement, la coopération transversale des différents services municipaux ainsi que des réseaux horizontaux de toutes les parties prenantes pour la mise en œuvre au niveau local (habitants et autres). Dans l'ensemble, l'inclusion de mesures et de projets portant spécifiquement sur le développement des quartiers défavorisés dans des stratégies urbaines globales est également important (MVIV 2010 : 625).

Dans ce contexte et en ce qui concerne la CHARTE DE LEIPZIG, deux initiatives législatives sont actuellement poursuivies en Espagne afin de renforcer le développement

urbain intégré (en conformité avec la Déclaration de Tolède 2010). Une version mise à jour du *Plan Estatal de Vivienda y Rehabilitación 2013 – 2017* est également en cours de préparation. On peut observer que la *Loi Foncière* fondamentale ne fait pas explicitement référence à la CHARTE DE LEIPZIG (même si les deux ont été adoptés en 2007) même si celle-ci prend en compte à de nombreux égards les mêmes principes de base du développement urbain durable.

Bibliographie :

- EUKN – European Urban knowledge Network (2011) :
La Mina Neighbourhood: Combining Urban Planning with Social Action.
In : Ders. : Cohesion Policy in Urban Practice. An Ambitious Urban Agenda ?
The Hague: 70 – 73.
- EUKN – European Urban knowledge Network (2010) :
Urban Policies in Spain [en ligne]. S.l. URL : http://www.eukn.org/Spain/en/EUKN_Spain/Urban_Policies_in_Spain (consulté 3/2012).
- Leal, Jesus (2011) : Increasing social mixing and socioeconomic inequalities: the influence of liberal housing policies in Madrid. Enhr Conference 2011 – 5 – 8 July, Toulouse.
- Martinez, Andrés Walliser; María Bruquetas Callejo et Francisco Javier Moreno Fuentes (2001) : National and city contexts, urban development programmes and neighborhood selection. The Spanish background report. A working paper for UGIS, Urban development programmes, urban governance, social inclusion and sustainability. Madrid.
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) :
Integrated Urban Regeneration in the European Union.
Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010.
Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.l.
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2008) :
20751 Real decreto 2066/2008, de 12 de diciembre, por el que se regula el Plan Estatal de Vivienda y Rehabilitación 2009 – 2012. BOE núm. 309,
Miércoles 24 diciembre 2008.
- Valdivia, Blanca Gutiérrez, et Pilar García Almirall (2011) :
Housing and immigrant population in Barcelona. Enhr Conference 2011 – 5 – 8 July, Toulouse.
- Certains segments de ce texte ont été écrits par Eduardo de Santiago (Ministerio de Fomento).

Hongrie

Les principaux acteurs de la politique urbaine en Hongrie sont les villes et villages eux-mêmes, tel que défini par la Loi sur les Collectivités Locales (2007). Chacune des 3 200 communes en Hongrie dispose de sa propre administration locale (dont plus de 300 sont des villes). Cette loi répartit les compétences et obligations des collectivités locales. Les capacités financières sont assurées par leurs recettes fiscales et des directives nationales qui se chargent de certaines tâches.

Le développement urbain est également la tâche du gouvernement national, ayant des fonctions de régulation et de coordination sur cette problématique. La dimension intégrée de la politique urbaine est définie par la loi sur l'aménagement du territoire et de la planification territoriale (Loi XXI, 1996). Cette loi vise à équilibrer le développement spatial et harmoniser le développement régional et national, ainsi que l'aménagement du territoire.

Le *Concept National de Développement Territorial* (Décret parlementaire 97/2005) est un document juridique essentiel qui fixe des objectifs concernant la fonction de certaines villes au sein du réseau territorial. Il aborde la question du polycentrisme en relation à Budapest et sept autres villes désignées comme pôles régionaux. Des sept objectifs territoriaux à moyen terme définis dans le concept, celui spécifiquement lié aux questions urbaines vise le développement compétitif de l'aire métropolitaine de Budapest, cherchant à tirer profit de son rôle économique et culturel international. La révision de la politique spatiale nationale est actuellement en cours et il est prévu d'y inclure les thématiques de réseau urbain, des relations urbain-rural, ainsi que des relations fonctionnelles entre villes et leur arrière-pays.

D'autres règlements affectent également le développement urbain. Le plus important d'entre eux concerne l'environnement bâti. La loi sur la forme et la protection de l'environnement bâti (Loi LXXVIII, 1997) traite des exigences fondamentales, instruments, droits et engagements en rapport à l'environnement bâti. Par ailleurs, il traite également de la portée des droits et des compétences. Le principal changement de la politique de la ville hongroise due à la CHARTE DE LEIPZIG est également inscrite dans la présente loi. Initiée à la fin de l'année 2007 comme une simple exigence pour les candidatures aux Fonds Structurels Européens, la modification de la loi sur l'environnement bâti en 2009 a rendu obligatoire pour toutes les zones urbaines en Hongrie l'élaboration d'une stratégie de développement urbain intégré (*IUDS*). Les *IUDS* doivent suivre une structure thématique stricte formulée par le gouvernement : un plan urbain doit contenir un bilan de la situation de la ville dans son ensemble, définir tous les domaines ayant un potentiel de développement et en préciser les outils de mise en œuvre, ainsi qu'un cadre institutionnel des actions envisagées. Un élément précis d'un *IUDS* est le « plan anti-ségrégation » (état des lieux et programme anti-ségrégation, avec un accent particulier sur la population rom). Ce plan vise à évaluer les effets de ségrégation du développement projeté afin de mettre en place un système complexe d'outils pour réduire le niveau de ségrégation plutôt que de le déplacer vers d'autres zones urbaines. Selon certaines estimations, environ deux tiers des villes hongroises ont déjà préparé un *IUDS* (qui doit être révisé régulièrement).

Plusieurs programmes de rénovation urbaine ont été mis en œuvre dans les dernières décennies. A Budapest par exemple, un fonds disponibles à travers la ville depuis 1994 a cofinancé des actions et projets de renouvellement urbain dans 23 arrondissements de la capitale. Un autre exemple est le programme spécial financé par un fonds central spé-

cifique pour la rénovation de logements sociaux préfabriqués. Grâce aux fonds structurels de l'UE, le financement du développement urbain est désormais nettement plus stable.

La dimension urbaine et le développement urbain jouent un rôle clé dans la mise en œuvre du *Nouveau Plan de Développement de la Hongrie (Cadre de Référence Stratégique National)* cofinancé par les Fonds Structurels Européens. Entre 2007 et 2013, les zones urbaines ont la possibilité d'utiliser un soutien dans les programmes opérationnels régionaux. Cela peut contribuer à la mise en œuvre de leurs stratégies intégrées de développement urbain, y compris la réhabilitation fonctionnelle urbaine et la régénération sociale urbaine. La rénovation physique de l'habitat privé dans les zones défavorisées et de partenariat(s) avec les acteurs sociaux peuvent également être inclus. Les villes qui font appel aux Fonds structurels pour leurs actions de rénovation urbaine doivent avoir une stratégie de développement urbain intégré qui fixe des critères objectifs d'éligibilité pour la rénovation urbaine intégrée. Une approche intégrée contribue à la justification d'une approche de planification territoriale, à la combinaison de diverses approches stratégiques et des objectifs des habitants, des collectivités locales, entreprises et acteurs associatifs.

Outre une approche intégrée, d'autres problématiques mentionnées dans la CHARTE DE LEIPZIG ont également pris de l'importance en Hongrie telles que la durabilité, la gestion du foncier, l'aménagement du territoire et l'efficacité énergétique des bâtiments. La présidence hongroise du Conseil européen en 2011 a travaillé en particulier sur les aspects de la durabilité du développement urbain européen. Elle a exploré différents outils de gestion pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique à l'échelle urbaine, a proposé une analyse démographique et migratoire européenne d'un point de vue urbain et a cherché à renforcer la dimension urbaine de la cohésion territoriale dans le cadre du processus de révision de l'Agenda territorial.

Bibliographie

EUKN (2010) : National Urban Policy of Hungary [en ligne]. S.I. URL : http://www.eukn.org/Hungary/hu_en/E_library/Urban_Policy/National_Urban_Policy_of_Hungary (consulté 4/2012).

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

Plusieurs segments de ce texte ont été écrits par le Ministère de l'Intérieur Hongrois.

Islande

Plus de 90 % des 320 000 habitants de ce pays peu peuplé vivent en zone urbaine. Plus d'un tiers se trouvent dans la capitale, Reykjavik, alors que la région métropolitaine abrite les deux tiers de la population totale islandaise. Le taux d'urbanisation élevé est dû à une longue migration rurale-urbaine qui a façonné le pays au cours du 20^{ème} siècle (cf. Precedo 2009).

Dans ce contexte, la politique urbaine en Islande doit non seulement porter sur les questions concernant la (région) capitale, mais aussi les défis auxquels font face les petites villes. Le Parlement islandais a ainsi adopté un plan stratégique national pour renforcer le développement économique des régions les plus rurales du pays à travers une série de programmes et d'initiatives (cf. Jørgensen/Ærø 2008 : 34). Pour l'instant, il n'existe pas de politique nationale spécifique de développement urbain en Islande et, par conséquent, aucun ministère en charge de cette problématique.

Au l'échelle locale, les politiques de développement urbain se concentrent sur le contrôle de la (péri)urbanisation croissante dans zone métropolitaine de Reykjavik. Son territoire est divisé en plusieurs communautés et il n'y a aucune autorité régionale compétente. La croissance rapide et peu coordonnée urbaine a conduit à des problèmes tels que l'étalement urbain excessif et le manque de coordination concernant les grands projets de construction (par exemple, la localisation des centres commerciaux). En 2002, les huit municipalités de la région de la capitale ont convenu d'un plan de développement commun pour la région avec un horizon de planification à 2024. Ce plan porte principalement sur l'organisation concertée des transports publics et la gestion des déchets. En outre, il comprend également des suggestions pour l'utilisation des sols, le développement urbain, l'aménagement du paysage, les questions environnementales ainsi que l'évaluation des impacts sociaux et économiques de l'évolution de la région de la capitale (cf. Svæðisskipulag höfuðborgarsvæðisins ; Jørgensen/Ærø 2008 : 34 ; Reynarsson 2001 : 6).

Début 2000, Reykjavik a lancé le programme de développement urbain *Future City*. L'objectif du programme était de développer une vision d'avenir pour la prochaine décennie et demie de la ville à travers un dialogue entre la municipalité et les habitants. A cet effet, plusieurs événements ont été organisés, tels que des conférences, débats, discussions avec des experts et groupes d'étude. Ces dialogues ont abouti à la mise en œuvre début 2003 du *Plan directeur 2001 – 2014 de Reykjavik (Aðalskipulag Reykjavíkur 2001 – 2014)* qui contient essentiellement des déclarations

sur l'utilisation des sols et le développement des transports. Récemment, un projet de développement urbain important a été le l'aménagement du vieux port de la capitale avec un accent particulier sur l'aspect culturel (y compris la construction d'une nouvelle salle de concert sur le front de mer) (cf. Aðalskipulag Reykjavíkur 2001 – 2024 ; Reynarsson 2001 : 2 ; Bomsdorf 2008).

Bibliographie

Bomsdorf, Clemens (2008) : Neuer Glanz für Hafenstädte. In : art. Das Kunstmagazin. 16. Mai 2008 [en ligne]. S.l. URL : <http://www.art-magazin.de/architektur/6444.html> (consulté 5/2012).

Jørgensen, Gertrud, et Thorkild Ærø (2008) : Urban Policy in the Nordic Countries – National Foci and Strategies for Implementation. European Planning Studies. Vol. 16, No. 1, January 2008 : 23 – 41 [en ligne]. S.l. URL : www.eukn.org/dsresource?objectid=147967 (consulté 5/2012).

Precedo, Pedro (2009) : Social Connection and Urban Fabric in Reykjavik at the Dawn of the Global Economic Downturn. BA Thesis [en ligne]. S.l. URL : <http://skemman.is/is/stream/get/1946/2753/9074/1/Lokaritgerd.pdf> (consulté 5/2012).

Reykjavikurborg – Skipulags- og byggingarsvið (a) : Aðalskipulag Reykjavíkur 2001-2024 [en ligne]. S.l. URL : http://www.reykjavik.is/desktopdefault.aspx/tabid-3818/6385_view-2732 (consulté 5/2012).

Reykjavikurborg – Skipulags- og byggingarsvið (b) : Svæðisskipulag höfuðborgarsvæðisins [en ligne]. S.l. URL : http://www.reykjavik.is/desktopdefault.aspx/tabid-3818/6385_view-2733 (consulté 5/2012).

Reynarsson, Bjarni (2001) : Reykjavik – the Future City. Paper presented at the conference: Area-based initiatives in contemporary urban policy. Danish building and Urban Research and European Urban Research Association. Copenhagen 17.-19. May 2001 [en ligne]. S.l. URL : <http://www.sbi.dk/eura/workshops/papers/workshop1/reynarsson.htm> (consulté 5/2012).

Lettonie

La stratégie générale lettone de développement est de renforcer la croissance et la compétitivité à travers le territoire et d'accroître l'attractivité économique des villes en fonction des ressources disponibles et des possibilités de développement. Dans ce contexte, les questions de développement urbain intégré sont devenues de plus en plus importantes pour la mise en œuvre de la CHARTE DE LEIPZIG ainsi que sur ses éléments clés comme principes de base importants. Les lignes directrices de la politique régionale se concentrent en particulier sur une approche territoriale, une collaboration intersectorielle et inter-niveaux, des approches de gouvernance et de participation la plus large possible des acteurs locaux dans le cadre du processus de développement urbain (cf. Nicis/EUKN 2008 : 15 sq.).

Bien que la Lettonie n'ait jusqu'à présent pas encore mis en place un programme national abordant explicitement le développement urbain intégré, la *Stratégie de Développement Durable de la Lettonie jusqu'en 2030 (SDSL)* et le *Plan de développement national de Lettonie 2007–2013 (NDP)* sont deux documents essentiels au développement et à la planification stratégique cherchant à assurer un développement géographiquement et socio-économiquement équilibré du pays. Ils comprennent également les premières approches d'un développement urbain intégré. Le *SDSL* couvre ainsi les domaines d'action tels que le développement culturel, la formation et l'emploi, le renforcement des marges de manœuvre entrepreneuriales, la santé, l'éducation et les écoles, l'augmentation de l'efficacité énergétique, le développement durable des territoires, l'amélioration des infrastructures de transport (public) et, en général, une plus grande participation et mise en réseau des acteurs locaux, institutions et organisations. Il détermine également une perspective de développement spatial pour la Lettonie, y compris ses centres de développement les plus importants, qui constituent une base pour un développement polycentrique afin de fournir aux habitants des conditions de vie et de travail équitables quelque soit leur lieu de résidence. Les approches les plus importantes à mettre en œuvre en termes d'aménagement du territoire sont : le renforcement du potentiel et de la compétitivité des centres de croissance, créer des environnement urbain attirants tant pour les habitants que les investisseurs, la coopération et l'interaction des zones urbaines et rurales en offrant des lieux de travail et de services, faciliter l'initiative entrepreneuriale et la création de meilleures conditions de vie en zone rurale, renforcer les réseaux fonctionnels de centres de croissance ainsi que trouver un accord quant à l'utilisation efficace des ressources sur la base des principes de complémentarité et de coopération (cf. Saeima of the Republic of Latvia 2010).

Le *NDP* soutient qu'un développement polycentrique du réseau urbain fournit les conditions nécessaires à un développement équilibré du pays. Les villes, ainsi que les régions, sont ainsi devenues une force motrice du développement. En tant que tel, le *SDSL* est destiné à être mis dans une perspective à long terme alors que le *NDP* suggère des objectifs de planification à moyen terme. La création de ces deux documents de développement et de planification a été réalisée avec une large participation de représentants des gouvernements régionaux et locaux ainsi que d'entrepreneurs, ONG, citoyens et des autres parties intéressées (cf. MVIV2010 : 387 sqq. ; Nicis/EUKN 2008 : 60).

Dans le but de favoriser le développement polycentrique et sous l'autorité du Ministère de la Protection de l'Environnement et du Développement Régional (*VARAM*) en charge d'organiser le Fonds Européen de Développement Régional à l'échelle nationale, l'une des priorités mise en œuvre est un « développement polycentrique ». Pour ce faire, trois approches sont soutenues : la croissance des centres de développement nationaux et régionaux, le développement durable de Riga et l'essor d'associations de communes (*Novadi*). Sous cette priorité, 35 municipalités peuvent mettre en œuvre des projets intégrés essentiels pour leur développement. Une stratégie intégrée de développement local est une condition sine qua non pour éligibilité à l'aide, reflet d'une vision claire sur le développement territorial ainsi que l'identification des défis, ressources et solutions de croissance de développement complexes.

Par ailleurs, les directives méthodologiques pour l'élaboration de stratégies de développement intégrées au niveau régional et local dans la lignée des principes de la CHARTE DE LEIPZIG ont également été compilées au niveau national. Cette procédure a reçu le soutien d'experts de l'OCDE-LEED et a pris en compte la participation des parties prenantes telles que les planificateurs, les représentants régionaux et locaux, etc. L'objectif de ces lignes directrices est de fournir des recommandations pratiques aux planificateurs du développement et aux acteurs politiques afin d'assurer une planification efficace du développement territorial. En outre, un soutien méthodologique a été fourni sur le terrain (cf. RAPLM 2008). La mise en œuvre d'une politique de développement urbain intégré en Lettonie est presque exclusivement assurée par l'échelon local et aborde essentiellement des mesures de construction et de rénovation urbaine (réhabilitation, modernisation des transports et des infrastructures publiques, amélioration des environnements résidentiels, cf. MVIV 2010 : 400 sq.).

Le développement des compétences techniques et des structures pour un renforcement de la coopération intersectorielle et inter-niveaux fait partie des défis auxquels doit faire face la mise en œuvre d'approches intégrées en Lettonie au niveau national, régional et local. Dans l'ensemble, il semble également important de renforcer la confiance du public concernant les actions de l'administration (cf. Nicis/EUKN 2008 : 51).

Bibliographie

- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.
- Nicis/EUKN (2008) : European survey : Levers of public action for the development of sustainable cities. Appendix 1: Answers to the first part of the questionnaire. November 6th, 2008 (French Presidency). S.I.
- RAPLM – Ministry of Regional Development and Local Government of the Republic of Latvia (2008) : Guidelines for elaboration of the integrated development strategy of local government. Riga.
- Saeima of the Republic of Latvia (2010) : Sustainable Development Strategy of Latvia until 2030. Riga.
- Plusieurs segments de ce texte ont été écrits par le Ministère Letton de la Protection Environnementale et du Développement Régional (VARAM).

Lituanie

Comme d'autres pays d'Europe centrale et du Sud-Est, la Lituanie a subi une privatisation considérable de son parc de logements publics dans les années 1990. Une des conséquences de ce processus a été un désinvestissement massif et l'abandon du tissu urbain, qui est devenue le principal défi au développement urbain dans ce pays. De plus, un marché du logement restreint limite considérablement les possibilités d'accession à la propriété des ménages à faible revenu (cf. MVIV 2010 : 409).

En réponse à cette situation, la *Stratégie Lituanienne de Logement 2004-2020* a été adoptée au niveau national pour déterminer des objectifs pertinents pour un développement urbain intégré dont la création de logements sociaux conventionnels, des possibilités d'hébergement pour les groupes de population vulnérables (personnes à faible revenu, chômeurs, jeunes familles) ainsi que la promotion d'une cohésion et mixité sociale. Par ailleurs, les gouvernements locaux sont encouragés à soutenir activement la participation des acteurs institutionnels, associations et habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement urbain. Le *Programme de Rénovation des Habitations Collectives* a été publié en 2004 pour aider à mettre en œuvre la *Stratégie Lituanienne de Logement* et promouvoir l'efficacité énergétique du parc de logements (cf. MVIV 2010 : 408 sqq. ; Government of the Republic of Lithuania 2004 : 6 sqq., 12).

En plus de ces programmes nationaux axés sur la rénovation urbaine et la construction, des approches intégrées de développement urbain sont en cours d'expérimentation au niveau local dans certaines villes lituaniennes. La capitale, Vilnius, possède une expérience de plusieurs années dans le

développement territorial des quartiers défavorisés. C'est le cas des approches holistiques intégratives telles que le *Plan Stratégique de la Ville de Vilnius 2002-2011* et le *Plan Global du Territoire de la Municipalité de la Ville de Vilnius (Vilniaus miesto savivaldybės teritorijos bendrasis planas iki 2015 metų)*. Depuis 1998, l'*Agence de Rénovation de la Vieille Ville de Vilnius (OTRA)* a mis en place la *Stratégie de Rénovation de la Vieille Ville de Vilnius (VOTRS)* ; cf. notamment Raugaliene 2008 ; VSAA s.a.).

Cette organisation municipale dispose désormais d'un statut d'ONG et est considéré comme interface entre acteurs, résidents et collectivités locales. La gestion stratégique de OTRA et la mise en œuvre des plans annuels de projet (VOTRP) est prise en charge par un groupe supérieur. Ce Conseil Supervision de l'OTRA (OTRA SC) est composé de 16 représentants des ministères nationaux, des gouvernements locaux et des organisations privées et publiques (cf. Rutkauskas et al. 2003 : 15 sqq. ; Kulikauskas 2006 : 8). Outre l'accent mis sur les approches de rénovation urbaine et de construction comme le réaménagement, l'amélioration des quartiers et de l'infrastructure publique, OTRA a également mis en place une mobilisation et participation des habitants des quartiers défavorisés de Užupis et Paupys dans le centre historique de Vilnius (cf. MVIV 2010 : 419 ; Rutkauskas et al 2003 : 15 sq., 21 sq. ; Kulikauskas 2006 : 13 sq.). D'autres villes lituaniennes comme Kaunas, Klaipėda, Šiauliai et Panevėžys ont également mis en place des plans holistiques stratégiques de développement urbain prenant en compte des éléments d'une approche intégrée.

Bibliographie

Government of the Republic of Lithuania (2004) : The Lithuanian Housing Strategy. Resolution No. 60, January 21 2004. Vilnius.

Kulikauskas, Paulius (2006) : Case Study of Vilnius Old Town Revitalisation – Draft [en ligne]. Vilnius. URL : http://www.vsaa.lt/Case_study_PK.doc (consulté 5/2012).

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

Raugaliene, Jurate (2008) : The Revitalization of Vilnius Old Town, 1995 – 2005. In : GUD – Global Urban Development Magazine. S.I.

Rutkauskas, Gediminas, et al. (2003) : Vilnius Old Town : Uzupis – Paupys Area Case study. Advanced Draft for WP2/WP3. ENTRUST Vilnius case 2002 – 2003.

VSAA – Vilnius senamiesčio atnaujinimo agentūra (s.a.) : Vilnius senamiesčio atnaujinimo agentūra/Vilnius Old Town Renewal Agency [en ligne]. S.I. URL : <http://www.vsaa.lt> (consulté 5/2012).

Malte

Un élément essentiel de la gestion stratégique de Malte est le *Plan Structurel des Îles Maltaises (Structure Plan for the Maltese Islands)* de 1992 qui s'étend sur une période de vingt ans. Ce plan de structure spatiale fait partie d'une approche intersectorielle qui coordonne l'utilisation des sols au niveau national tout en tenant compte des questions sociales, économiques et environnementales. Il est à la base des plans locaux détaillés (cf. MEPA 1990 ; Cassar 2004 : 77).

Ainsi, un plan axé sur la conservation urbaine et le développement pour la *Grande Zone Portuaire* a été créé en 2002 (*Grand Harbour Area Local Plan*), abordant le renouveau économique et social ainsi que la revitalisation des communautés autour du port. C'est dans ce contexte que les premières tentatives de stratégies transversales intégrées de développement urbain prenant en compte les partenariats entre le secteur public et privé (cf. MEPA 2002 ; ENTRUST 2004 : 28 sq. ; MVIV 2010 : 456).

Un des principaux éléments du contexte du *Grand Harbour Area Local Plan* était l'accroissement des zones défavorisées aux logements insalubres, une mauvaise accessibilité en transports publics, des foyers socio-économiquement faibles et une perte de population associée à une proportion croissante de personnes âgées dans les zones centrales des sous-municipalités de l'agglomération de la Valette, notamment dans les quartiers historiques – et ce malgré des chiffres de chômage bas et une situation économique favorable à travers Malte. Les impacts de la Seconde Guerre mondiale sont encore bien visibles dans tissu urbain, principalement sous la forme de terrains abandonnées. Dans les zones autour de La Valette, Floriana et Cottonera il y a aussi de nombreuses zones urbaines reconstruites parsemées de quartiers défavorisés (cf. Cassar 2004 : 73 sqq. ; Borg 2006).

Afin de joindre rénovation urbaine et planification des transports, le Ministère du Développement Urbain et des Routes (*Ministry for Urban Development and Roads - MD*),

a créé en 2005 – 2007 la *Stratégie et Politique de Développement en faveur des Transports (Transit Orientated Development Strategy and Policy)*. Cette stratégie consiste essentiellement en la concentration des différents usages du territoire (tels que les achats, travail, loisirs) à proximité de pôles plus attractifs de transports en commun. L'Unité de Développement et Coordination de Projet (*Project Development and Coordination Unit - PDCU*) a été créé en Décembre 2006 afin de mettre en œuvre cette stratégie (Nicis/EUKN 2008).

S'appuyant sur le *Grand Harbour Area Local Plan* et la *Transit Orientated Development Strategy and Policy*, des plans d'action intégrés pour plusieurs quartiers autour du port ont été identifiés depuis 2007. Leur objectif est de développer ces zones dans le contexte de défis économiques, sociaux et culturels. Les développements prévoient non seulement des infrastructures urbaines, architecturales et de transport, mais sont également basés sur une intégration sociale (en particulier des chômeurs), la subsidiarité et la promotion de partenariats public-privé. Un autre point clé de ces plans d'action est l'atténuation du changement climatique (Nicis/EUKN 2008).

Coordonné par le *PDCU* en collaboration avec diverses instances gouvernementales et organismes concernés ainsi que les conseils municipaux, un premier plan d'action a été développé pour la zone de Cottonera avec les trois villes historiques de Birgu (Vittoriosa), Bormla (Cospicua) and L'Isla (Senglea) à la limite du Grand Port (*Plan d'action de Cottonera - Inclusion sociale par une meilleure mobilité et accessibilité 2008 – 2018 / Cottonera Action Plan – Social Inclusion through better mobility and accessibility 2008 – 2018*). Le plan intégré et holistique cherche à améliorer la mobilité et l'accessibilité, ainsi que les conditions de vie des habitants de la région de Cottonera. En même temps, les risques de gentrification doivent être enrayés. La préparation du plan a été accompagnée d'un large processus

participatif avec une série d'événements publics (Ministry for the Environment and Spatial Planning, Spatial Planning Directorate, Republic of Slovenia 2008).

Une approche intégrée similaire devrait également être assimilée à la rénovation d'un quartier défavorisé de La Valette (Il Biccierija). Pour cette zone, les objectifs sont de favoriser le développement économique et d'attirer de nouveaux habitants, ainsi que de rénover les monuments historiques. La mise en œuvre devrait avoir lieu dans le cadre de partenariats public-privé (MVIV 2010 : 463 sqq.).

Depuis l'adoption de la CHARTE DE LEIPZIG, les projets de rénovation des quartiers maltais défavorisés ont de plus en plus adopté une approche intégrée. En plus de la rénovation urbaine et structurelle du parc de bâtiments, ces approches prennent aussi en compte l'amélioration des systèmes de transport public ainsi que l'inclusion sociale. De plus, celles-ci accordent une plus grande importance aux approches ascendantes impliquant les politiques locales et d'autres acteurs clés sur le terrain. Les facteurs pour une rénovation urbaine intégrée réussie sont considérés comme étant les suivants (MVIV 2010 : 465) :

- approche holistique,
- participation des acteurs clés,
- identification des problématiques clés,
- articulation d'objectifs et de mesures avec la participation des acteurs compétents.

Monténégro

Depuis que le Monténégro s'est retiré de l'ex-République fédérale de Yougoslavie en 1992, son territoire s'est développé de manière inégale. Entre les zones urbaines et rurales, mais surtout entre la moitié la moins développée au nord du pays et le centre et le Sud nettement plus développés, il demeure des différences marquées dans la répartition de la population ainsi qu'en termes de situations sociales et économiques. Les causes sont notamment la perte d'importance de centres industriels jadis importants et les effets des conflits armés en ex-Yougoslavie dans les années 1990.

Dans ce contexte, les principaux défis contemporains au développement urbain du Monténégro sont des problèmes sociaux tels que le chômage (notamment chez les jeunes, mais aussi au sein de groupes défavorisés tels que les réfugiés et les roms), la pauvreté, l'emploi précaire et illégal ainsi que la criminalité. Il est possible de constater de nombreux endroits des carences du bâti/urbaines, un manque

Bibliographie

Borg, Malcolm (2006) : Alternative Transit Systems in the Harbour Area. In : Buhmann, Beck Koh, Hasse (éds.) (2006) : Landscape Architecture. Conceptual Proposals for Valletta and Floriana. Bernburg.

Cassar, Godwin (2004) : Cities on Malta. In : Ministry of the Interior and Kingdom Affairs (éd.) (2004) : Cities in the New EU Countries. Position, Problems, Policies. Amstelveen : 73 – 78.

ENTRUST (éd.) (2004) : Regenerating neighbourhoods in partnership – learning from emergent practices.

MEPA – Malta Environment & Planning Authority (2002) : Grand Harbour Local Plan. Valletta.

MEPA – Malta Environment & Planning Authority (1990) : Structure Plan for the Maltese Islands. Valletta.

Ministry for the Environment and Spatial Planning, Spatial Planning Directorate, Republic of Slovenia (éd.) (2008) : Coordination between Territorial and Urban Development. Final Report on Action 1.1. of the First Action Programme for the Implementation of the Territorial Agenda of the EU. Ljubljana.

MUDR – Ministry for Urban Development and Roads (2004) : A Public Transport Strategy for the Maltese Islands. TOD Policy Paper. Valletta.

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

Nicis/EUKN (2008) : European survey : Levers of public action for the development of sustainable cities. Appendix 1: Answers to the first part of the questionnaire. November 6th, 2008 (French Presidency) [en ligne]. The Hague. URL : <http://urbact.eu/fileadmin/corporate/doc/AppelOffre/European%20survey%20EN.pdf> (consulté 3/2012).

d'infrastructures sociales, une pénurie de logements ainsi que d'espaces publics et verts, ou encore des problèmes environnementaux (cf. Müller/Lješkovici 2008 : 105 sqq. ; MTEP 2007 : 24 sqq. ; Golubovic 2006 : 1). Dans l'ensemble, la construction anarchique et illégale en dehors des zones indiquées sont le fruit d'une mauvaise mise en œuvre des instruments d'urbanisme. Ceci est particulièrement le cas dans les régions côtières et autour de la capitale, Podgorica. Par ailleurs, l'augmentation des tendances de polarisation socio-spatiale peut être observé dans les zones urbaines.

Bien que le Monténégro n'ait pas encore mis en place un programme spécifique abordant explicitement le développement urbain intégré, certaines approches dans le cadre de la *Stratégie Nationale de Développement Durable du Monténégro (NSSD)* jouent un rôle important. Adoptée en 2007 au niveau national, la *NSSD* souligne l'importance de la gouvernance, des approches intégrées ainsi que de la

coopération et du dialogue avec les différentes parties prenantes. Elle est divisée en trois piliers thématiques avec des champs d'action correspondants : le développement économique (y compris la diversification de la structure économique du pays, l'emploi, le soutien aux initiatives économiques locales), l'environnement et les ressources naturelles (y compris la protection de l'environnement, la réduction de la consommation d'énergie et l'augmentation de l'efficacité énergétique) et le développement social (y compris l'éducation et la formation, la santé, une amélioration générale de la qualité de vie et de la sécurité dans les quartiers urbains, en tenant compte des groupes défavorisés et la réduction du nombre de constructions illégales ; cf. PMTR 2007 : 12 sqq., 24 sqq., 58 sq.).

La NSSD comprend également un *Plan d'Action* qui précise les priorités d'action à mener dans les différents champs thématiques, des informations sur des échéances précises et personnes responsables de la mise en œuvre ainsi que l'identification d'indicateurs pour une évaluation annuelle. Ce suivi permettra de revoir et ajuster la *Stratégie Nationale de Développement Durable du Monténégro* tous les cinq ans (cf. PMTR 2007 : 17, 65 sqq.). La mise en œuvre de la NSSD est menée par le Conseil National du Développement Durable (NCSD). Créé en 2002, le NCSD consulte le premier ministre, des représentants de tous les ministères, les trois plus grandes villes du pays, les associations professionnelles et les grandes entreprises, instituts de recherche et le milieu associatif (cf. NSOR). Ce réseau d'acteurs nationaux est maintenu par le *Bureau pour le Développement Durable*.

Norvège

En Norvège, les collectivités locales sont responsables de la rénovation et de l'aménagement urbains – aucun programme national n'a encore été lancé dans ces domaines (MVIV 2010 : 470 sqq.). Au niveau local, le développement des quartiers défavorisés est particulièrement important, comme dans le cas du *Projet d'Action de la Vallée de Grorud (Groruddalsatsingen)* à Oslo. Plus d'un cinquième de la population de la capitale vit dans les quatre quartiers concernés : Alna, Bjerke, Grorud et Stovner dans la zone de la vallée de Grorud. Les défis auxquels ils sont confrontés sont notamment dans certains cas de très profondes disparités qualitatives entre zones résidentielles menant à de graves lacunes dans le parc immobilier de certains quartiers, le déclin économique de certains centres de quartier avec des conséquences négatives sur la vie locale, l'encombrement du trafic lourd en raison de la présence de trois autoroutes,

Ce bureau interministériel du Premier ministre mis en place en 2005 est également chargé du suivi de la mise en œuvre de la NSSD (cf. RNDS; PMTR 2007: 65 sq.).

Les défis majeurs auxquels doit faire face la NSSD sont le développement d'un système de planification spatiale cohérent aux niveaux nationaux, régionaux et locaux ainsi que l'amélioration des contrôles et processus de mise en œuvre de la participation publique. Pour ce faire, une formation (continue) et des instituts de formation doivent être créés, en particulier afin que les autorités locales puissent développer les compétences nécessaires (cf. Government of Montenegro 2009 : 56 sqq. ; MTEP 2007 : 45).

Bibliographie

Golubovic Matic, Darinka (2006) : Influence of Socio-Economic factors in the development of the Bars Urban Region. Paper presented at the 42nd ISO-CaRP Congress 2006, Istanbul.

Government of Montenegro – Office for Sustainable Development (2009) : The Second Annual Report on the Implementation of the National Strategy of Sustainable Development of Montenegro for the period April 2008 – September 2009. Podgorica.

MTEP – Government of the Republic of Montenegro/Ministry of Tourism and Environmental Protection (2007) : National strategy of sustainable development of Montenegro. Podgorica.

Müller, Yvonne, et Sanja Lješković (2008) : Illegal construction in Montenegro. In : Technical Chronicles. Journal of the Technical Chamber of Greece (TCG). No 1-2/2008. Athen : 105 – 110.

NSOR – National Council for Sustainable Development (NSOR) [en ligne]. S.l. URL : http://www.eeac-net.org/bodies/montenegro/mo_nsor.htm (consulté 5/2012).

une ligne de chemin de fer et deux lignes de métro qui suivent la vallée et constituent des barrières physiques entre les zones urbaines, ainsi que le stress causé par le bruit et la pollution de l'air. En plus de ces problématiques, ces quartiers ont également des problèmes sociaux et socio-structurels dans certains domaines (faible niveau d'éducation, chômage, taux de renouvellement élevé, ségrégation sociale avec des aspects ethniques et culturels), complétés par une image négative (cf. Oslo Kommune 2012).

Dans ce contexte, le programme d'action *Groruddalsatsingen 2007–2016* est mis en œuvre afin d'améliorer les conditions environnementales et la vie locales dans la vallée de Grorud, renforçant ainsi l'identification des habitants à leur quartier. Le gouvernement norvégien et la ville d'Oslo ont convenu de collaborer sur ce projet. Chaque

partie contribue d'un montant d'environ 50 millions de couronnes norvégiennes (environ 6,7 millions d'euros) pour le projet et partagent la responsabilité de la mise en œuvre de l'initiative. Au niveau local, un comité de coopération a été établi avec 35 parties prenantes représentant entre autres les habitants, organisations, organismes publics, associations de logement et entrepreneurs locaux ainsi que les autorités locales et la ville d'Oslo. Sur le plan politique, le ministère de l'Environnement organise une fois par an une réunion des acteurs politiques (*Politisk Møte*) où différents ministères, le conseil municipal d'Oslo et les représentants des zones concernées décident des priorités et ressources à attribuer pour l'année suivante. Un comité de coordination garantit la bonne interaction entre les différents domaines d'action sectoriels ainsi que la communication et l'échange entre tous les acteurs et niveaux impliqués (Oslo Kommune 2012). La coopération entre les collectivités locales et les ministères est organisée par le bureau sur site *Plankontoret for Groruddalen*, créé début 2001 par la ville d'Oslo (Département pour le Développement Urbain). Une attention particulière est également accordée à l'activation et participation des habitants du quartier au-delà de ces agents officiels (cf. City of Oslo 2004 et Oslo Kommune 2012).

Groruddalssatsingen couvre quatre principaux domaines d'action/programmes : développement écologique des transports (Programme 1), le développement vert, les sports et la culture (Programme 2), le logement et le développement urbain (Programme 3) ainsi que le développement de la petite enfance, la scolarisation et l'éducation, la santé et l'interaction sociale (Programme 4). Dans chaque domaine de compétences, les projets et actions sont mises en œuvre en s'appuyant en grande partie sur des plans d'action participatifs annuels. La responsabilité pour chaque programme est partagée entre un des ministères (environnement, transports, développement local et régional ou enfants, égalité et affaires sociales) et un des services municipaux (transports et environnement, développement urbain ou affaires sociales). Jusqu'en 2012, les priorités spatiales ont été concentrées dans les quartiers de Furuset (Alna), Romsås (Grorud) et Haugenstua (Stovner). En 2012, quatre autres zones ont été incluses : Lindeberg (Alna), Linderud (Bjerke), Ammerud (Grorud) et Fossum (Stovner).

À ce jour, plus de 200 projets ont été réalisés (cf. Oslo Kommune 2012). En Norvège, une coopération étroite entre les niveaux nationaux, locaux et territoriaux est considérée essentielle à la réussite des stratégies de développement intégré (MVIV 2010 : 480).

Bibliographie

City of Oslo. Agency for Planning and Building Services (2004) : The Grorud Valley Action Project.

Falleth, Eva Irene, et Gro Sandkjær Hansen (2011) : Participation in planning – a study of urban development in Norway. In : European Journal of Spatial Development, No. 42.

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June, 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

Nystad, Jens Fredrik (éd.) (2004) : Building and Urban Development in Norway – a selection of current issues. The Norwegian State Housing Bank. S.I.

Oslo Kommune, Plankontoret for Groruddalen (2012) : Groruddalssatsingen [en ligne]. URL : http://www.prosjekt-groruddalen.oslo.kommune.no/om_groruddalssatsingen/ (consulté 08/2012).

Pologne

En Pologne, plus de 60 % de la population vit désormais en ville où le processus d'urbanisation rapide a parfois laissé des écarts de développement se créer entre les grandes zones urbaines et rurales. Dans ce contexte, la politique de développement urbain en Pologne devrait stabiliser la cohésion sociale et territoriale des régions métropolitaines. Les autres défis auxquels elle est confrontée sont notamment la gestion du changement démographique, de surmonter la fragmentation socio-spatiale au sein des villes, améliorer la compétitivité économique des villes polonaises, l'amélioration des infrastructures de transport inadéquats ainsi que l'offre logements (abordables) (cf. MRR s.a., OECD 2011: 98, 104).

La rénovation et le développement urbains en Pologne relèvent principalement de l'échelon municipal. Aucun programme national ou régional de rénovation ou développement urbain n'a encore été publié. Les 68 villes polonaises ont une large autonomie locale, mais afin de présenter une demande de financement, elles doivent établir des stratégies de développement local et identifier les domaines où des mesures de rénovation doivent être mises en œuvre. Toutefois, pour des raisons financières, les mesures de rénovation urbaine ne couvrent la plupart du temps que de très peu petites zones urbaines voire dans certains cas juste des bâtiments isolés (MVIV 2010 : 490 ; EUKN cf. aussi 2011).

Dans ce contexte, le FEDER est une des ressources les plus importantes pour le développement urbain pour les 16 Programmes Opérationnels Régionaux en Pologne. Le ministère du Développement Régional a établi un cadre général pour leur utilisation ainsi que pour concevoir des stratégies et des programmes de différents ministères dans la *Stratégie Nationale de Développement 2007-2015 (Strategia Rozwoju Kraju)*. Celle-ci s'appuie sur six principes directeurs (MRR 2006 : 25) : renforcement de la compétitivité économique et de l'innovation, amélioration des infrastructures techniques et sociales, croissance (qualitative) de l'emploi, renforcement de la cohésion sociale, amélioration de la sécurité, développement rural, développement régional et amélioration de la cohésion territoriale. Le document de stratégie propose des mesures ou domaines d'activité pour l'ensemble des six points, dont certains sont particulièrement pertinents pour un le développement urbain (potentiellement) intégré : le renforcement des petites et moyennes entreprises (PME) et l'expansion des infrastructures de transport, l'amélioration de l'offre de logements, la protection de l'environnement, la sécurité, l'accès à l'éducation, aux soins de santé, soins infirmiers et autres services sociaux ainsi que la création d'offres d'em-

ploi (MRR 2006 : 26 sqq.). Le document insiste sur la nécessité d'une participation publique complète (ibid. : 47 sqq.) ainsi que l'importance de la coopération interministérielle et la collaboration aux niveaux nationaux, régionaux et locaux (cf. ibid. : 73 sqq.).

Parallèlement aux financements de l'UE, les gouvernements locaux peuvent également faire appel à des fonds de logements sociaux. De plus, un fonds du gouvernement promouvant la performance énergétique des bâtiments est également disponible (cf. MVIV 2010 : 483 sqq.).

La *Stratégie Nationale de Développement Régional 2010-2020 : régions, villes, zones rurales* coordonne les stratégies de développement nationales et locales dans le cadre d'une politique régionale intégrée et décentralise les pouvoirs de planification au niveau régional. Ses principaux objectifs sont d'améliorer la cohésion économique, sociale et territoriale, combinée avec entre autres avec le renforcement des fonctions urbaines et le soutien aux processus de rénovation dans les zones urbaines (socio-économiquement défavorisées). Dans l'ensemble, l'importance de processus de décision basés sur des réseaux, la coordination entre les différents domaines d'action et acteurs, des normes communes pour toutes les régions ainsi que des structures de gestion adéquates seront mises en valeur (cf. EUKN 2011 : 77 ; NSRD 2011 : 7 sqq. ; OCDE 2011 : 99).

L'approche stratégique la plus récente est le *Schéma National de Développement Spatial 2030 (Konceptcja Przestrzennego Zagospodarowania Kraju 2030)* qui réunit politiques d'aménagement du territoire et de développement socio-économique des différents échelons du gouvernement. Une approche de développement axée sur la mise en réseau, participative et intégrée, est soutenue et dans laquelle les villes et réseaux de villes jouent un rôle distinctif. Les domaines d'activité primordiaux sont le développement économique et de l'emploi, la construction ou l'amélioration d'infrastructures sociales et de transport ainsi que la protection de l'environnement (cf. EUKN 2011 : 77 ; MRR s.a. ; OECD 2011 : 102).

Dans l'ensemble, le principe de développement urbain intégré – dans l'esprit de la CHARTE DE LEIPZIG – est reconnu comme étant important. Cependant, le développement urbain au niveau local se concentre encore principalement sur un aménagement « classique » du territoire. Les stratégies prenant en compte des considérations économiques et sociales en plus d'aspects urbains sont souvent difficiles à mettre en œuvre en raison de leur complexité et de res-

sources financières limitées (MVIV 2010 : 502). Un des nombreux exemples de développement urbain intégré (de quartier) réussi se trouve dans la ville de Ruda Śląska. Dans un quartier défavorisé de la ville, des mesures pour la régénération du bâti y ont été mises en œuvre ainsi que la création d'un centre de quartier, une nouvelle offre dans les domaines du sport, de l'éducation et de la culture, une intensification de la participation citoyenne et une gestion locale de quartier (BMVBS 2010 : 31 sqq.).

Bibliographie

- BMVBS – Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (éd.) (2010) : *Stadtumbau in mittel- und osteuropäischen Städten. Ergänzung der europäischen Vergleichsstudie zum Stadtumbau West. Reihe Werkstatt:Praxis, Heft 72.*
- EUKN – European Urban Knowledge Network (2011) : *Urban Development in Europe. A Survey of National Approaches to Urban Policy in 15 Member States.* The Hague.
- MRR – Ministerstwo Rozwoju Regionalnego (s.a.) : *Konsepce Przestrzennego Zagospodarowania Kraju 2030.* Warszawa.
- MRR – Ministerstwo Rozwoju Regionalnego (2006) : *Strategia Rozwoju Kraju 2007–2015.* Warszawa.
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : *Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed.* S.I.
- NSRD – Ministry of Regional Development (2011) : *National Strategy of Regional Development – synthesis.* Warsaw.
- OECD – Organization for Economic Co-Operation and Development (2011) : *Poland. OECD Urban policy Reviews.* Paris.

Portugal

Plusieurs programmes de développement urbain intégré ont été mis en place au Portugal. Ceux-ci sont respectivement sous la responsabilité de la *Direcção-Geral do Ordenamento do Território e Desenvolvimento Urbano (DGOTDU)* au niveau national, et des gouvernements régionaux des Açores et de Madère pour ces régions autonomes. *L'Instituto da Habitação e da Reabilitação Urbana (IHRU)* est en charge de la mise en œuvre de la politique de régénération urbaine et de logement pour l'État. La *Política de Cidades POLIS XXI (2007–2013)* est une politique nationale, gérée à l'échelle régionale et mise en œuvre par les collectivités locales. En tant que cadre directeur, il traite de questions telles que l'innovation et la compétitivité, la planification urbaine intégrée et la gouvernance urbaine, la protection de l'environnement et de la qualité de la vie ainsi que de la cohésion sociale. Les mesures et projets se concentrent principalement sur l'établissement de partenariats pour la régénération urbaine intégrée ainsi que des réseaux urbains pour la compétitivité et l'innovation, le développement urbain innovant et la consolidation de la structure du système urbain national. Les financements des programmes combinent fonds publics de l'UE et ressources privées dans le cas de partenariats public-privé ou par le biais de l'engagement de fonds privés (Campos 2008 ; EUKN 2010), respectant ainsi les grands principes de la CHARTE DE LEIPZIG. L'initiative *JESSICA*, présente au Portugal depuis 2009, constitue un autre instrument contribuant à la mise en œuvre de la *Política de Cidades POLIS XXI (2007–2013)* qui

ajoute des investissements du secteur privé aux initiatives locales déjà cofinancés par les fonds structurels européens (Programmes Opérationnels Régionaux). *JESSICA* soutient des projets durables dans la régénération urbaine, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables ainsi que l'esprit d'entreprise et les entreprises locales.

Sous une forme plus intensive, *l'Iniciativa Bairros Críticos (IBC – Initiative pour les Zones Urbaines Critiques 2006–2013)* est une mise en œuvre expérimentale de ce programme qui repose sur les principes de la CHARTE DE LEIPZIG dans les trois quartiers défavorisés de Lisbonne-Cova da Moura, Vale da Amoreira et Porto-Lagarteiro (cf. MVIV 2010 : 522 ; IHRU ICB). Les problèmes de ces zones sont entre autres la mauvaise qualité de l'environnement résidentiel, des logements en partie illégaux, un faible niveau d'éducation et de qualification de la population locale, des revenus faibles, une forte dépendance aux aides gouvernementales, la discrimination ainsi qu'une image locale négative (cf. IHRU ICB). Les groupes de population les plus mobiles sont généralement attirés vers les périphéries urbaines où l'offre de logements est de meilleure qualité et plus diversifiée. Cette évolution a intensifié les discriminations socio-économiques et la désaffectation de bâtiments et zones urbaines, en particulier dans les zones du centre-ville (cf. Benach/Waliser 2011 : 229). Ces quartiers – qui se caractérisent par une population vieillissante et/ou un nombre disproportionné de jeunes – affichent cependant de forts potentiels,

notamment quant à la disponibilité de logements abordables, la diversité culturelle, la présence de réseaux sociaux stables et de bonnes relations de voisinage, parfois un tissu associatif assez actif et dans certains cas des systèmes économiques locaux (informels et semi-informels) fonctionnant bien (cf. IHRU ICB).

L'Iniciativa Bairros Criticos met l'accent sur l'expérimentation de nouvelles formes de coopération transversale au niveau national et local, ainsi que de coopération des instances politiques et administratives avec les populations locales. Ainsi, au niveau national, huit ministères sont impliqués dans la mise en œuvre du programme alors que l'échelle locale fait appel aux organisations locales, ONG, associations d'habitants et secteur privé. *L'Instituto da Habitação e da Reabilitação Urbana* supervise le comité de pilotage de chaque quartier qui se compose d'un représentant de la collectivité locale, des représentants de deux ou trois ministères ainsi que d'un représentant d'une association d'habitants et/ou d'une initiative citoyenne. De plus, une équipe de projet est chargée de mettre en œuvre les mesures et projets respectifs dans chaque domaine. Celle-ci est également tenue responsable devant le comité de pilotage (MVIV 2010 : 521 sq.).

Des mesures portant sur le bâti et l'urbain comprennent notamment la réhabilitation et la modernisation (pour l'accessibilité), l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, l'expansion et l'amélioration des infrastructures, ainsi que l'amélioration de l'environnement résidentiel, no-

tamment à travers la création d'espaces publics verts et de loisirs. En termes d'intégration sociale, chaque quartier se concentrent sur des questions et problématiques propres. Celles-ci varient d'une orientation axée sur l'amélioration des infrastructures sociales, éducatives et de santé, à la promotion de l'économie locale en proposant conseil et services de formation ou en soutenant des start-ups (MVIV 2010 : 523 sq.).

Bibliographie

Benach, Nuria, et Andrés Waliser (2011) : Introduction to the special issue : urban problems and issues in contemporary Spanish and Portuguese cities. In : *Urban Research & Practice*, Vol. 4, No. 3, November 2011 : 227 – 231.

Campos, Vitor (2008) : Política de Cidades POLIS XXI. Direção-Geral do Ordenamento do Território e Desenvolvimento Urbano [en ligne]. S.I. URL : <http://www.dgotdu.pt/pc/> (consulté 3/2012).

Domingues, Álvaro, Nuno Portas et Teresa Sá Marques (2004) : Portugal : urban policies or policies with an urban incidence ? In : Euricur – European Institute for Comparative Urban Research, Erasmus University Rotterdam (éds.) (2004) : *National Urban Policies in the European Union*. éds. : Leo van den Berg, Erik Braun, Jan van der Meer. Rotterdam: 82 – 84.

EUKN – European Urban knowledge Network (2010) : Urban Policy in Portugal [en ligne]. S.I. URL : http://www.eukn.org/Portugal/pt_en/EUKN/Urban_Policy_in_Portugal (consulté 3/2012).

IHRU ICB – Instituto da Habitação e da Reabilitação Urbana : Portal da Habitação – Iniciativa Bairros Criticos [en ligne]. S.I. URL : <http://www.portaldahabitacao.pt/pt/ibc/> (consulté 2/2012).

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : *Integrated Urban Regeneration in the European Union*. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

Roumanie (avec étude de cas à Timișoara)

Une condition essentielle à la compréhension du développement urbain en Roumanie est le processus de transformation incomplet débuté en 1989. Les villes sont encore négligées d'un point de vue du bâti et urbain, il y a un manque d'investissement et une stagnation économique, de nombreux quartiers ont besoin de rénovation et de développement de leur parc de logements, ainsi que des problématiques liées aux équipements, l'espace public et l'économie locale. Les fortes tendances à la périurbanisation des villes et la stagnation des centres-villes sont le reflet spatial de la polarisation socio-économique. Comme beaucoup d'autres pays en transition, le parc immobilier de la Roumanie a également été privatisé, laissant les nouveaux propriétaires sans les ressources nécessaires pour sa préservation. Un droit de la propriété foncière et bâtie peu clair ainsi qu'un secteur public faible face aux intérêts des investisseurs privés sont des défis supplémentaires au développement ur-

bain en Roumanie (cf. MVIV 2010 : 554, 557 sq. ; Gabi 2008 : 48 sq. ; gtz 2008 : 20 sq. ; Timișoara/gtz 2007)¹⁾.

Le débat au niveau national sur une politique urbaine nationale en est essentiellement encore à ses débuts. Cependant, en dépit de la crise économique, il y a une inquiétude croissante sur le renforcement du développement des zones urbaines (centrales) plutôt que de se voir développer des zones résidentielles et commerciales en banlieue. Un cadre (réglementaire) obligatoire pour le développement urbain intégré est donc en cours d'élaboration à cet effet en Roumanie. Par ailleurs, les demandes de subventions de fonds nationaux et européens sont réglementés par la loi,

1) Les segments de l'article ne faisant pas référence à d'autres sources sont basés sur des entretiens in-situ réalisés auprès des fonctionnaires et acteurs locaux du quartier.

obligeant les municipalités à développer des approches intégrées (cf. MVIV 2010 : 554 sqq.). Adoptée en 2008, cette loi détermine sept villes roumaines de grande importance économique régionale comme pôles de croissance (métropolitaine): Braşov, Craiova, Iaşi, Cluj-Napoca, Constanţa, Ploieşti and Timişoara. Treize autres villes ont été identifiées comme « Pôles de Développement Urbain ». L’Axe prioritaire 1: Soutien du développement durable des pôles de croissance urbains financé par les Fonds structurels de l’UE Programme opérationnel régional (POR) 2007–2013 pour un développement économique et de l’emploi durable permet à ces villes de mettre à niveau leur infrastructure technique et sociale, de rénover leur parc de logements sociaux ainsi que d’améliorer les conditions socio-économiques des zones urbaines. Les plans de développement intégrés (PIDU – Plan Integral de Dezvoltare Urbanistic) établis par les autorités locales avec la participation des citoyens et des autres acteurs locaux sont obligatoires pour pouvoir prétendre à ces fonds (cf. Wermke 2011 ; Guvernul României 2008 ; Guvernul României 2007 : 122 sqq.).

Dans l’ensemble, le développement urbain intégré en Roumanie est principalement une préoccupation locale, comme le montre l’exemple de Timişoara.

La mise en œuvre d’un développement urbain intégré (de quartier) en Roumanie : l’exemple de Timişoara

La ville de Timisoara est située dans la zone la plus occidentale de la Roumanie et plus de 30 groupes ethniques différents composent sa population de 310 000 habitants. En raison de l’installation de différentes entreprises étrangères à partir de 1989, le chômage dans la ville est aujourd’hui à moins de 2% et le revenu moyen des ménages est d’environ 400 euros/mois. Timişoara a le plus grand nombre de bâtiments historiques protégés en Roumanie, ce qui présente toutefois de nombreux problèmes. Les vieux bâtiments ont été saisis par l’Etat à l’époque de la République socialiste et les appartements divisés en petites unités sur la base d’une réglementation juridique limitant l’espace au sol maximum par personne. Ces logements étaient ensuite loués à un prix modéré. Dans les années 1990, la privatisation massive du logement a fragmenté les structures de propriété et les collectivités locales avaient du mal à promouvoir une démarche de rénovation urbaine, ce qui explique pourquoi de nombreux bâtiments restent aujourd’hui dans de mauvaises conditions. Pour remédier à cette situation, la communauté - en particulier les propriétaires de maisons individuelles - doivent être impliqués autant que possible dans les plans municipaux.



Jusqu’à récemment, les villes roumaines exécutaient leurs fonctions en s’appuyant sur plans locaux d’utilisation des sols. Selon la loi roumaine, ceux-ci devaient être renouvelés

tous les dix ans. Cependant, des approches de planification plus stratégiques ont récemment été encouragées par les autorités nationales. Avec son plan directeur intégré *Masterplan Planul Urbanistic General (PUG) Timișoara* (deuxième phase de développement 2012) s'inspirant de la CHARTE DE LEIPZIG, la ville de Timișoara a élaboré une stratégie locale allant au-delà d'un simple aménagement du territoire et comporte un plan de développement urbain (cf. Primăria Municipiului Timișoara 2012 : 13). Ce plan directeur est composé, entre autres, d'une approche intégrée pour les trois quartiers anciens de Cetate, Josefin et Fabric (Timișoara/gtz 2007) et a été mis au point en 2007 avec le soutien de l'ex-*Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (GTZ – Agence allemande de coopération technique)*. À l'époque, les mesures de régénération dans ces trois quartiers historiques faisaient partie des projets les plus importants et des plus visibles en termes de revitalisation urbaine intégrée à Timișoara. Le plan a également servi de base pour un processus de participation, ouvert à des acteurs autres que les propriétaires fonciers.

Le plan directeur mis en place à travers la ville les principes de planification suivants : « accès et de mobilité », « économie innovatrice et entrepreneuriale », « environnement attrayant » et « partenariat communautaire ». Ceux-ci devaient être mis en œuvre par l'élaboration d'une structure économique urbaine concurrentielle (par exemple : création de parcs commerciaux, industriels et de recherche, promotion des petites et moyennes entreprises, développement des infrastructures d'éducation, amélioration de l'accessibilité et de la mobilité, développement d'infrastructures techniques, de communication et utilitaires) et d'accroître en général l'attractivité de Timișoara (par exemple : rénovation des bâtiments, développement de l'espace public, construction d'infrastructures sociales, 'amélioration de l'efficacité énergétique, développement du parc de logements, préservation du patrimoine architectural, développement de l'image et de l'identité). En outre, une meilleure gouvernance serait réalisée notamment par la formation du personnel technique, la mise en œuvre de principes de développement urbain intégré et le renforcement des processus participatifs (cf. Primăria Municipiului Timișoara 2012).

Tous les services administratifs ont été impliqués dans l'élaboration du plan, réunissant pour la première fois leurs différentes problématiques sous une même direction (Service de l'Urbanisme). Le *PUG Timișoara* sert de cadre flexible à la planification et de principe de base pour une gouvernance plus inclusive et participative, qui est devenue obligatoire en Roumanie depuis janvier 2012. Le plan n'est pas pris en charge financièrement, ce qui explique pourquoi les ques-

tions de moyens restent largement ouvertes. Toutefois, certains des projets discutés devraient être pris en compte dans les plans budgétaires annuels. Par ailleurs, le plan directeur sert de base pour l'obtention de fonds de l'UE.

Grâce à son approche intégrée et participative, le plan directeur est un nouvel instrument pour l'administration et les citoyens. Ces acteurs ont donc d'abord dû se l'approprier, en particulier concernant les processus participatifs. Les attentes des citoyens sont maintenant relativement élevées, cependant, leurs questions ont tendance à être plus spécifiques et liées à des expériences individuelles plutôt que relevant d'une démarche de planification stratégique. Cet écart entre « théorie » et « pratique » devrait être réduit à l'avenir par des mises en œuvre concrètes des plans d'action (PUG) dans lesquels les enjeux locaux et de l'administration seront rapprochés et des alternatives réalistes de mise en œuvre présentées.

En termes d'organisation, ce partenariat entre administration et quartiers a été institutionnalisé par la création de conseils de quartier. Ces organisations civiques volontaires et politiquement indépendantes cherchent à améliorer la qualité de vie dans leurs quartiers. À Timișoara, 19 conseils de quartier visent à créer un dialogue entre citoyens et administration afin d'encourager la participation des habitants et ainsi favoriser la cohésion sociale (locale). Les conseils de quartier ont généralement de 15 à 30 membres et sont des mandats de trois ans. Ils ne disposent pas d'un budget spécifique mais reçoivent des aides financières de la ville pour la mise en œuvre de fêtes de quartier, la publication de journaux de quartier ou leurs propres sites Web, etc. Les présidents des conseils de quartier sont élus par les habitants du quartier. Ils sont en contact avec l'administration locale, en particulier avec l'interlocuteur du service municipal en charge de la communication et qui prend part aux conseils de quartier (cf. Primăria Municipiului Timișoara s.a.).

Le quartier Fabric – un vieil arrondissement ancien avec de nombreux bâtiments historiques, une population d'environ 35 000 habitants, une structure démographique traditionnellement multiethnique (rom, hongrois, serbes, allemands, etc.) ainsi qu'une forte proportion ménages socio-économiquement défavorisés – a aussi son propre conseil de quartier. Il tient des réunions publiques thématiques tous les trois mois pour entrer en contact avec la population locale. Les questions abordées lors de ces réunions sont notamment l'état des bâtiments, des rues, des espaces publics et des infrastructures ainsi que les conflits sociaux et problèmes de sécurité. Le conseil de quartier collecte des suggestions d'amélioration et les transmet sous la forme

d'observations écrites aux services municipaux concernés. Les propositions peuvent également être adressées lors des réunions régulières du conseil inter-quartiers, en présence du maire et des chefs de services, où les plans municipaux et priorités de planification sont également débattus. Le conseil de quartier de Fabric utilise ensuite les événements culturels pour se présenter ainsi que le travail accompli. La coopération avec les écoles du quartier soulève l'intérêt concernant le développement urbain local et la nécessité de participation. Des réalisations réussies antérieures sont ainsi notamment la régénération d'une place centrale du quartier, le réaménagement de trois parcs, la réhabilitation des routes et de leur éclairage, une meilleure gestion de la circulation, la publication d'un journal de quartier, la création et l'exploitation de son propre site web ainsi que de petites activités telles que des fêtes de quartier.

En général, il semblerait que les développements de quartier réussis à Timișoara aient été obtenus par une communication et coopération accrue entre toutes les parties prenantes et les niveaux, ainsi que par le soutien des dirigeants de la ville. Plusieurs personnes interrogées ont suggéré pour l'avenir la nécessité d'améliorer les compétences et le savoir-faire du personnel administratif ainsi que des autres parties prenantes (par exemple : le personnel technique), et a appelé à une plus grande professionnalisation des conseils de quartier dans le but de progresser vers une gestion des quartiers (incitation et coordination de la mobilisation et de la participation).

Slovénie

Au niveau national, le cadre pour le développement urbain est essentiellement défini par la *Loi sur l'Aménagement du Territoire* qui a été révisée en 2007 pour inclure, entre autres, des objectifs en termes de développement durable et de qualité du cadre de vie ainsi que certains éléments de la CHARTE DE LEIPZIG. L'une des principales préoccupations de la loi est, en vue d'une utilisation plus efficace des sols, de promouvoir un renouvellement urbain intégré, en privilégiant l'utilisation de friches industrielles ou d'autres sites sous-développés avec une infrastructure existant préalablement aux nouveaux développements urbains. Le développement urbain intégré est ainsi compris comme une association d'aspects sociaux, économiques, environnementaux et spatiaux de l'aménagement urbain (Nicis/EUKN 2008 : 31 ; Pogačnik 2010).

Par ailleurs, la Slovénie a déjà une stratégie d'aménagement du territoire mise en place en 2004 (*Stratégie de Développe-*

Bibliographie

- Gabi, Stefan (2008) : Stadtentwicklung in Rumänien. Ein Erfahrungsbericht. In : PlanerIn Heft 3, Juni 2008: 48 – 50.
- gtz – Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (éd.) (2008) : Lebendige Altstädte – urbane Kulturen. Integrierte Altstadtentwicklung. Eschborn.
- Guvernul României (2008) : HG Nr. 998/2008, HG 1149/2008, HG 1513/2008.
- Guvernul României (2007) : Programul Operational Regional 2007 – 2013. Bukarest.
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.
- Primăria Municipiului Timișoara (2012) : Planul Urbanistic General Timișoara 2012. Etapa 2 – Concept General de Dezvoltare Urbana (Matsrplan), Ianuarie 2012. Timișoara.
- Primăria Municipiului Timișoara (s.a.) : Consiliile consultative de cartier. Timișoara.
- Timișoara/gtz – Stadt Timișoara/Deutsche Gesellschaft für technische Zusammenarbeit (éd.) (2007) : Integriertes Maßnahmekonzept zur behutsamen Erneuerung und wirtschaftlichen Belebung der Altbauquartiere von Timișoara. Timișoara.
- Wermke, Holger (2011) : Entwicklungsstrategie für Kronstadt [en ligne]. S.I. URL : <http://www.partnerregion-centru-rumaenien.eu/zusammenarbeit/wirtschaft/142-entwicklungsstrategie-fuer-kronstadt.html> (consulté 5/2012).

ment du Territoire de Slovénie). Elle traite également de l'aménagement urbain, visant à améliorer la qualité de vie et l'environnement social dans les villes et quartiers en mettant l'accent entre autres sur le renouvellement des quartiers résidentiels, la réhabilitation et la stabilisation des quartiers défavorisés, ainsi que la réutilisation de terrains abandonnés et à convertir. En plus de favoriser un renouvellement urbain qui développe des équipements sociaux et culturels avec des espaces verts et publics, cette stratégie soutient une proximité du lieu de travail ainsi qu'une bonne accessibilité. Les quartiers défavorisés, qui sont limités par des problèmes d'utilisation et de développement, devraient être clairement identifiés et délimités spatialement (MOP 2004 ; Pogačnik 2010). En Slovénie, les discriminations socio-spatiales sont principalement concentrées dans les quartiers des huit villes principales du pays. Les quartiers défavorisés se trouvent souvent dans des lotissements ainsi que dans les quartiers anciennement

ouvriers des centres urbains (cf. Sendi et al 2004 : 43 sqq. ; MOP 2004 : 15 ; Ploštajner et al. 2004 : 59 ; Andrews 2004 : 134 sq.).

Il n'y a pour l'instant en Slovénie aucun programme national de soutien à la politique urbaine (de développement). Cependant, le renouvellement urbain intégré a été une des priorités du programme opérationnel « *Développement Régional* » lors de la demande de Fonds Structurels Européens. De plus, un certain nombre d'approches sectorielles et par services ainsi que de stratégies et programmes au niveau national considèrent le développement urbain intégré comme un élément important.

En raison de l'absence de gouvernement à l'échelle régionale, la mise en œuvre des différentes politiques est partagée entre les autorités nationales et locales (Nicis/EUKN 2008 : 75 sq.). Des programmes et stratégies portant sur des problèmes urbains spécifiques prennent en compte les intérêts de toutes les parties prenantes concernées et impliquées (y compris les propriétaires, investisseurs, planificateurs, municipalités, associations, habitants) et sont élaborés au niveau local (cf. MOP 2004 : 33 sqq. ; Andrews 2004 : 128 sq. ; Sendi et al. 2004 : 47 sq.).

Le *Programme d'Aménagement Côtier* est un exemple d'une approche intégrée au développement régional et interurbain. Ce programme, qui a été mis en œuvre sur la période 2004 – 2007, comprenait les trois villes côtières de la Slovénie (Koper, Izola, Piran). L'objectif était notamment de concevoir la côte comme un espace public et permettant de relier les villes. À cette fin, les trois autorités locales ont modifié leurs plans de développement urbain en même temps. D'autres secteurs prioritaires comprenaient l'amélioration de la durabilité du tourisme et du transport, la réduction de la pollution environnementale, la protection du patrimoine culturel, la préservation de la biodiversité et le renforcement de la compétitivité et de la qualité de vie dans la région. Une grande importance a été accordée à la participation du public et des parties prenantes dans le processus de planification (Nicis/EUKN 2008 : 61 sq. ; UNEP/MAP-PAP/RAC 2008).

La *Vision Ljubljana 2025* est un autre exemple d'une approche locale intégrée de développement urbain. Des éléments sociaux, environnementaux et économiques ont été intégrés à la préparation de cette vision pour le développement futur de Ljubljana. Plus précisément, il s'agit notamment de l'amélioration de la qualité de vie urbaine, la réhabilitation et la restauration de la vieille ville historique, le développement des espaces verts à travers la ville ainsi que la création de nouveaux emplois dans les zones

résidentielles plus récentes et l'amélioration de l'infrastructure afin de réduire les problèmes de congestion. Différents ministères, les collectivités locales, les associations et les citoyens ont participé à l'élaboration de cette vision (Janez s.a., Nicis/EUKN 2008 : 62 sq.).

Bibliographie

Andrews, Kaliopa Dimitrovska (2004) : Nachhaltige Raumentwicklung in Slowenien. Zwischen globalen Trends und lokalen Stadtentwicklungsproblemen. In: Uwe Altröck, Simon Güntner, Sandra Huning et Deike Peters (éds.) : Zwischen Anpassung und Neuerung. Raumplanung und Stadtentwicklung in den Staaten der EU-Osterweiterung. Planungs-rundschau Nr. 11. Cottbus : 125 – 139.

Koželj, Janez (s.a.) : Vision of Ljubljana in 2025 ; a proposed spatial vision for the long-term development of the city [en ligne]. S.l. URL : <http://www.ljubljana.si/en/municipality/vision-ljubljana> (consulté 5/2012).

MOP – Ministrstvo za okolje in proctor/Ministry of the Environment, Spatial Planning and Energy Slovenia (2004) : SDSS – Spatial development Strategy of Slovenia (Official Gazzete of the RS no. 76/04) [en ligne]. Ljubljana. UR L : http://www.arhiv.mop.gov.si/fileadmin/mop.gov.si/pageuploads/publikacije/drugo/en/sprs_eng.pdf (consulté 5/2012).

Nicis/EUKN (2008) : European survey : Levers of public action for the development of sustainable cities. Appendix 1 : Answers to the first part of the questionnaire. November 6th, 2008 (French Presidency) [en ligne]. The Hague. URL : <http://urbact.eu/fileadmin/corporate/doc/AppelOffre/European%20survey%20EN.pdf> (consulté 3/2012).

Ploštajner, Zlata, Barbara Černič Mali et Richard Sendi (2004) : Large Housing Estates in Slovenia. Policies and practices. RESTATE report 3g. Utrecht.

Pogačnik, Andrej (2010) : Polycentric urban system in Slovenia. Vortrag bei der Tagung "Functional flows of innovation and development perspectives in MED regions" am 7. Oktober 2010 in Ljubljana [en ligne]. S.l. URL : http://www.inflowence.eu/Data/Sites/1/presentations/s1_pogacnik_polycentricityinslo_oct2010.pdf (consulté 5/2012).

Sendi, Richard, Kaliopa Dimitrovska Andrews et Barbara Černič Mali (2004) : Cities in Slovenia. In : Ministry of the Interior and Kingdom Affairs (éd.) : Cities in the New EU Countries. Position, Problems, Policies. Amstelveen : 43 – 48.

Spatial Planning Act (ZPNactr), Official Gazette of the RS, no. 33/2007. Validity : since 28/04/2007 [en ligne]. Ljubljana. URL : http://www.arhiv.mop.gov.si/fileadmin/mop.gov.si/pageuploads/zakonodaja/prostor/nactrtovanje/prostorsko_nactrtovanje_en.pdf (consulté 5/2012).

UNEP/MAP-PAP/RAC (2008) : MAP Coastal Area Management Programme (CAMP) Slovenia : Final Integrated Report. MAP Technical Series No. 171. UNEP/MAP [en ligne]. Athens. URL : <http://195.97.36.231/acrobatfiles/MTSACrobatfiles/mts171.pdf> (consulté 5/2012).

République tchèque

Adoptés en 2010 par le gouvernement, les principes de la politique urbaine en République tchèque ont été mis au point par le document-cadre qui définit au niveau national les orientations générales pour une stratégie de développement urbain, laissant la place aux régions de concevoir et d'adapter leurs propres politiques et instruments. Ce document définit six principes, suivis d'orientations stratégiques et d'activités de développement :

- Principe 1 :
Le caractère régional de la politique urbaine
- Principe 2 :
Un développement polycentrique de la répartition démographique
- Principe 3 :
Une approche stratégique et intégrée au développement urbain
- Principe 4 :
La promotion du développement urbain par des pôles de développement dans un territoire
- Principe 5 :
Le souci de l'environnement urbain
- Principe 6 :
L'approfondissement de la coopération, la création de partenariats et l'échange d'expériences en matière de développement urbain durable

D'autres aspects de la politique urbaine peuvent être trouvés dans d'autres documents, en particulier la *Stratégie de Développement Régional de la République tchèque* valable jusqu'en 2013, le *Cadre de Référence Stratégique National de la République tchèque 2007-2013*, le *Cadre Stratégique de Développement Durable*, la *Politique de Développement Spatial de la République tchèque 2008*, ainsi que d'autres politiques et concepts sectoriels.

Les intentions et actions politiques urbaines sont conçues et mises en œuvre au niveau national, régional et local. Le Ministère du Développement Régional (MMR) est responsable pour la création d'un cadre de politique urbaine de référence au niveau national. La tâche du ministère est de s'assurer que la méthode et le programme sont en accord avec les plans et recommandations des institutions de l'UE.

Le ministère a créé en 2006 le Groupe de Travail pour la Coordination de la Politique Urbaine, en tenant compte des conseils des régions NUTS 2, de l'Association des Régions de la République tchèque, de l'Union des Villes et Communes de la République tchèque, de la Chambre tchèque des Architectes ainsi que d'autres ministères

intéressés. Les groupe de travail se penche sur des questions liées au développement urbain et renforce la coopération entre les partenaires.

Le ministère insiste sur l'importance d'une approche intégrée dans la politique tchèque de la ville comme point clé du développement urbain. Le groupe de travail a donc élaboré une méthodologie pour des *Plans Intégrés de Développement Urbain (IUDP)*. Ce travail a constitué les lignes directrices pour la préparation, l'évaluation et l'approbation des IUDP en 2007. Les IUDP sont un moyen très efficace de coordination des politiques de la ville au sein de la politique urbaine et sont conçus pour utiliser les Fonds Structurels pour les projets urbains. Ces plans ont des zones de développement urbain basées sur certains critères - quartiers défavorisés, zones ayant besoin de développement du logement et zones à forts potentiels de croissance.

Les villes tchèques sont confrontées à un certain nombre d'autres problèmes spécifiques. Les origines de ces problèmes sont souvent entremêlées et également liées à des changements de style de vie. De nombreuses villes sont aux prises avec une structure économique incomplète, une situation démographique et sociale affaiblie (vieillesse de la population, hausse des ménages d'une personne) ainsi qu'avec des insuffisances d'infrastructures techniques, de transport et environnementales et à des services publics s'appuyant sur une technologie inadéquate.

Les problèmes suivants sont dus à plusieurs tendances de fond qui ont émergé des processus de transformation de la République tchèque, notamment au sein des villes : désindustrialisation et suppression d'emplois dans les secteurs industriels et tertiaire en particulier dans les zones urbaines centrales, nouvelles constructions à haute valeur ajoutée de zones résidentielles dans les quartiers centraux, la périurbanisation des zones résidentielles et d'activité. Les leviers de la réorganisation des villes tchèques - résultant en une ségrégation socio-spatiale - ont été et demeurent la déréglementation et la privatisation du marché du logement ainsi que des investissements importants certaines zones urbaines au détriment d'autres.

En plus des fonds structurels européens, les collectivités locales sont également soutenues financièrement par les différents programmes nationaux axés sur le logement, l'espace public, l'environnement, les transports et les ressources humaines. Cette approche peut aider à atteindre un développement urbain durable dans les villes tchèques.

Bibliographie

EUKN (2011) : Cohesion Policy in Urban Practice. An Ambitious Urban Agenda ? The Hague.

Ministerstvo pro místní rozvoj (2007) : National Strategic Reference Framework of the Czech Republic 2007 – 2013. Prag.

MMR – Ministry for Regional Development of the Czech Republic (2010) : Principles of Urban Policy [en ligne]. S.l. URL : <http://www.mmr.cz/CMSPages/GetFile.aspx?guid=84cacc85-1d6a-4162-b4c7-ec92dd3310ab> (consulté 4/2012).

MMR – Ministry for Regional Development of the Czech Republic (2007) : Guidelines of the Ministry for Regional Development for essential Principles in preparation, evaluation and approval of an Integrated Urban Development Plan (pursuant to Resolution No. 883 of the government of the Czech Republic, dated 13 August 2007). Prag.

Sýkora, Ludek (2004a) : Cities in the Czech Republic. In : Ministry of the Interior and Kingdom Affairs (éd.) : Cities in the New EU Countries. Position, Problems, Policies. Amstelveen : 17 – 22.

Plusieurs segments de ce texte ont été écrits par le Ministère Tchèque du Développement Régional.

C Pays ayant des approches essentiellement locales au développement urbain intégré (des quartiers en difficulté)

Croatie

Afin de comprendre le développement urbain (de quartier) en Croatie, il est essentiel de garder à l'esprit son contexte historique et les conséquences de la guerre de 1991 – 1995 ainsi que le processus de transformation en cours depuis le début des années 1990.

Un domaine d'attention distinctif en Croatie est le manque de logements disponibles en ville. L'ère socialiste a surtout été marquée par un désinvestissement dans le parc (ancien) de bâtiments et dans les nouveaux ensembles résidentiels. La guerre a endommagé ou détruit 14 % du parc de logements. Depuis le début des années 1990, le parc de logements à loyer modéré a été largement privatisé – 82 % de tous les logements sont aujourd'hui propriété privée. Cela a eu pour effet de fragmenter la structure de propriété et de créer un manque de capitaux privés pour la modernisation et la rénovation. En outre, de nombreuses villes sont confrontées à des problèmes d'établissements humains illégaux, d'insuffisance des infrastructures sociales et techniques, de concentration des problèmes sociaux (chômage, pauvreté, manque de compétences sur le marché du travail, risque d'exclusion), de déclin économique (local) et de manque de ressources municipales. Les villes-régions subissent également des tendances de développement incontrôlé. Le marché du logement pour les populations à faible revenu a pendant une longue période été en retard (MVIV 2010 : 93 sqq. ; cf. Cavrić/Toplek/Šiljeg 2008 : 2 ; Sunega/Bezovan 2007 : 8).

Les fonds gouvernementaux relevant de la *Stratégie de Planification Physique et Programme des Plans Physiques* ont

été et seront accordés pour la restauration du patrimoine culturel et historique, la rénovation ou la reconstruction de bâtiments détruits ou endommagés tout en tenant compte de l'accessibilité, l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'espace public (espaces libres et ouverts) et l'amélioration de l'infrastructure technique ainsi que d'une partie des logements sociaux (MVIV 2010 : 93, 100). Au niveau national, la rénovation urbaine est abordée à travers le prisme de la construction et de l'urbanisme. La responsabilité de l'exécution revient en général aux régions et en particulier aux municipalités. Les structures de propriété fragmentées empêchent souvent d'atteindre un consensus sur les objectifs de développement, de politiques et projets de rénovation urbaine et de quartier (ibid. : 94).

Dans le domaine de la rénovation urbaine, la participation publique dans la prise de décision allant outre des auditions publiques a jusqu'ici été plutôt faible, mais des forums de discussion et des réseaux de participation sont prévus (MVIV 2010 : 99, 101 sqq.). La mise en commun des intérêts des différents acteurs et le renforcement des structures de participation transparentes seront considérées comme des conditions essentielles à la réussite du développement urbain intégré (de quartier) (ibid. : 106 ; Karzen 2003).

Bibliographie

Cavrić, Branko, Silvija Toplek et Ante Šiljeg (2008) : Measuring sustainable urban development in selected coastal cities : an indicator and GIS based approach for city of Zadar and Pula [en ligne]. S.l. URL : <http://www.ioiusa.net/articles/view/141598/?topic=24394> (consulté 3/2012).

Karzen, Mirna (2003) : Sustainable Towns of Croatia. Program for the Development of Urban Public Spaces in Croatia. Final Policy Paper [en ligne]. S.I. URL : http://www.policy.hu/karzen/Research_Proposal/research_proposal.html (consulté 3/2012).

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union.

Estonie

En Estonie, la rénovation et le développement urbains sont principalement déterminés par les acteurs privés (du marché), tandis que le secteur public joue un rôle cadre au moyen de politiques d'aménagement du territoire. Au niveau national, des politiques et approches urbaines indépendantes pour un développement urbain intégré n'ont donc pour l'instant joué qu'un rôle mineur, comme l'atteste le fait qu'aucun programme de soutien financier n'a été mis en place dans ce domaine jusqu'à présent. De même, la CHARTE DE LEIPZIG n'a qu'une importance limitée dans la politique urbaine estonienne (cf. MVIV 2010 : 191 sqq. ; MMR 2009 : 19 sqq. ; Pehk 2008 : 38 sqq.).

Les premiers pas vers un développement urbain intégré sont néanmoins en cours d'expérimentation dans le cadre de la mise en œuvre nationale des fonds structurels européens. Depuis 2008, des mesures et projets pour la conception et l'amélioration des espaces publics/verts/ouvert, la création de transports urbains durables et l'amélioration des infrastructures sociales (garde d'enfants en particulier) ont été pris en charge dans cinq grandes villes estoniennes dans le cadre du *Programme de Développement des Zones Urbaines*. Le programme d'*Amélioration de la compétitivité des régions* du Fonds européen de développement régional a financé, entre autres, l'aménagement et la réhabilitation de friches industrielles et militaires à des fins économiques (cf. MVIV 2010 : 192, Minister for Regional Affairs, 2007).

Le développement urbain en Estonie est principalement de la responsabilité des municipalités. Les principaux sujets de préoccupation sont généralement la mise à niveau des centres-villes et des espaces publics, la rénovation urbaine des quartiers et du parc de logements (réhabilitation, rénovation, développement des quartiers, amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments) ainsi que le transport urbain durable (cf. MVIV 2010 : 190 sqq.). Les principes de base déterminants sont les plans de développement intégrés pour lesquels les municipalités estoniennes sont légalement tenues d'instaurer. Ces plans comprennent généralement des déclarations de mission et des recommandations stratégiques de mise en œuvre sur une période d'au moins trois ans. Les objectifs de développement soulignent l'im-

Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

Sunega, Petr, et Gojko Bezovan (2007) : Regional differences in housing availability and affordability in the Czech Republic and in Croatia. Sustainable Urban Areas. International Conference 25 – 28 June 2007, Rotterdam. Workshop : East European Housing & Urban Policy.

portance du développement socio-économique de chaque communauté, mais sont également attentifs à la participation et la coproduction de la communauté urbaine à la création d'un environnement agréable (cf. MVIV 2010 : 200 ; City Development Services of the Tartu City Government 2006, City of Tallinn).

En dépit des lignes directrices et des plans de développement, le développement urbain intégré n'a joué jusqu'à présent dans l'ensemble qu'un rôle plutôt minime au niveau local. Les projets de développement urbain ont tendance à avoir une approche sectorielle plutôt que transversale. C'est ainsi le cas en ce qui concerne la participation obligatoire des habitants et des acteurs locaux dans le développement urbain qui n'est pas suffisamment pris en considération (cf. Pehk 2008 : 44 sqq.).

Bibliographie

City Development Service of the Tartu City Government (2006) : The Development Strategy Tartu 2030. Tartu. URL : <http://www.visittartu.com/vvfiles/5/5339e688b5812a5522ee6b251ce42412.pdf> (consulté 5/2012).

City of Tallin : Tallinn Innovation Strategy 2009 – 2013 [en ligne]. S.I. URL : <http://www.tallinn.ee/est/Tallinn-Innovation-Strategy-2009-2013> (consulté 5/2012).

Minister for Regional Affairs (2007) : Conditions for the Measure « Strengthening of the Competitiveness of Regions ». Regulation No. 7 of the Minister for Regional Affairs of 22 October 2007 [en ligne]. S.I. URL : http://www.siseministerium.ee/public/PKT_korrektne_eng.pdf (consulté 5/2012).

MMR – Ministry for Regional Development of the Czech Republic (2009) : « Assessment Report » on the Implementation of the Leipzig Charter on Sustainable European Cities (Czech Presidency) [en ligne]. Prague. URL : <http://www.eukn.org/dsresource?objectId=166461> (consulté 4/2012).

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

Pehk, Teele (2008) : Who makes the city ? Mapping the urban planning system in Tartu, Estonia. Master Thesis. University of Tampere [en ligne]. Tampere. URL : <http://tutkielmat.uta.fi/pdf/gradu03429.pdf> (consulté 5/2012).

Grèce

Le développement urbain en Grèce s'appuie sur la loi 2508/97 (GG 124 A) pour le développement durable des villes et des villages et qui prévoit essentiellement la base juridique de l'urbanisme grec. Ses objectifs généraux sont la protection de l'environnement et la maîtrise de l'étalement urbain, le développement de zones de logement, le développement des quartiers défavorisés, y compris des infrastructures sociales et techniques, l'éco-rénovation de quartiers centraux ainsi que la protection du patrimoine archéologique ou historique et culturel des sites de grande valeur. Des moyens pour atteindre ces objectifs sont présentés dans les plans régionaux territoriaux et dans les plans municipaux d'aménagement du territoire. Des enquêtes préliminaires sont également effectuées, permettant de déterminer des zones de régénération ou de programme. L'importance de la participation du public et d'autres acteurs locaux dans la planification et la conception d'actions et de projets est également explicitement indiquée (Loi 2508/97).

Le ministère grec de l'Environnement, de l'Aménagement et des Travaux publics est responsable de la mise en œuvre et du suivi des programmes de rénovation urbaine. Le développement des zones de Patras, Heraklion, Larissa, Volos, Kavala et Ioannina est déterminé par le ministère et les autorités locales. Dans les grandes zones urbaines, le ministère et le conseil municipal coopèrent directement. Les approches au développement urbain durable sont financées par les programmes d'investissements publics ainsi que des subventions annuelles du ministère de l'Environnement, de l'Aménagement et des Travaux publics et d'un organisme d'État chargé de la mise en œuvre du programme. La participation des municipalités, ainsi que des fonds des autorités régionales et parfois des tierces ressources, sont attribués à des mesures et projets spécifiques (Loi 2508/97).

Des stratégies globales pour un développement plus intégré en milieu urbain ont été mises en œuvre pour la première fois dans six zones urbaines grecques dans le cadre de l'initiative communautaire *URBAN* (1994–1999). Celles-ci, ainsi que les expériences tirées d'*URBAN II* (2001–2006), contribuent à des projets nationaux de développement intégré des zones urbaines défavorisées qui se trouvent également dans les zones rurales de Grèce (cf. EUKN). Pendant longtemps, les zones défavorisées n'étaient qu'à peine prises en compte en Grèce, notamment car étant moins visibles que dans d'autres pays européens. Il y a en Grèce des inégalités socio-économiques entre les différents groupes de population – en particulier à la suite du processus de désindustrialisation entamé dans les années 1990 et de la crise

économique actuelle –, mais relativement moins que dans d'autres pays européens en termes de concentration spatiale (cf. EUKN). Néanmoins, une plus grande attention sera portée au développement des quartiers défavorisés afin de réfléchir plus sérieusement à l'approche intégrée des problématiques socio-spatiales (cf. MVIV 2010 : 282).

Les approches au développement intégré des quartiers (urbains) sont mises en œuvre en particulier à Athènes concernant la rénovation du centre historique de la ville (Plaka) et de la protection du patrimoine historique et culturel (cf. MVIV 2010 : 290 sqq.). Dans l'ensemble, les expériences grecques ont montré que les facteurs de succès au développement urbain intégré (de quartier) sont essentiellement les suivants (cf. MVIV 2010 : 293 sq.) :

- la coordination explicite de l'intégration des différents domaines d'action en matière de questions sociales, économiques, culturelles, environnementales et urbaines,
- la coordination des différents niveaux de pilotage et de mise en œuvre,
- la création de bureaux sur le terrain,
- une large participation de tous les acteurs concernés (habitants et autres acteurs locaux) dans la planification et la mise en œuvre des politiques et des projets,
- suivi et évaluation.

Bibliographie

EUKN – European Urban Knowledge Network : National Urban Policy in Greece [en ligne]. S.l. URL : http://www.eukn.org/E_library/Urban_Policy/National_Urban_Policy_of_Greece (consulté 5/2012).

Economou, Dimitris, George Petrakos et Yannis Psycharis (2004) : National Urban Policy in Greece. In : Euricur – European Institute for Comparative Urban Research, Erasmus University Rotterdam (éd.) : National Urban Policies in the European Union. éds. : Leo van den Berg, Erik Braun, Jan van der Meer. Rotterdam: 76–77.

Loi 2508/97. s.a.

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.l.

Luxembourg

Jusqu'à présent, le Grand-Duché du Luxembourg n'a pas encore mis en place de programme intégré pour le développement urbain (de quartier) au niveau national. Néanmoins, il cherche à prendre en compte les démarches d'intégration suggérées par la CHARTE DE LEIPZIG ainsi que les recommandations élaborées dans le contexte européen de ce domaine politique. La *Cellule nationale d'Information pour la Politique Urbaine - CIPU* a été mis en place à cet effet. Elle est conjointement soutenue par l'Université du Luxembourg, trois ministères (Ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, Ministère du Logement, Département de l'Aménagement du territoire du Ministère du Développement durable et des Infrastructures) et trois collectivités locales (Luxembourg, Esch-sur-Alzette, communauté urbaine de Nordstad). Sa mission est de créer une plate-forme nationale pour l'échange d'expériences en matière de développement urbain, de contribuer à la conception des futures politiques urbaines au Luxembourg et d'agir comme interface entre niveaux européens, nationaux et locaux. La *CIPU* est en contact avec les parties prenantes du développement urbain dans les ministères et les collectivités locales, dans le secteur privé ainsi que dans les milieux de recherche. Elle couvre principalement les activités de réseautage et de transfert des connaissances par le biais d'organisation d'événements. Les autres tâches principales de la *CIPU* sont la mise en place d'une base de données sur le développement urbain et les programmes de financement ainsi que d'offrir une assistance pour les demandes de financement (Becker 2010 : 43 sqq.).

Le cadre actuel de l'aménagement du territoire dans le Grand-Duché du Luxembourg est le *Programme Directeur*. Approuvé en 2003, il est organisé autour de trois domaines d'action: « transports et communications », « environnement et ressources naturelles » et « développement urbain et rural ». Ce dernier recommande une très intégré « créer des villes et villages répondant aux exigences sociales, offrant une qualité de vie de haut niveau et soutenant la politique d'intégration sociale » (MI, 2005a : 12). Une stratégie de mise en œuvre du *Programme Directeur* est donnée dans le *Concept intégré des transports et du développement spatial pour le Luxembourg (Integratives Verkehrs- und für Landesentwicklungskonzept Luxembourg - IVL, MI : 2005b)* qui sert également de cadre pour coordonner la *Plan Directeur Sectoriel*. Le *Programme Directeur* est donc détaillé en quatre priorités thématiques: « Transports », « Espace public et paysage », « Zones commerciales et industrielles » et « Logement » (cf. ML/MIAT 2009 : 7). La partie « Logement » soutien entre autres des « structures sociales et urbaines mixtes afin de contrer le déplacement des quartiers

résidentiels en dehors centres-villes » (ML/MIAT : 60). Dans le cadre du *Pacte Logement*, une coopération juridiquement contraignante des niveaux nationaux et locaux a été mis en place afin de lutter contre la pression sur le marché du logement au Luxembourg. Des fonds publics sont accordés aux collectivités locales pour les activités et projets réduisant les coûts du logement et améliorant la mixité sociale. Ils leur sont notamment accordés par le *Pacte Logement* dans des *zones à restructurer* ce qui leur fournit un droit de préemption afin d'acquérir un bien immobilier dans le but de mieux réguler le marché du logement (cf. ML 2008).

Pour permettre un développement cohérent et intégré des centres urbains, quatre *régions de Conventions* ont été définies au niveau régional. Sur la base d'un contrat entre le gouvernement et les collectivités locales, il définit des objectifs économiques, environnementaux et sociaux pour une approche durable et intégrée (cf. DAT).

Enfin, les démarches de développement urbain intégré peuvent être trouvées au niveau local dans la ville de Luxembourg. Lancés en 2005 et s'appuyant sur une participation locale, le *Concept intégré de développement urbain Luxembourg 2020* à moyen-terme et les 24 cadres de banlieue ont fourni les premières idées pour des approches intégrées à la rénovation des quartiers défavorisés. De plus, il est important de garder à l'esprit que la discrimination socio-spatiale dans le Grand-Duché est presque exclusivement concentrée dans les quatre grandes villes – surtout dans les (anciens) quartiers à forte densité du centre-ville de la capitale – simplement à cause de la situation géographique du pays (cf. Ville de Luxembourg 2005 : 14 sqq.).

Bibliographie

Becker, Tom (2010) : Europäisierung der Städtepolitik ? Das Beispiel „CIPU“ in Luxemburg. In: *Europa Regional* 18 (2010) 1 : 38 – 47.

DAT – Département de l'aménagement du territoire : Développement régional au niveau d'importantes agglomérations urbaines [en ligne]. S.l. URL : http://www.dat.public.lu/developpement_regional_poles_urbains/developpement_regional_importantes_agglo_urbaines/index.html (consulté 2/2012).

MI – Ministerium für Inneres und Raumplanung, Direktion Raumplanung (éd.) (2005a) : *Eine nachhaltige Raumentwicklung für Luxemburg. Die wesentlichen Leitideen aus dem Programm Directeur*. Luxembourg.

MI – Ministerium für Inneres und Raumplanung, Direktion Raumplanung (éd.) (2005b) : *IVL – Ein Integratives Verkehrs- und Landesentwicklungskonzept für Luxemburg*. Luxembourg.

ML – Ministère des Classes Moyennes, du Tourisme et du Logement (éd.) (2008) : *Le Pacte Logement en bref*. Luxembourg.

Macédoine

Il y a en Macédoine de fortes différences sociales entre zones urbaines et rurales qui ont conduit à un processus continu d'exode rural. Les réfugiés de guerre en provenance de pays voisins se sont aussi installés dans les villes dans les années 1990 (cf. United Nations 2004 : 2). Ces vagues d'immigration ont créé des concentrations de populations défavorisées dans certaines zones urbaines, en particulier celles déjà touchées par le chômage et la pauvreté. La privatisation massive du parc de logements anciennement publics commencée dans les années 1990 fait également partie des défis posés au développement urbain en Macédoine. Ce phénomène – que l'on peut trouver dans d'autres pays en transition – a conduit à un désinvestissement général du tissu urbain dans les quartiers concernés en raison de l'absence de nouveaux propriétaires prêts à investir. Enfin, les villes sont également confrontées à des problèmes de développement non-contrôlé et illégal en raison d'une mauvaise planification et d'instruments de pilotage instables (cf. MVIV 2010 : 548, Frank/Minervini/Pavlovska 2007 : 8 sqq. ; United Nations 2004 : 1).

Dans ce contexte, l'État macédonien a établi des objectifs nationaux principaux de développement tels que le renforcement de l'économie des régions moins développées, la réduction de la pauvreté, l'amélioration de l'offre de logements et favoriser le développement urbain en termes sociaux (cf. United Nations 2004 : 4 sq.). Les fondements pour atteindre ces objectifs sont les initiatives gouvernementales suivantes : le *Programme annuel d'urbanisme créé et financé par le Gouvernement de la République de Macédoine*, le *Programme annuel pour la construction et l'entretien des logements appartenant à la République de Macédoine* et le *Programme annuel pour un développement régional équitable*. Ces documents portent principalement sur les questions de construction et du bâti ainsi qu'au moins indirectement à l'éducation, l'emploi, le développement économique, la préservation du patrimoine culturel et l'intégration sociale en général (cf. MVIV 2010 : 539).

Depuis l'indépendance du pays en 1991, les processus de développement urbain ont été dominés par les intérêts des promoteurs privés et du secteur privé, et ont donc eu tendance à être fortement orientés vers une logique de marché. La problématique principale se limitait à l'époque

au seul développement structurel et physique de bâtiments et infrastructures (cf. MVIV 2010 : 535 ; World Bank 2006 : 47 sq.). Depuis la loi de 2002 sur l'autonomie administrative, le développement urbain en Macédoine est principalement devenu du ressort des collectivités locales. Elle a permis une décentralisation progressive des fonctions publiques du gouvernement vers niveau local et s'est vue renforcée par des lois complémentaires telles que la *Loi sur l'aménagement du territoire et l'urbanisme* et la *Loi sur l'environnement*. Outre les responsabilités générales de l'administration publique, les autorités locales sont désormais également en charge du contrôle des investissements dans l'éducation et la culture, les affaires sociales, la santé, le développement économique, l'environnement, la planification et du développement urbain. La loi garantit l'autonomie des collectivités locales et assure le financement public des budgets municipaux par les recettes fiscales publiques (cf. Frank/Minervini/Pavlovska 2007 : 6 sqq.). Dans la plupart des cas, ces fonds tendent cependant à être insuffisants pour la mise en œuvre des tâches de planification ou pour la préparation des *Plans Urbains Généraux* obligatoires. Ils prévoient le développement spatial des villes et des autorités locales pour une période de dix ans. Des démarches de développement urbain intégré ne peuvent aboutir que dans quelques cas, non seulement pour des raisons financières, mais aussi car la plupart des collectivités locales sont encore assez jeunes et ne disposent donc pas de l'expérience nécessaire. C'est aussi la raison pour laquelle les processus de participation dans le contexte du développement urbain n'ont commencé à émerger que récemment (cf. Hristova 2009 : 292 ; World Bank 2006 : 47 sqq.).

Dans l'ensemble, la coordination des unités et échelons administratifs ainsi que l'inclusion des acteurs locaux aux procédures d'aménagement urbain demeurent des objectifs importants en Macédoine. Ces objectifs sont enracinés dans un cadre juridique récent qui entérine l'autonomie des collectivités locales (cf. MVIV 2010 : 549 ; Frank/Minervini/Pavlovska 2007 : 8).

Bibliographie

Frank, Edward, Corrado Minervini et Danica Pavlovska (2007) : *Municipal Administrative Reform and Land Development Issues in the Former Yugoslav Republic of Macedonia (FYRoM)*. Papers in Land Management No. 5. Cambridge.

Hristova, Aneta (2009) : *Eine Hauptstadt im Umbruch : Die postsozialistische Stadtentwicklung von Skopje*. In: Uwe Altröck, Ronald Kunze, Elke Pahl-Weber, Ursula von Petz et Dirk Schubert (éds.) : *Jahrbuch Stadterneuerung 2009. Schwerpunkt « Megacities und Stadterneuerung »*. Berlin : 281 – 292.

Ministry of Environment and Physical Planning, Government of the Republic of Macedonia (2004) : *Spatial Plan of the Republic of Macedonia*. Skopje.

MVIV – Gobierno de España – Ministerio de Vivienda (2010) : *Integrated Urban Regeneration in the European Union*.

Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

United Nations (2004) : *Human settlement country profile Republic of Macedonia* [en ligne]. S.I. URL : <http://www.un.org/esa/agenda21/natinfo/countr/macedonia/HSettlMacedonia04f.pdf> (consulté 5/2012).

World Bank (2006) : *Former Yugoslav Republic of Macedonia. Issues in Urban and Municipal Development. A Policy Note*. S.I.

Serbie

Parmi les conditions contextuelles du développement urbain en Serbie, il faut prendre note des séquelles laissées par les conflits armés en ex-Yougoslavie et le processus de transformation incomplet entamé en 1990. Pour les villes, cela se concrétise par la destruction physique et d'importants mouvements migratoires de réfugiés de guerre. De plus, les sanctions internationales contre la Serbie après la guerre ont ralenti la transformation d'économie planifiée à une économie de marché. Le changement économique structurel n'a pas eu lieu avant le début du nouveau millénaire : en comparaison aux autres pays d'Europe de l'Est, la Serbie doit maintenant relever le défi d'une désindustrialisation extrême avec des effets graves sur le marché du travail. Le chômage généralisé et des salaires faibles par rapport aux coûts relativement élevés de la vie ont créé de la pauvreté et de faibles niveaux de vie pour la population (Vujošević 2010 : 22 sqq. ; Djordjević/Dabović 2009 : 144).

Une conséquence spatiale de ces évolutions économiques et sociales est l'émergence de quartiers urbains défavorisés qui se caractérisent, entre autres, par des carences dans le bâti et l'urbain, un désinvestissement généralisé, des équipements techniques, de transport et sociaux insuffisants, un cadre de vie et des espaces verts et publics détériorés ainsi que des problèmes environnementaux. En outre, un manque croissant en logements urbains est le résultat d'une immigration massive (exode rural continu depuis les années 1970 et immigration de réfugiés de guerre). Pendant une longue période, il était impossible d'acquérir des parcelles de terres privées dans les centres-villes. Les prix des terrains dans les centres-villes ont grimpé en flèche (en raison de la spéculation). En conséquence, les groupes sociaux les plus pauvres ont fui de leur propre gré vers les zones périurbaines (afin d'accéder à la propriété) ou y ont été poussés, le coût de la vie centre-ville ayant explosé. En général,

les centres-villes et les banlieues sont (encore) exposées à un développement incontrôlé et illégal en raison d'une application hésitante des instruments de planification et de pilotage à plusieurs endroits (Vujošević 2010 : 22 sqq. ; gtz 2010 ; Lazarević/Djukic 2006 : 3 sqq., 7, 11 sqq.).

L'échelon national de la Serbie a abordé ces défis par la *Loi sur la planification et la construction* adoptée en 2009 et le *Plan territorial de la République de Serbie 2010 – 2014 – 2025* juridiquement contraignant lancé en 2010 comme cadre de référence pour le développement urbain. Ces documents se concentrent sur la réglementation des droits d'utilisation du sol et de la propriété privée ainsi que la mise en place d'instruments de planification au niveau local et de participation dans les processus de planification (GTZ 2010 : 4 sqq. ; Djordjević/Dabović 2009 : 148 sq.). Les objectifs du *Plan Territorial* sont notamment un développement économique et social équilibré et durable des régions serbes ainsi que la préservation des ressources naturelles et du patrimoine culturel (architectural). Les éléments soulignés dans la CHARTE DE LEIPZIG tels que la gestion intégrée et transversale de l'aménagement du territoire ainsi que la participation d'un large cercle d'acteurs – politiques, administratifs, civiles, économiques – à la planification à l'échelle nationale et locale sont également importants. La mise en œuvre du plan sera régulièrement réexaminée grâce à un système d'indicateurs (cf. Republic of Serbia 2010).

Dans le cadre de la décentralisation de la structure administrative en Serbie depuis 2000, les affaires urbaines sont aujourd'hui principalement placées sous la responsabilité de l'échelon municipal. Les premières approches de développement urbain intégrées (de quartier) seront testées dans les villes de Kragujevac et Uzice avec l'appui de l'Agence allemande pour la coopération internationale (Deutsche

Gesellschaft für internationale Zusammenarbeit – GIZ). Dans ces municipalités, les plans de développement intégrés pour quartiers urbains centraux seront mis au point avec des références explicites à la CHARTE DE LEIPZIG. Leurs objectifs sont notamment le renforcement du développement du centre (augmenter la densité de construction, transformation, aménagement du territoire) ainsi que l'amélioration de l'équipement technique et social et des espaces publics. En outre, la portée de ces projets vise à renforcer la collaboration transversale au niveau administratif et d'ancrer une variété d'approches participatives au sein des projets des collectivités locales. Dans l'ensemble, les municipalités doivent être soutenues dans le développement de l'expertise et à la mise en place d'instruments techniques et juridiques – par exemple, l'utilisation des sols et le contrôle de la politique foncière (GTZ 2010 : 19). Belgrade, la capitale, a également mis en place un plan stratégique de développement urbain avec sa *Stratégie de Développement*. Celle-ci porte notamment sur des éléments intégratifs et aborde en plus des problématiques d'infrastructure, de construction et d'économie sur les domaines

d'activités sociales et de santé, ainsi que sur le pilotage et l'organisation (City of Belgrade/PALGO Center 2008).

Bibliographie

City of Belgrade/PALGO Center (éds.) (2008) : City of Belgrade Development Strategy – Goals, Concept and Strategic Priorities. Draft. Beograd.

Djordjević, Dejan, et Tijana Dabović (2009) : System of Spatial Planning in Serbia: a Critical Overview. In : Razgledi 31 : 143 – 157.

gtz – Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit (2010) : Unapređenje upravljanja zemljištem na nivou lokalnih samouprava u Srbiji/ Strengthening of local land management in Serbia. Beograd.

Lazarevic, Eva Vanista et Aleksandra Djukic (2006) : NGO Association for Urban Regeneration Belgrade, Serbia. Paper presented at The Corporate Responsibility Research Conference 2006 Dublin. Belgrade.

Republic of Serbia – Ministry of Environment and Spatial Planning, Republic Agency for Spatial Planning (2010) : Spatial Plan of the Republic of Serbia 2010 – 2014 – 2025 – Abridged Version. Belgrade.

Vujošević, Miodrag (2010) : Collapse of strategic thinking, research and governance in Serbia and possible role of the Spatial Plan of the Republic of Serbia (2010) in its renewal. In : SPATIUM International Review No. 23, October 2010 : 22 – 29.

Slovaquie

Un des plus grands défis auquel doit faire face le développement urbain en Slovaquie est toujours lié à la complétion du processus de transformation économique. Cette phase est caractérisée par une forte désindustrialisation et tertiarisation de l'économie, et notamment suivie par une hausse du taux de chômage (de longue durée), engendrant une polarisation générale des niveaux de revenus et des modes de vie. Territorialement, ces changements se reflètent principalement dans l'espace urbain qui a vu se développer des quartiers (haut de gamme) par opposition à des quartiers défavorisés dans les anciens bâtiments et logements sociaux du centre-ville. Ces derniers en particulier se caractérisent généralement par de normes de construction basses (dans l'efficacité énergétique par exemple), un grand besoin de rénovation, des milieux de vie insatisfaisants (par exemple le manque d'espaces verts) et un manque de liaisons de transport vers le reste de la ville (Bucek 2004 : 39 sq.). Un problème général a été la privatisation considérable de logements depuis 1989 – à ce jour, plus de 96 % du parc de logements a été privatisé. La majorité des anciens locataires n'ont souvent pas les fonds nécessaires pour la conservation des bâtiments (MVIV 2010 : 571 sqq.).

Il n'y a pas encore en Slovaquie d'indication d'une volonté d'instaurer une politique (cohérente) de rénovation urbaine

ou de développement urbain afin de relever ces défis au niveau national. Cependant, différentes politiques sectorielles abordent les questions urbaines, y compris du développement social et économique. Les problématiques de rénovation urbaine sont également prises en compte dans la planification régionale et urbaine, fondée sur la législation promouvant le développement régional (Loi n° 539/2008) (MVIV 2010 : 571 sqq.). Encore récemment, le logement et l'aménagement du territoire, l'environnement et la protection de l'environnement urbain, la conservation du patrimoine, l'amélioration de l'infrastructure sociale et techniques (éducation, santé, culture) ainsi que le renforcement de la compétitivité économique étaient des prises en charge par le *Plan d'Action pour le Développement Durable 2005 – 2010 (Akčný plán trvalo udržateľného rozvoja ; Úrad vlády SR 2012)*. Par ailleurs, l'État soutient les mesures de rénovation et de modernisation à travers des prêts à faible intérêt issus de son *Fonds de Développement du Logement* ainsi que des abattements fiscaux du ministère de la Construction et du Développement régional (MVIV 2010 : 571 sqq.). Depuis les années 1990, l'État a concédé des terrains pour les populations roms, en particulier dans des endroits isolés. Cela n'a cependant pas eu d'effet sur leur intégration socio-spatiale difficile (Hurrle 2004 : 89).

Une approche plus inclusive de la stratégie urbaine de développement nationale est actuellement en cours de préparation (MVIV 2010 : 571 sqq.).

Bibliographie

Bucek, Ján (2004) : Cities in Slovakia. In : Ministry of the Interior and Kingdom Affairs (éd.) (2004) : Cities in the New EU Countries. Position, Problems, Policies. Amstelveen : 37 – 42.

Hurrle, Jakob (2004) : Die Dritte Welt in der Ersten Welt. Entwicklungs- und Erneuerungsstrategien für ländliche Roma-Ghettos in der Slowakei. In : Uwe Altröck, Simon Güntner, Sandra Huning et Deike Peters (éds.) : Zwischen Anpassung und Neuerfindung. Raumplanung und Stadtentwicklung in den Staaten der EU-Osterweiterung. Planungsrundschau Nr. 11. Cottbus : 89 – 107.

MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.

Úrad Vlady SR (2012) : Urban renewal and landscape regeneration [en ligne]. S.I. URL : <http://www.tur.vlada.gov.sk/1108/6-urban-renewal-and-landscape-regeneration.php> (consulté 4/2012).

Turquie

Parmi les facteurs qui déterminent le développement urbain en Turquie, il est important de noter la croissance économique relativement forte, dont les effets de la mondialisation, ainsi qu'une croissance démographique forte et un développement économique lié aux vastes migrations rurales-urbaines, ce qui a conduit à un accroissement rapide des villes. Non seulement à Istanbul, Ankara et Izmir, mais aussi dans les moyennes et grandes villes de l'Anatolie, une pression croissante sur le marché foncier et de logements est assorti de ségrégations socio-spatiales. D'après le gouvernement, les établissements humains illégaux (*Gecekondu*) dans les zones urbaines centrales sont le principal défi urbain et socio-politique (MVIV 2010 : 677 sqq. ; Uluşan/Dülgeroğlu 2011).

L'occupation illégale de terrains publics ou privés en Turquie remonte aux années 1950. À l'époque, les (rares) ressources publiques étaient principalement investies dans la construction de grande zones industrielles (urbaines) plutôt que dans le développement urbain et le logement. En conséquence, les villes turques se sont développées principalement au travers d'initiatives privées de construction d'immigrants ayant trouvé un emploi à la ville et où la planification et réglementation publiques demeurait largement absentes. Ainsi, Istanbul était ceinturée de zones résidentielles illégales autour de son centre-ville, qui, comme d'autres *Gecekondu*, ont été progressivement légalisées et élargies. À ce jour, près de la moitié du parc de logements turc a été créé de cette façon et souffre en conséquences de graves lacunes urbaines et sanitaires : faibles structures des bâtiments, manque d'entretien, efficacité énergétique insuffisante, manque de protection sismique, densité du bâti, manque d'espaces verts et ouverts, exposition à la lumière et aération inadéquates, etc. Par ailleurs, ces quartiers sont aussi caractérisés par des problèmes sociaux tels qu'un niveau faible d'éducation, chômage, pauvreté, etc

(Inceoglu/Yürekli 2011 : 2 ; MVIV 2010 : 677 sqq. ; Uluşan/Dülgeroğlu 2011 : 3 sqq.).

Dans ce contexte, et à la suite d'une pression croissante sur les zones urbaines défavorisées notamment à cause d'une demande croissante de logements en centre-villes pour la classe moyenne et l'industrie touristique en plein essor, le gouvernement turc a mis en place un « Plan d'Action d'Urgence » urbain. En coopération avec les collectivités locales, ce document devrait limiter l'apparition de *Gecekondu* supplémentaires, permettre de développer les zones défavorisées existantes et offrir des logements sociaux (en banlieue) aux groupes de population à faible revenu (Inceoglu/Yürekli 2011 : 4 sqq. ; MVIV 2010 : 677 sqq. ; Mutman/Turgut 2011 : 4 sqq. ; Uluşan/Dülgeroğlu 2011 : 5 sqq.).

L'agence nationale pour le développement du logement (*TOKI – Toplu Konut Idaresi Başkanlığı*) est en charge de la mise en œuvre de stratégies adaptées – qui durent généralement de deux ans à deux ans et demi – qui se composent d'études préliminaires, plans, mesures de déplacement, démolition et construction. L'agence travaille en étroite collaboration avec les municipalités, en charge de fournir des infrastructures (sociales) en zones résidentielles (MVIV 2010 : 678 sqq.). Le processus de régénération des *Gecekondu*, ainsi que dans les quartiers défavorisés des centre-villes avec des bâtiments laissés à l'abandon et marqués par une ségrégation sociale, se limitent souvent à la rénovation des ensembles architecturaux où seules les façades (historique) subsistent. Les anciens propriétaires et locataires ont un droit de préemption à l'achèvement des travaux de (re) construction. Toutefois, en raison de l'augmentation des prix immobiliers dans la plupart des quartiers après la livraison des projets, il y a un sérieux risque de gentrification avec possible effet de déplacement (Inceoglu/Yürekli 2011 :

4 sqq.). À Istanbul notamment, où plusieurs *Gecekondu* et zones défavorisées ont été rénovées, l'expérience de la mise en œuvre de mesures de rénovation s'est avérée particulièrement réussie et acceptée par la population locale lorsqu'intégrée à une démarche holistique de développement et menée avec une approche participative (cf. Mutman/Turgut 2011 : 9 sqq.).

À part le « Plan d'Action d'Urgence » qui se concentre sur les *Gecekondu*, aucun autre programme pour la rénovation ou le développement urbains n'a jusqu'à présent été lancé par le gouvernement turc. Néanmoins, ce plan peut être considéré comme faisant partie d'une stratégie globale intégrée pour le logement, en prenant également en compte des problématiques économiques, infrastructurelles, sociales et de santé (MVIV 2010 : 679 sqq.).

Avant de résumer des principaux résultats des groupes A, B et C dans le chapitre 7, une présentation de stratégies de développement urbain intégré (de quartier) de pays non-européens permettra de les mettre en contraste.

Bibliographie

- Inceoğlu, Arda, et Ipek Yürekli (2011) : Urban transformation in Istanbul : potentials for a better city. Enhr Conference 2011 – 5–8 July, Toulouse.
- Mutman, Demet, et Hulya Turgut (2011) : A Social and Spatial Restructuring in Inner-City Residential Areas : The Case of Istanbul. Enhr Conference 2011 – 5–8 July, Toulouse.
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. S.I.
- Uluşan, Haluk, et Yurdanur Dülgeroğlu (2011) : Reading the urban „mixitie“ through residential environments in a mega city : case Istanbul. Enhr Conference 2011 – 5–8 July, Toulouse.

6 Contrastes :
le développement urbain intégré
(de quartier) au Brésil, en Chine,
aux États-Unis et en Inde

La situation au Brésil, en Chine, en Inde et aux États-Unis – non seulement en raison de la taille et la population de ces pays, mais aussi en termes de structures de l'État, systèmes politiques, milieux économiques et sociaux, etc – ne peut être directement comparée à celle des pays européens. Néanmoins, il est toujours utile d'observer ce qui se fait à

l'étranger afin d'avoir une meilleure compréhension de la façon dont les problèmes se développent et quelles sont les solutions qui pourraient être adaptées au contexte urbain européen. L'étude de ces points de vue étrangers devrait présenter la situation européenne sous un angle différent et inspirer de nouvelles solutions.

Brésil

Depuis le milieu du 20^e siècle, et plus particulièrement entre les années 1960 et les années 1970, le Brésil a connu une forte croissance économique. Une des conséquences a été la transformation rapide d'un état rural (la population rurale en 1950 était encore de 74 %) à l'un des pays les plus urbanisés au monde. À la recherche d'emplois, la population rurale s'est déplacée en particulier vers les grandes zones urbaines. Aujourd'hui, près de 85 % de la population brésilienne vit en ville. Malgré une réduction significative de l'émigration rurale ces dernières années, les niveaux d'urbanisation devraient continuer à augmenter pour excéder 90 % en 2045 alors que la population urbaine du Brésil devrait dépasser les 200 millions. En même temps, les villes sont les moteurs de l'économie du pays, représentant environ 90 % du PIB brésilien (UN 2012; cf. Bueno/Sedeh 2010 ; Osorio 2007 : 4).

Plusieurs écarts ont accompagné cette évolution. Le Brésil est aujourd'hui marqué par des inégalités sociales considérables, principalement en raison de la disparité des revenus entre régions et entre groupes sociaux. L'écart entre riches et pauvres est maintenant manifeste. Les villes en particulier sont marquées par d'importantes disparités sociales et spatiales : les quartiers plus riches en zones centrales et suburbaines suivent une tendance croissante de privatisation de l'espace urbain (au point de voir apparaître des *gated communities*) et sont confrontés à des établissements illégaux et informels (*favelas* et *villas*). Ces quartiers sont fortement touchés par le chômage et la pauvreté, de mauvaises conditions sanitaires, des problèmes environnementaux et la criminalité. En général, ils souffrent d'un manque d'accès aux infrastructures sociales (éducation, santé) et de mobilité, affectant le potentiel d'emploi (cf. Imparato/Rust 2003). En outre, la plupart des établissements humains se sont établis dans des sites topographiquement problématiques et dangereux, donc à risque d'inondation et de glissement de terrain lorsqu'exposés à de fortes pluies (Bueno/Sedeh 2010 ; cf. del Rio 2009 : 27 sqq. ; Osorio 2007).

Les premières tentatives de réponse à ces changements ont été prises au niveau national après la fin du régime militaire

en 1985 et le retour à la démocratie avec l'adoption d'une nouvelle constitution en 1988 (*Constituição da República Federativa do Brasil*) et les profonds changements dans la structure étatique. Entre autres, celle-ci réglementait l'autonomie des villes sur le plan politique, économique et financier (une nouveauté en Amérique latine à l'époque) et soulignait la nécessité d'un développement social et urbain plus inclusif. Le principe fondamental pour le développement urbain est le plan directeur qui, selon la Constitution, doit être établi dans chaque commune de plus de 20.000 habitants (del Rio 2009 : 24 sqq. ; Osorio 2007 : 6).

En 2001, une autre base juridique importante pour le développement urbain dans les villes brésiliennes a été introduite avec le *Statut de la Ville (Estatuto da Cidade)*. En gardant à l'esprit le « droit à la ville » – qui permet aux habitants d'accéder aux ressources urbaines par un développement urbain social et durable –, le Statut de la Ville établit des règles et instruments pour contrôler et développer des approches participatives au développement urbain. Son principal instrument est la possibilité de désigner des établissements humains illégaux et informels comme *Zones spéciales d'intérêt social (AEIS)* dans le cadre de plans directeurs municipaux. Cette démarche permet une reconnaissance officielle de l'existence de ces zones d'habitat, permettant ainsi la mise en place d'infrastructures sociales dans les quartiers en question. En général, le Statut de la Ville répond aux principes de développement urbain intégré, y compris dans son orientation territoriale et la participation de tous les acteurs (comités de direction d'habitants et administratifs, mise en place de budgets participatifs, etc ; cf. Bueno/Sedeh 2010 ; del Rio 2009 30 sqq. ; cf. également Cities Alliance/Ministry of Cities Brazil 2010, Osorio 2007 : 6 sq.).

Dans l'ensemble, le développement urbain durable se concentre sur le renouvellement des espaces publics (Rio de Janeiro, Curitiba), la rénovation de quartiers historiques centraux (Salvador, Belém), la reconversion de friches industrielles (Porto Alegre) mais surtout la rénovation des *favelas* (cf. del Rio/Siembieda 2009 : 125 sqq.). Un certain

nombre de villes brésiliennes ont mis en oeuvre des programmes intégrés territoriaux et communautaires pour l'amélioration des établissements illégaux – dans certains cas, depuis le début des années 1980. Certains d'entre eux se trouvent à Belo Horizonte (*PROFAVELA*), Recife (*PREZEIS*), Rio de Janeiro (*Favela-Bairro*) et São Paulo (*programmes multirão, programme Guarapiranga* ; cf. Imperato/Ruster 2003 : 76 sqq. ; Duarte/Magalhães 2009 ; Baker 2006).

Certains critères généraux doivent être remplis en ce qui concerne la rénovation des bidonvilles (y compris la situation topographique, le statut légal du plan directeur et les droits des habitants). La légalisation d'établissements permet à chaque ville d'organiser la perception des impôts, d'établir des normes minimales de sécurité des bâtiments et d'assurer le développement des équipements ainsi que l'approvisionnement et le traitement de services (électricité, eau potable, égouts, élimination des déchets) et de mettre en place des équipements sociaux (y compris pour l'éducation et la santé). La participation de la population locale joue un rôle essentiel dans le développement et la mise en oeuvre de ces mesures (cf. Bueno/Sedeh 2010 ; Duarte/Magalhães 2009 ; Baker 2006). Afin de mieux gérer ses activités de développement dans tous les établissements humains illégaux, les municipalités à l'instar de São Paulo ont mis en place des systèmes de suivi, de réseaux axés sur la gestion et les structures de gouvernance au niveau local (y compris des comités de pilotage transversaux et l'élection d'un organisme public de contrôle) ainsi que d'un organisme de médiation réunissant autorités locales et habitants (cf. notamment The Cities Alliance 2009).

Les défis du développement urbain auxquels le Brésil devra faire face dans les années à venir sont notamment le difficile processus de légalisation de la propriété, garder sous contrôle l'augmentation des prix des terrains et de la spéculation (en particulier lors de la construction de nouvelles maisons pour les habitants déplacés des favelas) ainsi que la prévention contre de nouveaux établissements illégaux dans le cadre du processus d'urbanisation en cours (cf. Bueno/Sedeh 2010 ; Baker 2006 : 19).

Bibliographie

Baker, Judy L. (2006) : Integrated Urban Upgrading for the poor : The Experience of Ribeira Azul, Salvador, Bahia. World Bank Policy Research Working Paper 3861, March 2006. Washington, D.C.

Bueno, Fernando Serpone, et Veridiana Sedeh (2010) : No Excuses Slum Upgrading [en ligne]. O.O. URL : <http://citiscopes.org/2010/no-excuses-slum-upgrading> (consulté 6/2012).

Cities Alliance/Ministry of Cities Brazil (2010) : The City Statute : A commentary. São Paulo.



del Rio, Vincente (2009) : Introduction : Historical Background. In : Vincente del Rio et William Siembieda (éds.) : Contemporary Urbanism in Brazil – Beyond Brasilia. Gainesville : 1 – 36.

del Rio, Vincente, et William Siembieda (éds.) (2009) : Contemporary Urbanism in Brazil – Beyond Brasilia. Gainesville.

Duarte, Christiane Rose, et Fernanda Magalhães (2009) : Upgrading Squatter Settlements into City Neighborhoods. The Favela-Bairro Program in Rio de Janeiro. In : Vincente del Rio et William Siembieda (éds.) : Contemporary Urbanism in Brazil – Beyond Brasilia. Gainesville : 266 – 290.

Imperato, Ivo, et Jeff Ruster (2003) : Slum Upgrading and Participation. Lessons from Latin America. World Bank – Directions in Development. Washington, D.C.

Osorio, Leticia Marques (2007) : Positive policies and legal responses to enhance security of tenure in Brazil. Case study prepared for Enhancing Urban Safety and Security : Global Report on Human Settlements 2007 (UN-Habitat).

The Cities Alliance (éd.) (2009) : Social Housing in São Paulo : Challenges and New Management Tools. Washington, D.C.

United Nations – Population Division of the Department of Economic and Social Affairs (2012) : World Urbanization Prospects, the 2011 Revision.

Chine

La fonction, structure et population des villes chinoises a été profondément modifiée au cours de ces 30 dernières années. Jusque dans les années 1980, l'Etat chinois contrôlait le développement des villes pour en faire des centres (de production) dans le cadre d'une économie planifiée. Le prix des terrains n'était d'aucune importance et de grandes usines étaient donc également implantées dans les centres-villes. Les villes n'avaient que peu de ressources propres pour la construction de logements et d'équipements. Les logements étaient fournis par des entreprises publiques ou par les bureaux municipaux en charge. Les loyers étaient extrêmement faibles, chaque habitant ayant droit à des prestations sociales (Zhou/Logan 2008 : 143). Dans l'ensemble, le gouvernement central chinois se concentrait sur la limitation de la croissance des zones urbaines en augmentant le nombre de villes petites et moyennes (White/Wu/Chen 2008 : 118).

L'ouverture progressive de la Chine aux relations économiques internationales depuis les années 1980 (c'est à dire le remplacement d'une économie planifiée par une de marché) a précédé une énorme migration rurale-urbaine : entre 1980 et 2000, près de 270 millions de Chinois en quête de travail se sont déplacés de la campagne vers les villes. En 1980, la population urbaine était d'environ 190 millions d'habitants. En 2005, elle en comptait plus de 560 millions. On estime que le taux d'urbanisation de la population chinoise en 2020 dépassera les 60 % (Yusuf/Nabeshima 2008 : 1, 8 ; cf. aussi Fan 2008 : 80).

Le contrôle de l'Etat sur le développement urbain s'est réduit avec le changement économique. Depuis 1988, les villes peuvent indépendamment prélever des impôts. En contrepartie, le gouvernement s'est en grande partie retiré du financement du développement local. Il est maintenant de la responsabilité des collectivités locales de financer des politiques publiques urbaines et leur mise en œuvre. Cela comprend non seulement le développement des équipements et de la sécurité publique, mais prend également en compte des politiques de l'emploi, des services publics et la protection sociale des groupes les plus vulnérables. Dans ce contexte, les collectivités locales sont poussées à asséoir des revenus à court terme (par exemple dans le secteur de l'immobilier) afin de sécuriser leurs ressources financières, plutôt que de développer à long terme une planification stratégique et intégrée qui aborderait également des questions de sécurité sociale. Les politiques fiscales et sociales peuvent varier considérablement entre les villes et la concurrence entre régions pour attirer le secteur privé a nettement augmenté, les recettes provenant des ventes et location de ter-

rain constituant leur principale source de revenus (Saich 2008 : 181 sqq. ; Zhou/Logan 2008 : 150).

Le développement urbain intense de la Chine a créé à de nombreux défis. Il n'y a guère de pénurie de logements dans les villes, mais la situation est bien différente en ce qui concerne l'approvisionnement en eau, le traitement des eaux usées, la gestion des déchets et les transports publics. En raison de leur situation dans des régions plus sèches et à forte croissance démographique, deux villes chinoises sur trois sont menacées par le manque d'eau. La croissance des modes de transports motorisés individuels a entraîné une pollution de l'air plus élevée ainsi qu'un étalement urbain vers les zones périurbaines. En tenant compte du changement climatique, l'augmentation de la consommation d'énergie dans les villes est très problématique (Wang 2009 : 3 sqq. ; Yusuf/Nabeshima 2008 : 8 sqq.).

Le développement économique des centres-villes est caractérisé par une baisse importante du secteur industriel associé à une forte croissance du secteur tertiaire et des services d'affaires. Le marché du logement est également différencié (spatialement) : privatisé dans une certaine mesure, un marché de l'immobilier et du foncier a émergé avec ses mécanismes de tarification. Ces développements ont été suivis par un étalement urbain relativement étendu. Il s'agit d'une nouvelle caractéristique pour le pays et a un net effet socio-spatial. Les banlieues chinoises sont constituées de ménages à revenus élevés effectuant des trajets quotidiens pour travailler en ville (certains sous la forme de *gated communities*) qui se situent parfois à proximité de quartiers ouvriers et de zones urbaines pauvres attirant les populations rurales. Le secteur industriel (et ses employés) s'est délocalisé – notamment en raison de déplacements volontaires – des zones centrales vers de nouvelles zones commerciales et résidentielles périphériques, ce qui a entraîné une expansion importante du réseau routier et autoroutier. La croissance de l'emploi dans les zones périurbaines est maintenant à certains endroits supérieure à celle des zones urbaines centrales (Zhou/Logan 2008 : 140 sqq.).

Les disparités entre zones urbaines et rurales ont globalement augmenté, mais cela est aussi observable à la fois entre et au sein même des villes, qui ont désormais des variations socio-spatiales très importantes. L'écart salarial entre zones urbaines et rurales s'est creusé, mais il y a aussi des différences de revenu importantes entre les provinces et villes. Les inégalités sociales se creusent en particulier dans les villes telle que Shanghai, où la croissance économique est supérieure à la moyenne. Avec un écart de

revenus et l'émergence de différents modes de vie (urbains), de nouveaux modes de consommation (inégaux) ont émergé, conduisant à des demandes différenciées y compris dans le logement, l'éducation et les transports (White/Wu/Chen 2008 : 115 sqq. ; Zhou/Logan 2008 : 142 sqq.).

Un point de départ important pour l'observation des processus socio-spatiaux en Chine est le système de Hukou. Instauré législativement dans les années 1950 comme moyen d'attribution et de contrôle résidentiel, il a depuis été modifié à plusieurs reprises. Avec ce système, chaque citoyen chinois est assigné à résidence dans une zone « agricoles » ou « non-agricole » (urbaine). Ce système a permis de limiter les migrations rurales-urbaines. Avec la transformation économique et en raison de la demande accrue de main-d'œuvre en ville, le système de Hukou a cependant été progressivement réformé depuis le milieu des années 1980. Le gouvernement a donc mis en place en 1985 un permis de séjour urbain temporaire pour les migrants ruraux, associé à une offre de logements et alimentaire. Au milieu des années 1990, ceci a conduit les régions métropolitaines comme Shanghai à instaurer un Hukou « tampon bleu » permettant aux migrants qualifiés et dotés d'un capital de s'installer en ville. En 2003, le Conseil d'État chinois a finalement élaboré une directive accordant (en principe) aux migrants ruraux le droit de travailler dans les villes. La mise en œuvre de cette directive reste cependant une question municipale. Beijing, Shanghai et Guangzhou plus particulièrement ont gardé une forte emprise sur le système de Hukou afin de contrôler et limiter l'afflux de populations rurales (Fan 2008 : 66 sqq. ; White/Wu/Chen 2008 : 121 sqq. ; Yusuf/Nabeshima 2008 : 5).

En parallèle, les marchés du travail urbains (en particulier de la construction, du commerce et des services) offrent désormais des possibilités d'emploi pour la « population flottante » de migrants ayant un Hukou rural. Ils ne sont pas marginalisés tant à cause du chômage, mais plutôt parce qu'ils n'ont pas le statut de résident légal pour les villes. Ils sont davantage exposés au risque de pauvreté, sont structurellement défavorisés par un accès limité aux services sociaux et systèmes de sécurité (santé, éducation, allocations chômage, retraites) et sont souvent victimes de discrimination (Fan 2008 : 70 sqq. ; Yusuf/Nabeshima 2008 : 7 sq. ; Zhou/Logan 2008 : 157).

Les politiques nationales et locales sont davantage axées sur la planification urbaine et le développement des infrastructures que sur les questions sociales. Bien que des approches de développement ou de réforme aient été engagées, de sérieux efforts sont encore à faire pour combler le retard sur ces sujets. Le gouvernement a fait des efforts pour réduire



la pauvreté urbaine en coopération grâce à des stratégies participatives avec les organisations de quartiers, et a introduit des mesures d'évaluation et de suivi. En outre, un effort de communication sur les réformes du gouvernement a été faite, comme celles qui concernent les aides aux communautés les plus pauvres. L'accès des migrants sans Hukou urbain aux services sociaux reste compliqué car la plupart des villes sont coincées par l'obligation de fournir la même qualité de services publics qu'avant la décentralisation (Saich 2008 : 181 sqq. ; Taylor 2008 : 98 ; Yusuf/Nabeshima 2008 : 14, 24 sqq.).

Bibliographie

Fan, C. Cindy (2008) : Migration, Hukou, and the City. In : Shahid Yusuf et Tony Saich (2008) : China Urbanizes. Consequences, Strategies, and Policies. The World Bank. Washington, D.C. : 65–89.

Friedmann, John (2005) : China's Urban Transition. Minneapolis.

Logan, John R. (éd.) (2008) : Urban China in Transition. Malden, Oxford, Carlton.

Saich, Tony (2008) : The Changing Role of Urban Government. In : Shahid Yusuf et Tony Saich (2008) : China Urbanizes. Consequences, Strategies, and Policies. The World Bank. Washington, D.C. : 181–206.

Taylor, John G. (2008) : Poverty and Vulnerability. In : Shahid Yusuf et Tony Saich (2008) : China Urbanizes. Consequences, Strategies, and Policies. The World Bank. Washington, D.C. : 91–104.

Wang, Rui (2009) : Sustainable Urban Development in China. A Literature Review on Issues, Policies, Practices, and Effects. UCLA, Los Angeles.

White, Michael J., Fulong Wu et Yiur Por (Vincent) Chen (2008) : Urbanization, Institutional Change, and Sociospatial Inequality in China, 1990–2001. In : John R. Logan (éd.) (2008) : Urban China in Transition. Malden, Oxford, Carlton : 115–139.

Yusuf, Shahid, et Kaoru Nabeshima (2008) : Optimizing Urban Development. In : Shahid Yusuf et Tony Saich (2008) : China Urbanizes. Consequences, Strategies, and Policies. The World Bank. Washington, D.C. : 1–40.

Yusuf, Shahid, et Tony Saich (2008) : China Urbanizes. Consequences, Strategies, and Policies. The World Bank. Washington, D.C.

Zhou, Yixing, et John R. Logan (2008) : Growth on the Edge : The New Chinese Metropolis. In : John R. Logan (éd.) (2008) : Urban China in Transition. Malden, Oxford, Carlton : 140–160.

États-Unis

Le développement urbain aux États-Unis est généralement associé à une classe moyenne blanche vivant en banlieue et des quartiers urbains centraux discriminés sur la base de critères ethniques et raciaux avec une ségrégation particulièrement forte de la minorité afro-américaine. En son centre même, le *Central Business District (CBD)* est délaissé de toute fonction résidentielle. La ville et les banlieues sont considérées comme des unités fonctionnelles par lesquelles le centre urbain organise son arrière-pays. Les dynamiques sociétales et socio-spatiales sont principalement basées sur l'intégration d'immigrants, ce qui a un effet de déplacement sur les habitants de longue date. L'intégration progressive des nouveaux arrivants dans la société renforce à son tour la différenciation socio-spatiale par des processus de ségrégation ethniques et socio-économiques (cf. Dear 2005 : 34 sq. ; Falke 2008 : 183 sqq.).

L'histoire récente des régions métropolitaines américaines après la fin de la Seconde Guerre mondiale est principalement liée au déclin des anciens centres industriels de la ville fordiste, la croissance des banlieues ainsi que l'émergence de nouveaux paysages urbains post-fordistes caractéristiques du (Sud-)Ouest des États-Unis. À la suite de la restructuration économique en cours depuis les années 1970 (désindustrialisation, tertiarisation, etc), les anciennes villes industrielles du Nord (*rustbelt*) telles Detroit ou Pittsburgh, ainsi que certaines villes relativement prospères mais avec

des résidus importants de production industrielle de masse telles que Los Angeles, doivent maintenant faire face à une polarisation du marché du travail et des revenus. Celle-ci s'effectue principalement selon des critères ethniques et raciaux, affectant le chômage et la pauvreté dans une grande partie des populations urbaines. Cette évolution est accompagnée du développement de quartiers très défavorisés en parallèle à une accélération de la périurbanisation pour les ménages (blancs) de la classe moyenne (cf. Dear 2005 : 33 sqq. ; Falke 2008 : 183 sq.).

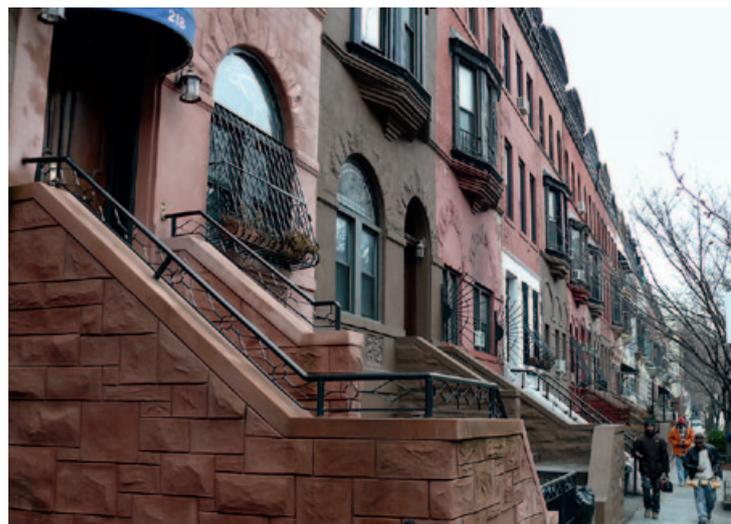
À ce jour, plus de 60 % de la population urbaine vit dans les zones périurbaines avec ses promesse d'homogénéité ethno-raciales et socio-économiques, de sécurité et l'absence de graves problèmes d'intégration dans les écoles (Falke 2008 : 184 sq. ; Thieme/Laux 2005 : 40 sqq.). Dans de nombreux endroits, la banlieue est passée de ville « satellite » à centre urbain distinct avec ses propres marché du travail et offre d'équipements (comme on peut le remarquer par exemple dans la région métropolitaine de Los Angeles/Orange County). La banlieue détermine ainsi de plus en plus le développement des centres-villes (Dear 2005 : 30). Un défi particulier auquel doivent faire face les banlieues est le vieillissement de la population, en particulier des baby-boomers (Falke 2008 : 185). Les habitants types des banlieues ont pendant longtemps été de manière prépondérante issus de la classe moyenne blanche, mais

une tendance récente a vu le l'installation de familles asiatiques et hispaniques (Thieme/Laux 2005 : 43).

Dans de nombreuses zones urbaines centrales, les types d'occupation socio-spatiales du territoire varient en fonction de l'immigration importante en provenance des pays d'Asie et d'Amérique latine et l'augmentation conséquente des minorités ethniques. Dans la plupart des villes d'aujourd'hui, la population blanche a été (nettement) surpassée en nombre. Une fragmentation socio-spatiale s'est progressivement développée au sein de la ville dans son ensemble (principalement en termes ethno-raciaux, mais aussi économiques) ainsi qu'une forte homogénéisation de ses sous-espaces, avec un nombre croissant de propriétés privées (*CID – Common Interest Developments*). Les *gated communities*, avec leur caractère exclusif de surveillance sont un exemple de ces processus au « sommet » de l'échelle socio-économique (cf. Dear 2005 : 30 sqq. ; Falke 2008 : 186 ; Thieme/Laux 2005 : 41 sqq.).

Par ailleurs, garantir des services sociaux et soins ainsi que des offres de logement abordable aux groupes sociaux et ménages défavorisés des zones urbaines centrales s'avère être un grand défi. Ce problème est abordé par la politique de développement urbain soutenue par le gouvernement fédéral et gérée par le département américain du Logement et du Développement urbain (*U.S. Department of Housing and Urban Development – HUD*). Le HUD s'est fixé pour mission de contribuer au développement durable et inclusif des communautés ainsi que de garantir des logements abordables de qualité à tous les segments de la population. Pour ce faire, le gouvernement a alloué des fonds aux différents domaines du développement communautaire (*Community Development Block Grants*) et développé des possibilités et programmes de soutien pour

- favoriser l'accès à la propriété et garantir des logements abordables pour les ménages à faible revenu,
- offrir une aide au logement et institutionnelle aux sans-abri,
- encourager le développement de zones économiques spéciales (*Empowerment Zones*) dans les quartiers défavorisés,
- soutenir les organisations et institutions de groupes ethniques et promouvoir le développement communautaire en général,
- promouvoir le renforcement des capacités des organisations locales soutenant le développement du quartier et du logement avec l'objectif d'un développement intégré des zones urbaines en partenariat avec les habitants défavorisés.



Sur ce dernier point, des stratégies intégrées de développement urbain (de quartier) ont été mises en œuvre aux États-Unis comme dans le cas des programmes de rénova-

tion des quartiers de Harlem et du Bronx à New York. Des années 1950 à 1980, les deux quartiers étaient caractérisés par le départ des ménages à revenus élevés avec un afflux simultané des groupes de population les plus pauvres d'origines ethniques différentes. Un désinvestissement dans le parc de logements a entraîné de graves problèmes urbains. Tout au long des années 1980 et 1990, une réponse exhaustive a été apportée à cette situation par des lois, allègements fiscaux et subventions gouvernementales portant sur la propriété et la réhabilitation du parc de logements existants. Les nouvelles approches au développement ont été (initialement) conçues comme intégrées et s'appuient sur une forte participation, y compris des investisseurs privés, des organisations actrices du développement et des développeurs intermédiaires ainsi que des sociétés de développement communautaire (*Community Development Corporations – CDC*). Ces dernières sont des organismes d'habitants initiés dans les années 1960 qui prennent en charge le développement de leur quartier pour réagir face au manque d'initiatives municipales de planification. Elles ont ainsi acquis une vaste expérience en matière de gestion de projet et de financement. Parmi les autres programmes,

des projets (de construction) de logements pour différents groupes économiques et des mesures visant à promouvoir une économie (ethnique) locale ont été mis en œuvre avec succès (Matuschewski 2005 : 14 sqq.).

Bibliographie

- Dear, Michael (2005) : Die Los Angeles School of Urbanism. In : Geographische Rundschau 57, Heft 1 : 30–36.
- Falke, Andreas (2008) : Föderalismus und Kommunalpolitik. In : Peter Lösche (éd.) (2008) : Länderbericht USA. Bonn : 160–195.
- HUD – U.S. Department for Housing and Urban Development [en ligne]. S.I. URL : <http://portal.hud.gov/hudportal/HUD> (consulté 6/2012).
- Lösche, Peter (éd.) (2008) : Länderbericht USA. Bonn.
- Matuschewski, Anke (2005) : Revitalisierung innerstädtischer Slums und Ghettos in New York City ? In : Geographische Rundschau 57, Heft 1 : 14–21.
- Parnreiter, Christof (2008) : Von Mauern und Löchern : Zuwanderung in die USA. In : Geographische Rundschau 60, Heft 10 : 40–50.
- Thieme, Günter, et Hans Dieter Laux (2005) : Jenseits von «Black and White». Suburbanisierung ethnischer Minderheiten in den USA. In : Geographische Rundschau 57 (2005) Heft 10 : 40–50.

Inde

L'Inde est l'un des pays les moins urbanisés au monde (moins d'un tiers de sa population vit dans les villes) mais en chiffres absolus, sa population constitue le deuxième plus grand réseau urbain après la Chine. La population urbaine devrait passer à 37% en 2025 et 50% d'ici 2050 (UN 2012).

Jusqu'au début des années 1990, l'économie indienne a été fortement réglementée dans de nombreux secteurs s'appuyant sur un modèle d'économie socialiste planifiée (nationalisation des grandes industries, plans quinquennaux). La déréglementation et une libéralisation croissante des marchés a entraîné un boom économique ces deux dernières décennies dans les secteurs industriels et tertiaires. À ce jour, les deux tiers du produit national brut indien sont issus des villes. Ceci est associé à une augmentation significative de la migration vers les villes de populations pauvres, venant des régions les moins développées du pays ainsi que du Népal et du Bangladesh.

Ni les emplois, ni les logements sont disponibles en nombres suffisants. Une grande partie de la population immigrante vit dans des conditions précaires dans des établissements humains illégaux/informels ou dans des bidonvilles. Dans certaines villes, ceci concerne plus de la moitié de la popu-

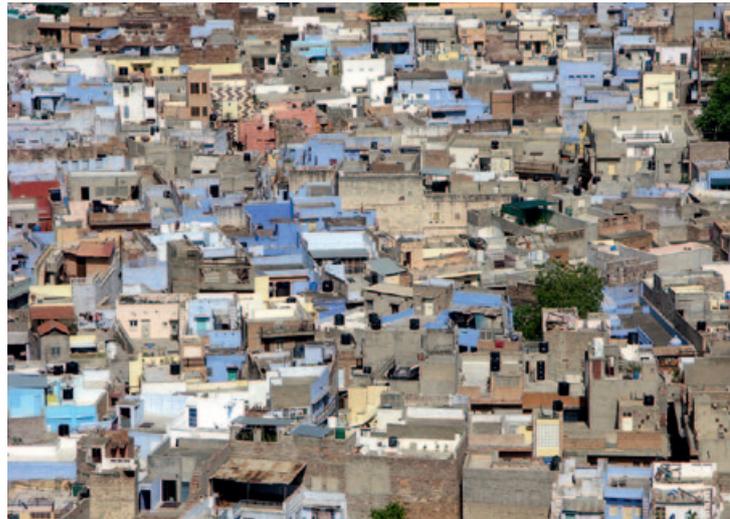
lation. Les problèmes les plus graves dans ces établissements, outre la concentration de groupes de population défavorisés, sont notamment des déficiences fondamentales même pour les logements les plus élémentaires, des conditions d'hygiène déplorable (manque d'approvisionnement en eau potable et pollution de l'eau et du sol, risques infectieux), un manque de services et d'équipements, d'importants problèmes psychosociaux tels que l'alcoolisme, la criminalité et la prostitution ainsi que de faibles niveaux d'éducation et de formation. En raison de leur mobilité réduite et d'un accès difficile à l'éducation, les habitants de ces quartiers sont le plus souvent défavorisés (cf. Schubert 2009 ; Mahadevia/Joshi 2009 : 4).

Non seulement dans les quartiers informels, mais aussi en général, les villes indiennes sont caractérisées par des densités de population élevées, un manque de logements, d'importantes problématiques environnementales (induites par le trafic motorisé) ainsi que des infrastructures techniques, sociales et de transport déficientes. De même que pour les villes brésiliennes, il y a de grandes disparités sociales et spatiales. Les bidonvilles sont un signe distinctif de ces développements. Un autre signe est l'augmentation du nombre de villes-satellites dans les zones périurbaines, de villes nouvelles et des communautés urbaines intégrées,

qui sont souvent clairement délimitées et évoluent en aurtarcie. Ces quartiers pour foyers à revenus intermédiaires et supérieurs bénéficient souvent d'un traitement préférentiel dans la mise en œuvre de projets de développement, aggravant ainsi les disparités socio-spatiales dans l'accès aux services publics municipaux, aux infrastructures et équipements. Une structure sociale élitiste, le manque de compétences au sein de l'administration et une recrudescence de la corruption confortent ces évolutions (Schubert 2009 : 104 ; Chattopadhyay 2008 : 5 sqq.).

Afin de résoudre les problèmes urbains et d'accroître la compétitivité des zones urbaines et l'attractivité pour les investisseurs, l'Inde a mis en place un programme national de soutien au développement urbain pour la période 2005–2012. La *Mission Nationale de Rénovation Urbaine Jawaharlal Nehru (Jawaharlal Nehru National Urban Renewal Mission – JNNURM)* assiste 63 villes qui ont des besoins élevés en investissements dans l'infrastructure technique et de circulation routière. Cette mission vise à atteindre un développement durable des infrastructures ainsi qu'accroître l'efficacité des services publics municipaux (assainissement, irrigation et drainage, approvisionnement et traitement, routes, transports urbains, etc), la rénovation urbaine des quartiers historiques (réduction des embouteillages, suppression d'utilisations commerciales et industrielles nuisibles, etc), tenir compte de l'architecture et du patrimoine bâti, développer une meilleure maîtrise globale de la planification, favoriser la participation du public au processus de développement et renforcer l'engagement des collectivités locales pour l'intérêt des citoyens. Par ailleurs, la *JNNURM* prend également en compte la situation des pauvres en milieu urbain : le développement intégré des bidonvilles, l'offre de logements et l'amélioration de la construction d'équipements, l'accès à l'éducation et à la santé ainsi que la sécurité sociale sont d'autres objectifs de ce programme. Sa mise en œuvre est également associée à un certain nombre d'initiatives de réforme pour le développement de structures de gouvernance, procédures et compétences modernes au sein des municipalités. La *JNNURM* devrait donc aider à voir se développer une gestion financière transparente et moderne en milieux urbains, à créer dans des systèmes cohérents de planification urbaine, à promouvoir des approches de gouvernance ainsi qu'à réformer la fiscalité locale et la viabilité économique des institutions locales (Government of India 2004).

Des autorités locales compétentes (*Urban Local Bodies – ULB*) sont en charge de la mise en œuvre des politiques nationales. Dans le cadre d'efforts de décentralisation depuis le milieu des années 1990, ces *ULB* ont pris le contrôle de nombreuses fonctions nationales précédemment détenues



par l'État. Elles sont à présent responsables des prestations d'équipements et de services publics de base, de la réhabilitation des bidonvilles et de l'urbanisme et du développement urbain (Vaidya 2009 : 13 sqq. ; Tiwari s.a.). Pour mettre en œuvre la *JNNURM*, chaque ville doit mettre en place un plan de développement urbain (*City Development Plan – CDP*) avec des lignes directrices, approches et concepts de financement sur la base desquels des mesures et projets clairs seront identifiés (*DPR – Detailed Project Report*). En plus des subventions publiques, il est prévu de faire appel à des fonds privés par le biais de partenariats public-privé (PPP) pour soutenir la réalisation de projets spécifiques. L'utilisation de fonds publics est donc liée à la mise en œuvre nécessaire de réformes administratives (Government of India 2004 : 6 ; Vaidya 2009 : 25 sqq. ; cf. aussi Mahadevia/Joshi 2009 : 8 sqq.).

Dans son ensemble, le programme *JNNURM* est une nouvelle approche au développement urbain en Inde. La

mesure dans laquelle sera mise en œuvre cette politique et les efforts de réforme restent cependant incertains. Des exemples récents montrent que se concentrer sur le développement des infrastructures a déclenché une spéculation foncière urbaine (en raison d'une amélioration des espaces urbains) et a conduit au déplacement des groupes de population vulnérables à de nombreux endroits. La hausse des prix des terrains et le manque de politiques foncières constituent par exemple un obstacle à la mise en place de services sociaux (non commerciaux) et la création d'équipements (écoles, parcs). Dans ces conditions, la concrétisation d'un développement socialement juste en milieu urbain semble difficile pour les autorités locales. En outre, malgré des efforts de décentralisation, il subsiste de nombreuses difficultés administratives car plusieurs lois nationales ne sont pas adaptées aux nouvelles responsabilités des échelons nationaux et locaux, ce qui en pratique conduit souvent à des conflits entre les deux (cf. Mahadevia/Joshi 2009 : 3 ; Vaidya 2009 : 13 sqq. ; Mahadevia 2001 : 246 sqq.).

Bibliographie

- Chattopadhyay, Basudha (2008) : Sustainable Urban Development in India. Some Issues. New Delhi.
- Government of India – Ministry of Urban Development (2011) : Jawaharlal Nehru National Urban Renewal Mission. Annual Update 2010 – 11. New Delhi.
- Government of India – Ministry of Urban Employment and Poverty Alleviation/Ministry of Urban Development (2004) : Jawaharlal Nehru National Urban Renewal Mission. Overview. New Delhi.
- Mahadevia, Darshini (2002) : Sustainable Urban Development in India : An Inclusive Perspective. In : Development in Practice, Volume 11, Numbers 2 & 3, May 2001 : 242 – 259.
- Mahadevia, Darshini, et Rutul Joshi (2009) : Subversive Urban Development in India : Implications on Planning Education. Ahmedabad.
- Schubert, Dirk (2009) : Der größte Slum Asiens: Dharavi (Mumbai) – Von Fehlschlägen der « Sanierung » zum Modellprojekt ? In : Uwe Altröck, Ronald Kunze, Elke Pahl-Weber, Ursula von Petz et Dirk Schubert (éds.) : Jahrbuch Stadterneuerung 2009. Berlin : 99 – 114.
- Tiwari, D.P. (s.a.) : Challenges in Urban Planning for local bodies in India [en ligne]. Bhopal. URL : <http://www.gisdevelopment.net/application/urban/overview/urban00037.htm> (consulté 6/2012)
- United Nations – Population Division of the Department of Economic and Social Affairs (2012) : World Urbanization Prospects, the 2011 Revision.
- Vaidya, Chetan (2009) : Urban issues, reforms and way forward in India. Working Paper No. 4/2009-DEA. New Delhi.

Observer les conditions, défis et stratégies du développement urbain (de quartier) au Brésil, en Chine, en Inde et aux États-Unis permet de révéler des différences et similitudes analogues à ce qui se trouve dans certains pays européens.

Au Brésil, en Chine et en Inde, il est clair que la croissance économique urbaine est essentiellement dominée par la question de l'immigration des travailleurs moins qualifiés, conduisant à une inégalité sociale croissante et une forte ségrégation socio-spatiale dans les villes avec l'émergence de quartiers défavorisés. Aux États-Unis, un pays avec une tradition d'immigration, ces fragmentations sont principalement basées sur des critères ethniques et raciaux et sont dans une large mesure également reflétés dans les zones suburbaines. Dans l'ensemble, les pays étudiés sont confrontés à un risque beaucoup plus élevé que les villes européennes d'exclusion sociale et de développement des zones urbaines défavorisées.

Les stratégies pour faire face au problème des quartiers défavorisés au Brésil, en Chine, en Inde et aux États-Unis sont similaires dans la mesure où ces zones sont pour la première fois – mais dans différentes mesures – acceptés comme parties intégrantes des villes et de la société urbaine. Par conséquent, ils sont plus ou moins pris en compte dans les programmes nationaux et les réflexions d'aménagement et de développement des villes. Des approches participatives territoriales intégrées qui poursuivent des objectifs à la fois architecturaux et sociaux s'avèrent être les stratégies les plus efficaces pour le développement des quartiers en difficulté, bien que ces approches soient très différentes dans les pays étudiés.

Dans l'ensemble, un développement (intégré) urbain (de quartier) des quatre pays est soutenu par le gouvernement s'avère être pour les quatre pays important tant d'un point de vue stratégique que financier, notamment en vue de créer un environnement stable pour le développement local.

7 État du développement urbain (des quartiers) en Europe : résumé et conclusion

Bien que tenant compte des différences nationales, la comparaison d'approches intégrées de développement urbain (des quartiers) dans les États membres de l'UE, les pays candidats et en Norvège et Suisse révèle – et ce même par rapport aux résultats de l'étude de 2007 (BMVBS 2007) – que :

- Les stratégies territoriales intégrées de développement urbain (des quartiers) en Europe de l'Ouest continuent à jouer un rôle important et gagnent de l'importance en Europe centrale et de l'Est.
- Dans le contexte européen, il y a des différences entre les pays
 - ayant mis en œuvre des programmes exhaustifs de développement urbain intégré (des quartiers défavorisés) à l'échelle nationale (Allemagne, Belgique, Danemark, Finlande, France, Irlande, Italie, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse),
 - ceux ayant mis en œuvre des programmes nationaux ou régionaux de développement urbain intégré (des quartiers défavorisés) ou ayant élaboré des schémas directeurs au niveau national (Autriche, Bulgarie, Chypre, Espagne, Hongrie, Islande, Lettonie, Lituanie, Malte, Monténégro, Norvège, Pologne, Portugal, Roumanie, Slovaquie, République tchèque)
 - et ceux ayant principalement mis en œuvre des approches locales au développement urbain intégré (des quartiers défavorisés) (Estonie, Grèce, Italie, Luxembourg, Macédoine, Slovaquie, Turquie).
- Les limites de cette catégorisation sont floues puisque le développement urbain intégré (des quartiers) gagne actuellement de l'importance dans la plupart des pays étudiés. En comparaison à la situation en 2007, plusieurs pays ont désormais inscrit la notion d'intégration à l'échelle nationale et les collectivités mettent plus fréquemment en œuvre des stratégies de développement intégrées. Ceci est notamment dû aux exigences imposées par la politique de subvention de l'UE.
- Pour les pays du premier groupe plus particulièrement, l'échelon national joue un rôle de générateur d'impulsion essentiel, notamment pour le développement intégré des quartiers en difficulté (dans le contexte urbain). Cette fonction moteur ne peut être remplie qu'en élaborant un cadre opérationnel ainsi qu'en accordant des subventions, qui, dans le contexte de la crise économique actuelle et de la rigueur financière liée, sont en déclin dans de nombreux pays (tel en Allemagne, au Danemark, ou en Royaume-Uni).
- Un certain nombre d'États membres et de pays candidats – en particulier la majorité des pays Europe centrale et de l'Est – se concentrent essentiellement dans le cadre du développement urbain sur des mesures urbanistiques et de construction. Ceci s'explique notamment par les effets de la privatisation des anciens parcs de logements publics (désinvestissement du privé, propriété fragmentée) et un besoin constant d'investissement en termes de renouvellement des infrastructures.
- En plus des aspects de l'urbain bâti, la plupart des pays d'Europe de l'Ouest prennent désormais en compte dans le cadre de stratégies intégrées de développement urbain (des quartiers) les questions sociales, économiques (à l'échelle locale), environnementales, d'intégration des minorités ethniques ainsi que d'éducation et de formation (continue) des populations défavorisées.
- Dans l'ensemble, les principaux objectifs et thèmes des approches nationales au développement urbain intégré (des quartiers) prennent en compte :
 - le développement de quartiers défavorisés,
 - la cohésion sociale et l'intégration,
 - le logement (construction, renouvellement, modernisation)
 - le patrimoine architectural et archéologique,
 - le développement d'infrastructures,
 - le transport urbain, une mobilité et des transports publics durables,
 - l'économie locale, la formation et l'emploi, la compétitivité économique et la politique du marché du travail,
 - la lutte contre le changement climatique, la conversion et l'efficacité énergétiques,
 - la protection et le développement de l'environnement.
- En particulier en Europe centrale et de l'Est, la demande de subventions auprès de l'UE a, dans une large mesure, sensibilisé au sujet du développement urbain intégré (des quartiers) (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Roumanie, Slovaquie).
- Les stratégies conçues de manière inclusive donnent généralement la priorité au développement des quartiers les plus défavorisés.

- Une approche plus territoriale, qui est l'un des éléments importants soulignés par la CHARTE DE LEIPZIG pour le développement urbain (des quartiers), est à la base de ces stratégies dans de nombreux pays (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Lettonie, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse).
 - Les concepts/plans locaux de développement intégré sont dans de nombreux pays une base (formelle) ou du moins un instrument essentiel à la politique de développement urbain durable (des quartiers) (Allemagne, Bulgarie, Estonie, Hongrie, Irlande, Lituanie, Malte, Pays-Bas, Roumanie, Suède, Suisse, République tchèque).
 - La concentration de moyens financiers au niveau national, régional et/ou local joue un rôle important, en particulier pour les pays ayant des approches intégrées complexes (Allemagne, France, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse).
 - Ceci est souvent accompagné de l'établissement d'un contrat entre niveaux nationaux et/ou régionaux et/ou locaux (Allemagne, Belgique, Finlande, France, Italie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Norvège, Suède).
 - La plupart des pays étudiés ont mis en place une gestion et une structure organisationnelle séparées des projets de développement urbain (des quartiers) intégrés (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Danemark, Finlande, France, Lettonie, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, République tchèque). Il s'agit notamment de comités transversaux et pluri-disciplinaires aux niveaux national, régional, local et de quartier, ainsi que d'un réseau entre eux, cherchant à améliorer les activités menées par l'administration.
 - À l'échelle locale, la création de partenariats entre municipalités, habitants, associations économiques et de logement, institutions et organisations sociales a été soulignée (Allemagne, Belgique, Finlande, France, Irlande, Italie, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni). La participation du secteur privé, de fondations et autres tierces parties est en outre un moyen de capter des ressources supplémentaires.
 - L'autonomisation (*empowerment*), la mobilisation et la participation des communautés locales ainsi que des autres acteurs jouent un rôle toujours plus important dans le développement urbain intégré (des quartiers). En 2007, les pays d'Europe de l'Ouest étaient principalement concernés. Aujourd'hui, cette tendance s'est répandue à travers l'Europe (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Finlande, France, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Monténégro, Norvège, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie).
 - Seuls quelques pays étudiés se sont explicitement prononcés et engagés dans des approches de maintien (tels l'Allemagne et le Danemark) et de suivi (Allemagne, France, Islande, Monténégro, Pays-Bas, Suède).
- Plusieurs sources (principalement MVIV 2010) ainsi que les entretiens réalisés auprès d'agents des administrations municipales et des quartiers suggèrent que certaines conditions (spécifiques) préalables ont été ou sont déterminantes au succès d'un développement urbain intégré (des quartiers). Celles-ci peuvent être brièvement résumées :
- une étroite coopération entre échelons nationaux, municipaux et à l'échelle du quartier,
 - l'intégration des politiques et projets spatiaux aux stratégies urbaines,
 - la prise en compte du travail social de communauté au niveau du quartier (indépendamment de projets spécifiques),
 - une intégration complète et transparente de tous les acteurs, institutions et organisations (habitants, acteurs économiques et entrepreneurs locaux, services éducatifs et sociaux) dans la définition d'objectifs ainsi que dans la planification et mise en œuvre des politiques et projets,
 - la coordination des différents domaines d'action sociaux, économiques, culturels, infrastructurels, environnementaux et urbains par la mise en place d'une coopération transversale pour une approche holistique,
 - l'institutionnalisation de coopérations structurées ou de structures en réseaux (par exemple au travers de contrats),

- un financement par un fonds unique qui soutiendrait également des politiques structurelles ainsi que sociales et économiques,
- un suivi et une évaluation,
- un renforcement des compétences professionnelles des fonctionnaires ainsi que des autres acteurs impliqués dans le développement urbain intégré (des quartiers),
- une intensification de l'échange (international) d'expériences.

Dans l'ensemble, les résultats de cette étude des politiques nationales montrent trois tendances :

- 1 Les approches au développement urbain intégré (des quartiers) sont devenues un principe directeur pour tous les États membres de l'UE, les pays candidats ainsi que la Norvège et la Suisse dans le cadre de programmes nationaux et/ou de stratégies locales pour un développement holistique des zones urbaines.

- 2 La « CHARTE DE LEIPZIG sur la ville européenne durable » a eu un impact significatif, tant par référence explicite dans certains documents (tel qu'en Allemagne, Bulgarie, Chypre, Espagne, Finlande, Hongrie, Lettonie, Luxembourg, Roumanie) ou par la mise en œuvre de certains de ses éléments à l'échelle locale.
- 3 On peut noter que malgré la crise économique et les contraintes budgétaires conséquentes ainsi que l'ensemble des restrictions financières aux niveaux nationaux, régionaux et locaux, les approches de développement urbain intégré (des quartiers) et des programmes associés ont considérablement gagné de l'importance dans de nombreux États membres de l'UE.

Dans l'ensemble, le défi majeur en Europe sera de trouver des moyens d'action davantage intégrés dans de nombreux sujets du développement urbain (des quartiers) malgré des ressources financières de plus en plus limitées, notamment par le biais de partenariats plus étroits entre les échelons nationaux et locaux ainsi que les milieux civiques, politiques, administratifs et économiques.

Bibliographie

Annexe à la déclaration finale des ministres du développement urbain, relative au cadre de référence pour la mise en oeuvre de la CHARTE DE LEIPZIG. Marseille, 25 novembre 2008.

BBSR – Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung im Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung (éd.) (2010) : Transnationale Perspektiven für Klimaschutz und Klimaanpassung. Wie Kommunen und Regionen INTERREG IV B nutzen können, Berlin (éds. : Daniel Zwicker-Schwarm, Andrea Wagner, Cornelia Rösler, Anja Neubauer).

BBSR online – Bundesinstitut für Bau-, Stadt- und Raumforschung im Bundesamt für Bauwesen und Raumordnung : Reference Framework for Sustainable Cities (RFSC) [en ligne]. O.O. URL : http://www.bbsr.bund.de/nm_22410/BBSR/DE/Stadtentwicklung/StadtentwicklungEuropa/EuropaeischeStadtpolitik/Netzwerke/rfsc/01__start.html (consulté 2/2012).

BMVBS – Bundesministerium für Verkehr, Bau und Stadtentwicklung (éd.) (2007) : Le développement urbain intégré, condition indispensable à la durabilité des villes européennes. Berlin (éds. : Thomas Franke, Wolf-Christian Strauss, Bettina Reimann, Klaus J. Beckmann).

BZK – Ministry of the Interior and Kingdom Relations (2005) : Ministerial Meeting Urban Policy « Cities Empower Europe ». Conclusions of the Dutch Presidency 2004, 13.01.2005.

Commission européenne – Commission des Communautés européennes (2010) : Communication de la Commission. Europe 2020 : une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive. Bruxelles.

Commission européenne – Commission des Communautés européennes (2008) : Renforcer la dimension urbaine. Analyse des programmes opérationnels cofinancés par le Fonds européen de développement régional pour la période 2007–2013. Bruxelles.

Commission européenne – Commission des Communautés européennes (2006a) : Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen. La politique de cohésion et les villes : la contribution des villes et des agglomérations à la croissance et à l'emploi au sein des régions. Bruxelles.

Commission européenne – Commission des Communautés européennes (2006b) : Communication de la Commission au Conseil et au Parlement Européen sur une stratégie thématique pour l'environnement urbain. Bruxelles.

Commission européenne – Commission des Communautés européennes (2006c) : Règlement (CE) No 1080/2006 du Parlement Européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relatif au Fonds européen de développement régional et abrogeant le règlement (CE) no 1783/1999. Journal officiel de l'Union européenne L 210/1 du 5 juillet 2006. Bruxelles : 1–11.

Commission européenne – Commission des Communautés européennes (2005a) : Communication de la Commission. Une politique de cohésion pour soutenir la croissance et l'emploi : orientations stratégiques communautaires 2007–2013. Bruxelles.

Commission européenne – Commission des Communautés européennes (2000) : Le Conseil européen de Lisbonne – Un agenda pour le renouveau économique et social de l'Europe. La contribution de la Commission au Conseil européen spécial de Lisbonne, 23–24 mars 2000. Bruxelles.

- Commission européenne – Commission des Communautés européennes (1999) : Communication de la Commission au Conseil, au Parlement européen, au Comité Economique et Social et au Comité des Régions. Cadre d'action pour un développement urbain durable dans l'Union européenne. Bruxelles.
- CUE – Conseil de l'Union européenne (2006) : Nouvelle stratégie de l'Union européenne pour le développement durable. Bruxelles. 15/16 Juin 2006.
- CUE – Conseil de l'Union européenne (2005a) : Déclaration sur les principes directeurs du développement durable. Declaration on the Guiding Principles for Sustainable Development. Conclusions de la Présidence, Annexe 1. Bruxelles. 16/17 June 2005.
- CUE – Conseil de l'Union européenne (2005b) : Conseil European de Bruxelles 22 et 23 mars 2005 – Conclusions de la Présidence. Bruxelles.
- Difu – Deutsches Institut für Urbanistik (2007) : Transports urbains durables et quartiers urbains défavorisés – exemples de bonnes pratiques en Europe. Berlin.
- Difu – Deutsches Institut für Urbanistik im Auftrag des Bundesministeriums für Verkehr, Bau- und Wohnungswesen (éd.) (2003) : Strategien für die Soziale Stadt. Erfahrungen und Perspektiven – Umsetzung des Bundesländer-Programms «Stadtteile mit besonderem Entwicklungsbedarf – die soziale Stadt». Bericht der Programmbegleitung. Berlin.
- DM – Déclaration de Marseille. Déclaration finale des ministres en charge du développement urbain. Marseille, 25 Novembre 2008.
- DRT – Document de Référence de Tolède sur la régénération urbaine et son potentiel stratégique pour un développement urbain plus intelligent, durable et socialement inclusif en Europe. Tolède, 2010.
- DT – Declaration de Tolède. Réunion ministérielle informelle de Tolède portant sur le développement urbain. Déclaration, Tolède, 22 juin 2010.
- Dohnke, Jan, Antje Seidel-Schulze und Hartmut Häußermann (2012) : Segregation, Konzentration, Polarisierung – sozialräumliche Entwicklung in deutschen Städten 2007 – 2009. Difu-Impulse 4/2012. Berlin.
- EUKN – European Urban Knowledge Network (2006) : Stratégies pour valoriser l'environnement physique dans les zones urbaines défavorisées – Exemples de bonnes pratiques en Europe. La Haye.
- Franke, Thomas, Rolf-Peter Löhr et Robert Sander (2000) : Soziale Stadt – Stadterneuerungspolitik als Stadtpolitikerneuerung. In : Archiv für Kommunalwissenschaften, 39. Jahrgang 2000, II. Halbjahresband, Berlin : 243 – 268.
- Franke, Thomas, et Wolf-Christian Strauss (2005) : Management gebietsbezogener integrativer Stadtteilentwicklung. Ansätze in Kopenhagen und Wien im Vergleich zur Programmumsetzung « Soziale Stadt » in deutschen Städten. Difu-Materialien 8/2005. Berlin.
- Griesel, Maart, et Frans van de Waart (éds.) (2011) : Multilevel Urban Governance or the Art of Working Together. Methods, Instruments and Practices. The Hague.
- Häußermann, Hartmut (2000) : Die Krise der « sozialen Stadt ». In : Aus Politik und Zeitgeschichte, B10-11/2000 : 13 – 21.
- Instituto Universitario de Urbanística de la Universidad de Valladolid (2010) : Integrated Urban Regeneration in Europe. Summary Document. June 2010, Valladolid.
- MIF – Ministry of the Interior Finland (2006) : Senior Officials' Meeting on Urban Policy. Lappeenranta 2006. Conclusions by the Presidency.
- Ministerio de Vivienda, Dirección General de Urbanismo y Política de Suelo (2006) : Wohnungsbaupolitik als Instrument für Stadterneuerung. Bericht Spaniens für das 17. Treffen der Wohnungsbauminister der Europäischen Union. Barcelona, 16. und 17. Oktober 2006. Madrid.
- MMR – Ministry for Regional Development of the Czech Republic (2009) : « Assessment Report » on the Implementation of the Leipzig Charter on Sustainable European Cities (Czech Presidency) [en ligne]. Prague. URL : <http://www.eukn.org/dsresource?objectid=166461> (consulté 4/2012).
- MOP – Ministry of the Environment and Spatial Planning (2008a) : Coordination between Territorial and Urban Development. Final Report on Action 1.1 of the First Action Programme for the Implementation of the Territorial Agenda of the EU. Ljubljana.
- MOP – Ministry of the Environment and Spatial Planning (2008b) : Slovenian Presidency Report on activities in the field of territorial cohesion and urban development. Ljubljana.
- MVIV – Gobierno de Espana – Ministerio de Vivienda (2010) : Integrated Urban Regeneration in the European Union. Toledo Informal Ministerial Meeting on Urban development, June 2010. Attached Documents. Document I : List of countries surveyed. O.O.
- ODPM – Office of the Deputy Prime Minister (2005a) : Conclusions of Bristol Ministerial Informal Meeting on Sustainable Communities in Europe. UK Presidency, Bristol.
- ODPM – Office of the Deputy Prime Minister (2005b) : European Evidence Review : Ministerial Informal Meeting on Sustainable Communities. Source document UK Presidency.
- Premier programme d'action pour la mise en oeuvre de l'agenda territorial de l'Union européenne adopté lors du Conseil informel des ministres responsables de l'aménagement du territoire et du développement tenu à Ponta Delgada (Açores) les 23 et 24 novembre 2007.
- Programme d'action de Lille. Conclusions de la présidence française de l'Union européenne à l'issue de la rencontre des ministres en charge de la politique urbaine à l'occasion de la conférence « Europe, villes et territoires ». Lille, le 2 novembre 2000.
- Stiftung SPI (2007) : Politique active d'éducation et de formation pour les enfants et les jeunes en zones urbaines sensibles – exemples de bonnes pratiques en Europe. Berlin.
- Swianiewicz, Pawel, Rob Atkinson et Ana Baucz (2011) : Background Report on the urban dimension of the Cohesion Policy post 2013. Report prepared at the request of the Polish EU Presidency. Warsaw.
- URBACT (2007) : Renforcer l'économie locale et l'emploi dans les zones urbaines en difficulté – exemples de bonnes pratiques en Europe. Saint-Denis La Plaine.
- Van Dijken, Koos, Mart Grisel et Wim Hafkamp (2008) : Levers of public action for the development of sustainable cities. The Hague. November 10th, 2008.
- Working Paper of Urban Development. Trio Presidency of Spain-Belgium-Hungary (January 2010 – June 2011) [en ligne]. O.O. URL : http://www.rfsustainablecities.eu/IMG/pdf/TRIO_PRESIDENCY_EN_cle0723b3.pdf (consulté 2/2012).



Bundesinstitut
für Bau-, Stadt- und
Raumforschung

im Bundesamt für Bauwesen
und Raumordnung



Mentions légales

Éditeur

Ministère fédéral des Transports, de la Construction
et du Développement urbain
Invalidenstraße 44
10115 Berlin

Élaboration

Institut Allemand d'Urbanisme (Difu)
Zimmerstraße 13 – 15
10969 Berlin
Thomas Franke, Christa Böhme,
Wolf-Christian Strauss, Klaus J. Beckmann

Institut fédéral de recherche sur le bâtiment, Urbanisme et
la recherche spatiale (BBSR) dans l'Office fédéral de la construction et
de l'aménagement du territoire (BBR)
Deichmanns Aue 31 – 37
53179 Bonn
André Müller en collaboration avec Thomas Marshall

Rédaction

Institut Allemand d'Urbanisme (Difu)
Patrick Diekelmann

Traduction

Thomas Marshall

Edition

Octobre 2012

Imprimé par

AZ Druck und Datentechnik GmbH, Berlin

Crédits photos

Wolfgang Aichinger : page 77
BMVBS/Frank Ossenbrink : page 7
Günther Burghardt : page 83 (bas)
Thomas Franke : couverture (en haut à droite), page 79
Manuela Hocke : page 83 (haut)
Olaf Schnur : page 81 (bas)
Wolf-Christian Strauss : couverture (en haut à gauche, bas), page 31, 37, 61, 81 (haut)

Conception graphique

Oswald und Martin Werbeagentur

Reproduction et copies

Tous droits réservés

Cette publication peut être téléchargée à
<http://www.nationale-stadtentwicklungspolitik.de>.

Le contenu de cette étude reflète l'opinion des auteurs

ISBN 978-3-88118-513-4

La Bibliothèque nationale allemande enregistre cette publication
à la Bibliographie nationale allemande : <http://dnb.d-nb.de>

